Étude

Février 2018

Pauvreté : évolutions sociales du territoire et trajectoires individuelles

dans la métropole lilloise, le Bassin minier, l'Artois et le Dunkerquois

l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole

Directeur de publication : **Didier DECOUPIGNY**
Responsable de publication : **Anne VANDEWIELE**
Réalisation des entretiens et du travail sociologique : **Klara BABINSKA, dans le cadre d'un stage de Master 2 « Sociologie, anthropologies des systèmes urbains » à l'Université de Lille 1, encadré par Cécile Vignal, Maître de conférences en sociologie à l'Université de Lille 1**
Ateliers territoriaux : **Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole, Agence d'urbanisme de l'Artois, Agence d'urbanisme et de développement de la Région Flandre-Dunkerque, Mission Bassin minier**
Photographies : **Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole, Agence d'urbanisme de l'Artois, Agence d'urbanisme et de développement de la Région Flandre-Dunkerque, Mission Bassin minier**

Traitement statistique, entretiens, analyses et mise en page réalisés par l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole
Impression : **AD Concept**

Pauvreté : évolutions sociales du territoire et trajectoires individuelles

dans la métropole lilloise, le Bassin minier, l'Artois et le Dunkerquois

SOMMAIRE

Présentation de la démarche de l'étude **5**

Synthèse **8**

Définitions de la pauvreté **11**

01. L'approche statistique d'une pauvreté élevée et en augmentation massive **14**

Des territoires massivement concernés par la pauvreté 14

La pauvreté alimentée par des phénomènes économiques et sociaux de fond 19

Le caractère diffus de la pauvreté 25

Des typologies de pauvreté différentes dans les secteurs composant chaque territoire 27

8 profils de territoire permettent de décrire la pauvreté dans le périmètre d'étude 30

La pauvreté : un phénomène s'aggravant massivement depuis la crise de 2008 31

La pauvreté dans la Métropole Européenne de Lille 38

02. L'approche qualitative des trajectoires de pauvreté par un territoire **45**

Objectifs de l'étude qualitative et méthodologie 45

La vision des publics pauvres par les institutions et associations de l'Armentiérois 46

Les entretiens avec les personnes en situation de pauvreté 47

Des parcours de vie influencés par les ruptures et les déracinements 48

La question centrale du travail 52

Les typologies de trajectoires 55

Les trajectoires de vie et le ressenti du vécu de la pauvreté 59

L'accès aux droits : les moments aidés/ les moments non aidés 63

03. Paroles d'acteurs : ateliers territoriaux menés par les agences dans le Douaisis, l'Artois, à Dunkerque et dans l'Armentiérois **69**

La démarche des ateliers territoriaux et les objectifs 69

Visages de la pauvreté, conditions de vie et caractéristiques des publics 70

Freins et accès aux droits 75

Améliorer la lutte contre la pauvreté 77

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE DE L'ÉTUDE

Mieux connaître la pauvreté[1] sur l'ensemble du territoire métropolitain (au-delà de la question des quartiers de la politique de la ville)

Ce travail a été lancé suite à une demande faite par le vice-président à la politique de la ville de la Métropole Européenne de Lille, M. Francis Vercamer auprès de l'Observatoire des évolutions sociales et urbaines (OESU) de l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole afin de mieux connaître la présence de la pauvreté sur l'ensemble du territoire métropolitain. L'objectif est de mieux appréhender l'importance de cette pauvreté, sa localisation et les phénomènes qui la traversent.

Une étude pilotée par l'Agence dans le cadre d'un large partenariat

Plusieurs partenaires étudient la question de la pauvreté et plusieurs études ont été réalisées ou sont en cours de réalisation dans la région Hauts-de-France.
L'objectif de cette étude est :

- de mutualiser des données provenant des travaux déjà réalisés ou étant en cours ;
- de venir en complémentarité de ce qui existe déjà.

Ont été associés aux comités de pilotage qui se sont tenus en février et septembre 2017 : la Métropole Européenne de Lille (son service Politique de la ville, sa direction Habitat, sa direction Développement territorial et social), la Région Hauts-de-France, la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, l'Insee, le Département du Nord et du Pas-de-Calais, les Directions Départementales des Territoires et de la Mer, l'Agence Régionale de Santé, la Caisse d'Allocations Familiales, l'Union Départementale des Centres Communaux d'Action Social du Nord, le CCAS et l'observatoire de la Ville de Lille, l'Université de Lille I, les agglomérations du Bassin minier.

Un travail mené dans le cadre du réseau régional des agences d'urbanisme

Dans le cadre du réseau des agences de la région Hauts-de-France, l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole, la Mission Bassin minier, l'Agence d'urbanisme de l'Artois et l'Agence d'urbanisme et de développement de la Région Flandre-Dunkerque ont décidé de mutualiser leurs réflexions et leurs réseaux partenariaux sur cette problématique.

S'intéresser aux trois bassins de vie que sont la métropole lilloise, le Bassin minier-Artois et le Dunkerquois[2] permet d'enrichir l'analyse et de mettre en évidence les phénomènes communs aux territoires d'une part, et les spécificités de chaque territoire d'autre part.

Objectifs de l'étude : appréhender des phénomènes dont les processus sont en œuvre

Ce travail vise à objectiver la présence de la pauvreté sur le territoire et surtout, à mettre en évidence des processus en œuvre.

Un volet quantitatif

Il s'agit de porter un regard territorial et statistique sur les situations de pauvreté dans la métropole lilloise, le Bassin minier-Artois et le Dunkerquois. Combien de personnes concerne-t-elle dans et hors de la politique de la ville ? Qui sont les personnes pauvres ? Comment évolue la pauvreté dans les territoires ?

Un volet qualitatif permettant de mettre en évidence des trajectoires de vie

Le principal objectif de l'étude est de mieux connaître les trajectoires et les mécanismes de « basculement » et de maintien dans la pauvreté dans la métropole lilloise, le Bassin minier, l'Artois et le Dunkerquois. Ce travail doit permettre d'identifier les phénomènes en œuvre afin d'anticiper les manifestations à venir de la pauvreté sur ces territoires en lien avec l'accès aux droits par ces personnes. Il s'agit notamment de voir dans quelle mesure la pauvreté relève « d'accidents soudains » ou bien d'une reproduction des difficultés et des inégalités à tous les stades de vie des personnes concernées.

L'étude permet de dégager les évolutions sociétales en cours pouvant amener ou maintenir des personnes vers la pauvreté en prenant en compte les spécificités liées au territoire d'étude. Il ne s'agit pas d'un travail d'économiste

1- Les définitions de la pauvreté retenues sont détaillées pages 11 à 13.

2- Pour la composition de ces territoires, voire la carte page suivante.

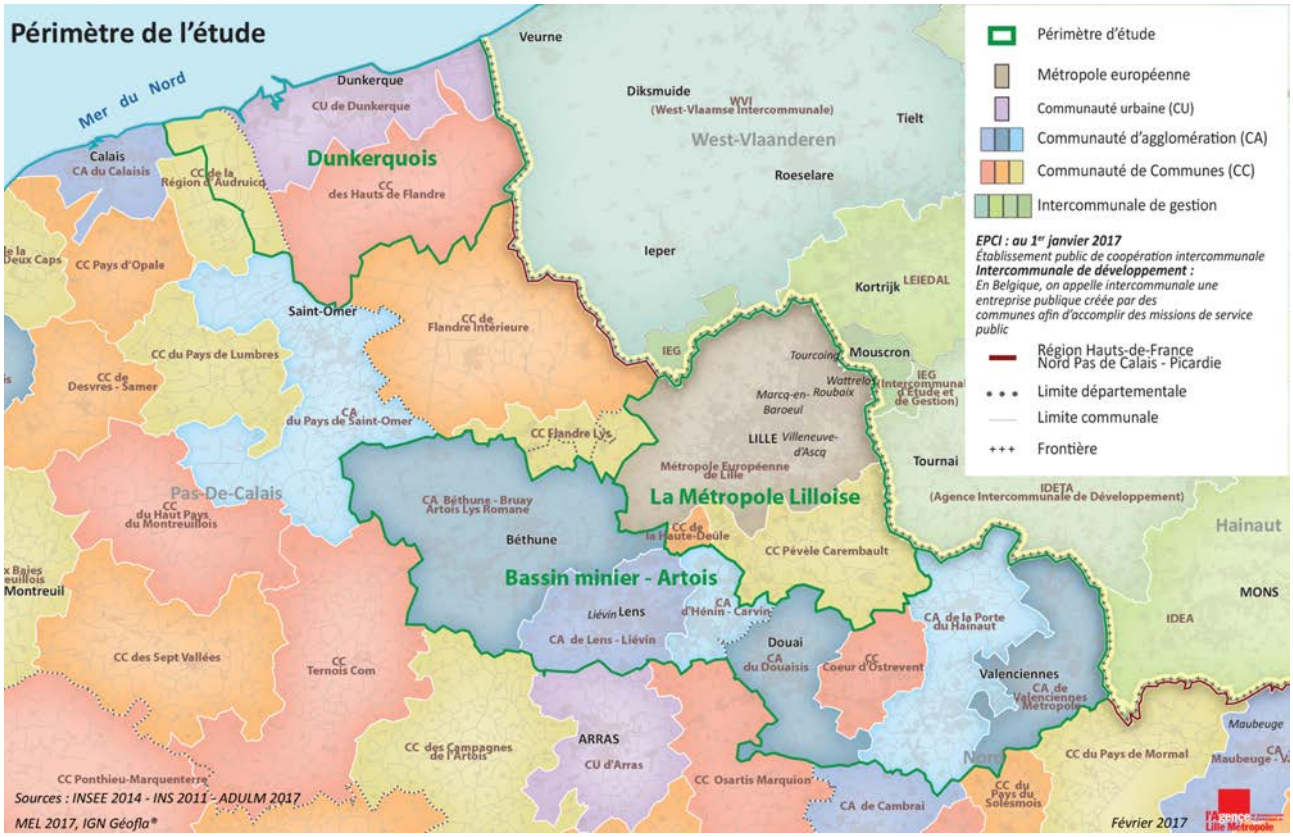

Le périmètre d'étude comprend 3 territoires :

- **la métropole lilloise** définie au sens du territoire couvert par le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) comprenant : la Métropole Européenne de Lille, la communauté de communes de la Haute-Deûle et la communauté de communes Pévèle-Carembault ;
- **le Bassin minier-Artois** composé de 7 EPCI[3] : les communautés d'agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane, de Lens-Liévin, d'Hénin-Carvin, du Douaisis, de la Porte du Hainaut, de Valenciennes Métropole et la communauté de communes du Cœur d'Ostrevent ;
- **le Dunkerquois** au sens du territoire du SCOT Flandre-Dunkerque qui comprend la communauté urbaine de Dunkerque et la communauté de communes des Hauts de Flandre. Y ont été ajoutées 6 communes de la communauté de communes de la Région d'Audruicq afin d'intégrer l'ensemble de la zone d'enquête ménages déplacements de la deuxième couronne de Dunkerque (ceci dans le but de constituer des zonages supra communaux significatifs pour obtenir certaines données statistiques soumis à un seuil de secret statistique).

3- EPCI : établissements publics de coopération intercommunale.

sur l'évolution de l'emploi et de la création des richesses locales mais d'une approche sociologique permettant de mettre en évidence les impacts sur la population.

Une enquête sociologique dans l'Armentiérois

Ce travail s'est déroulé en deux temps :

1. une vingtaine d'entretiens avec des acteurs institutionnels et des associatifs ;
2. une enquête sociologique auprès de 19 personnes en situation de pauvreté dans l'Armentiérois[4] a permis d'identifier, à travers les récits de vie des personnes, différents types de ruptures, les trajectoires et les basculements les plus prégnants et, dans un deuxième temps, de voir le lien entre ces processus et les territoires étudiés et l'accès aux droits de ces personnes dans ces territoires.

L'animation d'ateliers territoriaux dans l'Artois, le Bassin minier et le Dunkerquois

Trois ateliers territoriaux ont été collectivement animés par les Agences sur le territoire de la Mission Bassin minier (à Douai, le 3 octobre 2017), de l'Agence d'urbanisme de l'Artois (à Lillers, le 12 octobre 2017) et de l'Agence de développement et d'urbanisme de la Région Flandre-Dunkerque (à Dunkerque, le 19 octobre 2017). Ils ont réuni les principaux partenaires institutionnels et associatifs intervenant sur la thématique de la pauvreté autour de 4 questions :

- quels sont les visages de la pauvreté dans votre territoire aujourd'hui ?
- quelles sont les conditions de vie/survie des personnes en situation de pauvreté dans votre territoire ?
- quels sont les freins à l'accès aux droits dans votre territoire ?
- quels sont les moyens pour améliorer la lutte contre la pauvreté dans votre territoire ?

Un travail réalisé en lien avec l'Université de Lille I

Le travail synthétisé ici a été réalisé par Mme Klara BABINSKA, étudiante en Master 2 de « Sociologie, anthropologie des systèmes urbains » à l'université de Lille I[5]. Il a été réalisé sous l'encadrement de l'ADULM et de Mme Cécile VIGNAL, enseignante-chercheur à l'Université de Lille I.

Les résultats de ce travail seront présentés aux collectivités locales en charge des territoires étudiés

Ce travail apporte un éclairage complémentaire aux politiques publiques de prévention et de prise en charge mobilisées à ce jour. Il permet de développer une meilleure connaissance d'un phénomène en cours d'évolution afin de contribuer à la réflexion sur les systèmes de solidarité territoriale, aux niveaux intercommunal, départemental et régional. Il confirme les enjeux d'une organisation territoriale pour faire face aux multi facettes de cette pauvreté. Il souligne les interactions entre les acteurs sociaux et les personnes aidées ou à aider.

4- Armentiérois : territoire de l'Unité territoriale de prévention et d'action sociale du Département, situé dans la métropole Lilloise.

5- Le travail de Klara Babinska a par ailleurs donné lieu à un mémoire "Pauvreté : trajectoires individuelles, logiques sociales"

SYNTHÈSE

L'approche statistique de la pauvreté et de son évolution dans le périmètre d'étude met en évidence une pauvreté élevée et en augmentation massive

Les territoires qui composent le périmètre d'étude sont massivement concernés par la pauvreté au sein d'une région pauvre. Le périmètre d'étude compte 563 000 personnes concernées par la pauvreté avec un taux de pauvreté moyen de 19,9%[6] pour une moyenne nationale de 14,5% (Source : Insee, FiLoSoFi 2013).

La pauvreté la plus intense est observée dans le Bassin minier-Artois : treize communes affichent des taux de pauvreté de plus de 30%. Il s'agit à la fois des concentrations de pauvreté les plus élevées mais aussi d'une pauvreté très éparse, qui concerne un territoire très étendu.

Dans la Métropole Européenne de Lille et dans la communauté urbaine de Dunkerque, des taux de pauvreté moyens masquent les inégalités spatiales. Dans la métropole lilloise, la pauvreté est très concentrée à Roubaix, Tourcoing et Lille. Dans le Dunkerquois : la pauvreté concerne le plus grand nombre de personnes à Dunkerque mais est plus intense à Grande-Synthe.

La pauvreté est alimentée par des phénomènes économiques et sociaux de fond

L'importance de la pauvreté dans ces territoires est liée à leur histoire industrielle. Elle est aussi liée à **un taux de chômage élevé** (1,8 fois supérieur à la moyenne nationale) et toujours en hausse.

Le taux de pauvreté élevé s'explique aussi par **le faible taux d'activité des femmes** (64% contre 70% à l'échelle national - Source : Insee, Recensement 2013). Leur éloignement du marché du travail est lié aux caractéristiques régionales et sociales.

La hausse du nombre de familles monoparentales est un phénomène qui aggrave la pauvreté dans le périmètre d'étude : 16% des familles y sont monoparentales (contre 14% au niveau national[7] - Source : Insee, Recensement 2013).

Le caractère diffus de la pauvreté

Les quartiers de la politique de la ville concentrent d'une manière intense la pauvreté (avec un taux de pauvreté de 45%). Il n'en reste pas moins que 2 personnes pauvres sur 3 habitent en dehors des quartiers de la politique de la ville dans le périmètre d'étude. C'est dans le Dunkerquois et le Bassin minier-Artois, que la pauvreté est la plus diffuse.

Des typologies de pauvreté différentes dans les secteurs composant chaque territoire

Chaque établissement public de coopération intercommunal (EPCI) présente des disparités au sein de son territoire. C'est pourquoi les agences ont sollicité l'Insee pour obtenir la transmission d'éléments à l'échelle de secteurs supra communaux qui ont été définis au sein de chaque territoire.

Cette analyse met en avant la diversité de la pauvreté dans les secteurs qui composent le périmètre d'étude. La pauvreté urbaine est la plus dense et concerne tous types de profils en particulier les familles et les moins de 30 ans. La pauvreté rurale concerne davantage les plus de 75 ans, mais aussi dans certains secteurs aisés, les familles monoparentales.

La pauvreté : un phénomène s'aggravant massivement dans le périmètre d'étude depuis la crise financière de 2008

La hausse du nombre de pauvres à l'occasion de la crise économique de 2008 est un tournant de l'histoire sociale française depuis les années 1970 et qui s'observe encore plus fortement dans la région. On constate :

- une hausse du nombre de foyers allocataires du RSA de 26% en 6 ans dans le périmètre d'étude (soit 34 100 foyers allocataires supplémentaires (Source : CAF) ;
- une hausse de 9,3% du nombre des ménages pauvres entre 2007 et 2015 soit 21 456 ménages pauvres supplémentaires (Source : Filocom).

6- Taux de pauvreté à 60% du revenu médian national.

7- France métropolitaine.

Ce phénomène d'aggravation de la pauvreté est le plus visible d'un point de vue statistique dans la métropole lilloise où le nombre de ménages pauvres augmente fortement en valeur absolue dans les plus grandes villes.

Dans le Bassin minier, la hausse de la pauvreté s'est traduite avant la période 2007-2015 avec la crise minière. Ces chiffres continuent d'augmenter mais dans des proportions moindres que dans la métropole lilloise.

Le Dunkerquois est plus préservé ; la hausse de la pauvreté reste limitée. Il faut noter cependant que cette observation ne prend pas en compte le phénomène des migrants connu plus particulièrement dans cette partie du territoire.

La Métropole Européenne de Lille montre une population pauvre davantage concentrée dans les QPV que dans la région

À la pauvreté fortement concentrée des grands pôles de la politique de la ville s'ajoutent à proximité immédiate, des quartiers de pauvreté diffuse.

À peine la moitié des ménages sous le seuil de pauvreté réside dans un logement locatif social.

Le parc privé accueille 49% des ménages sous le seuil de pauvreté de la MEL. La part des ménages pauvres logés dans le parc social progresse dans la MEL entre 2007 et 2015.

Le volet qualitatif de l'étude permet de mettre en évidence des trajectoires de vie

Le choix d'une entrée par un territoire, celui de l'Unité territoriale de prévention et d'action social (UTPAS) de l'Armentiérois a été réalisé afin d'approcher plusieurs types de publics grâce à des entretiens réalisés auprès de plusieurs types d'acteurs institutionnels et associatifs.

Les trajectoires des personnes pauvres : des parcours de vie influencés par les ruptures et les déracinements

Les récits de vie des personnes mettent en évidence que les trajectoires de vie des personnes en situation de pauvreté sont influencés par :

- des parcours scolaires courts amenant à des métiers subalternes mal payés ;
- l'impact des liens familiaux souvent précaires (dès la jeunesse, lors de ruptures familiales…).

Le mal logement apparaît comme un facteur d'entrée et de maintien dans la pauvreté. Le passage à la retraite constitue un moment de fragilité.

La maladie : une problématique très présente chez les personnes interrogées et invalidante dans l'accès au travail

Parmi les 19 personnes en situation de pauvreté interrogées, 15 ont souffert ou souffrent de problèmes de santé. Il s'agit de difficultés liées aux inégalités sociales de santé. Ces problèmes de santé sont le plus souvent liés au travail exercé et ont un impact direct sur la capacité des personnes à travailler.

La question centrale du travail influence fortement les parcours de vie des personnes rencontrées

La pénurie de l'emploi pérenne à temps plein touche fortement les classes populaires. L'histoire industrielle régionale impacte les trajectoires personnelles. L'enchainement de périodes d'emploi et de chômage apparaît dans les récits de vie. La tertiarisation de l'économie ne profite pas aux classes populaires qui accèdent à des métiers subalternes[8] et précaires. On constate un effet de genre : les emplois occupés par les femmes sont particulièrement précaires.

La valorisation du travail dans les récits

Contrairement aux idées reçues, la valorisation du travail est exprimée dans quasiment tous les entretiens. Presque

8- On entendra comme "métiers subalternes" les métiers ne nécessitant pas, ou très peu, de qualification, consistant en des actes d'exécution et sans perspective d'évolution.

toutes les personnes interrogées ont déjà travaillé et se rappellent de cette période comme des meilleurs moments de leurs vies.
Le travail est un souhait partagé par presque toutes les personnes rencontrées.

Des typologies de trajectoires ont été mises en évidence

Peu de cas de déclassement

Le profil des personnes entrant dans la pauvreté montre une pauvreté « héritée », inter-générationnelle.

Le cumul d'accidents de la vie : la précarité comme « routine »

Un seul évènement difficile peut entraîner une difficulté passagère mais pour la majorité des interviewés, l'entrée dans la pauvreté découle d'un cumul de difficultés et d'événements. Pour un grand nombre des personnes enquêtées, les accidents de vie sont devenus une routine.

Une sortie de la pauvreté, rare et conditionnée par le travail pérenne et le logement à bas coût

Il est rare de sortir de la pauvreté. Seul un travail pérenne à temps plein permet de sortir de la pauvreté.
Le logement, notamment le logement social à bas coût, joue un rôle important dans les trajectoires des personnes enquêtées car il est un facteur d'entrée ou de sortie de la pauvreté.

Les trajectoires observées et le ressenti du vécu de la pauvreté permettent de tirer quelques enseignements

- Les trajectoires de vie montrent une aggravation de la pauvreté et de son ressenti.
- Les causes de dégradation des parcours des personnes dans la pauvreté recoupent aussi les difficultés administratives.
- 16 personnes sur 19 sont passées par une phase aiguë de pauvreté, celle de la misère où les besoins vitaux ne sont même plus assurés.
- Dans ces moments-là, l'aide des associations est clairement décrite comme indispensable.
- La famille et les relations sont un facteur protecteur important.

L'animation des ateliers territoriaux a permis de remonter des constats de 80 acteurs du terrain à Douai, Lillers, Dunkerque, et Armentières

La pauvreté est décrite comme un phénomène complexe

Selon ces acteurs, la pauvreté recouvre de multiples facettes et concerne aussi bien les jeunes que les actifs pauvres, les seniors, les familles monoparentales, les personnes handicapées, les migrants… La pauvreté est perçue comme une spirale, un processus impliquant un cumul de difficultés. Parmi ces processus, la reproduction intergénérationnelle est importante.

Tous s'accordent sur l'aggravation du phénomène

Les acteurs perçoivent des évolutions inquiétantes dans leurs territoires. Certains besoins primaires ne sont pas satisfaits (nourriture, vêtements, soins…) Le renoncement aux soins se traduit pas l'aggravation des situations de santé. Un délitement des liens familiaux et des solidarités est perçu.

Le non recours aux droits reste une problématique centrale pour les populations pauvres

La complexité du système d'aide pèse sur le recours effectué par les personnes pauvres mais aussi sur la bonne information des professionnels.

Pour les acteurs interrogés, améliorer la lutte contre la pauvreté passe par une politique volontariste d'accompagnement de proximité et de décloisonnement des dispositifs.

DÉFINITIONS DE LA PAUVRETÉ

Cette étude sur la pauvreté s'appuie sur plusieurs de ses définitions

La première partie de ce travail approche la pauvreté par ses définitions monétaires et administratives. La seconde partie, grâce à l'approche par les trajectoires de vie de personnes, permet de prendre en compte des éléments à la fois subjectifs et temporels qui enrichissent l'analyse du phénomène. Elle permet également de mettre en évidence le cumul des difficultés qui caractérise la pauvreté (emploi, santé, logement, famille, etc.), ainsi que la transmission intergénérationnelle.

Ce qu'on appelle « pauvreté » recouvre différentes notions

La pauvreté est une notion dont chacun a une idée vague de la signification, sans forcément connaître la réalité à laquelle elle renvoie. Dans le sens très large, la pauvreté désigne diverses formes de privation qui empêchent « une vie digne et équitable, c'est-à-dire une situation inacceptable de dénuement matériel et social et d'insécurité en termes d'opportunités économiques, d'éducation, de santé, de nutrition, d'intégration à la société et à la vie citoyenne » (Lieberherr-Gardiol[9]).

Trois dimensions de la pauvreté

Le caractère réducteur de la définition de la pauvreté par l'approche monétaire est de plus en plus souvent soulevé par les spécialistes. Les propositions de s'intéresser aux indicateurs multiples tels que l'accès au logement et la qualité de celui-ci, l'éducation, la santé, etc., sont de plus en plus courantes. Julien Damon (2016[10]) distingue 3 dimensions de la pauvreté :

La pauvreté subjective met l'accent sur le ressenti et l'expérience vécus par les personnes pauvres. Il s'agit de la manière dont les individus s'estiment ou sont estimés comme pauvres ou précaires.

La pauvreté administrative est liée aux textes (notamment du droit social et fiscal) qui définissent les critères selon lesquels certaines personnes peuvent être considérées comme pauvres ou/et précaires. Elle concerne les personnes qui bénéficient des prestations visant à atténuer la pauvreté et la précarité. Il s'agit notamment des bénéficiaires des minimas sociaux (Revenu de Solidarité Active, Allocation Adulte Handicapé) ou de la Couverture maladie universelle (CMU). La notion de « pauvre » évolue en fonction de la législation : une règle durcissant l'accès au RSA fait baisser le nombre de bénéficiaires, mais pas forcément celui des pauvres. Inversement, la création du Revenu Minimum d'Insertion en 1989 a fait « apparaître » une pauvreté dissimulée auparavant. Une autre faiblesse de cette mesure est liée à la question du non-recours aux droits.[11]

La pauvreté en termes de ressources ou pauvreté monétaire est catégorisée selon certains critères établis ainsi :

- la pauvreté relative correspond à la pauvreté vue en termes d'inégalités de revenus : elle est définie par un revenu inférieur à une part du revenu médian de la population (Insee, Services fiscaux) ;
- la pauvreté absolue, quant à elle, fait référence à une notion de minimum vital et de besoins minimaux à satisfaire.

Les mesures monétaires de la pauvreté sont susceptibles d'être influencées par les changements du revenu médian. En effet, quand le niveau de vie médian baisse, le seuil de pauvreté se réduit et moins de personnes se trouvent situées en dessous de celui-ci.

Bien que le concept de pauvreté monétaire soit largement utilisé dans les études et par les politiques publiques, beaucoup de chercheurs soulignent la nécessité de dépasser cette notion, cette dernière ne rendant pas compte de la complexité du phénomène. En effet, l'enjeu consiste à

9- Lieberherr-Gardiol F., « Quelques éléments pour une définition de la pauvreté ». https://cooperation.epfl.ch/webdav/site/cooperation/shared/publications/cahiers/Cahier%20de%20la%20Cooperation%20numéro%205.pdf

10- Damon J., « Pauvreté et précarité en chiffres », Pauvreté et vulnérabilité sociale, Cahiers français N°390 - Janvier - février 2016.

11- Selon une estimation de septembre 2016, réalisée pour le compte de l'Assemblée nationale, 36% des personnes qui ont droit au RSA n'effectuent pas les démarches pour le percevoir.

souligner son caractère multidimensionnel qui relève non seulement de critères objectifs, mais aussi des représentations et du ressenti des personnes.

La grande pauvreté est liée à un cumul de plusieurs difficultés

La grande pauvreté est constituée d'un cumul de difficultés à subvenir à ses besoins alimentaires, à accéder au logement (elle concerne notamment les personnes sans-abri ou sans logement, dans une situation du logement précaire ou inadéquat), à accéder aux soins et aux droits fondamentaux. La définition de la grande pauvreté établie par le Conseil économique et social dans un avis rendu en 1987 est la suivante : « La précarité est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités, notamment celle de l'emploi, permettant aux personnes et familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales, et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives. Elle conduit à la grande pauvreté, quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence, qu'elle devient persistante, qu'elle compromet les chances de réassumer ses responsabilités et de reconquérir ses droits par soi-même, dans un avenir prévisible ».

La pauvreté et la précarité

› Il existe aussi **une analyse de la pauvreté en termes de conditions de vie**, ou de privations. Une privation représente « une exclusion par rapport au mode de vie dominant, tel qu'il ressort des pratiques sociales » (Lollivier, 2008[12]). L'indicateur de pauvreté en conditions de vie est également utilisé en France. Publié par l'Insee, il mesure la part de ménages qui connaissent au moins huit restrictions sur vingt-sept répertoriées. On compte par exemple les ménages qui ne peuvent pas acheter régulièrement de la viande, ni partir en vacances une semaine par an, ceux qui ont des revenus insuffisants pour équilibrer leur budget ou encore ceux qui ne peuvent pas payer leur loyer.[13]

› Quand on parle des privations il est important de parler de la **vulnérabilité et la précarité**. Ces deux notions renvoient à la situation des pauvres face aux risques. On peut parler de la vulnérabilité externe (risqués liés à la santé, chômage, etc.) et interne (« la fragilité du tissu psychologique et social pour résister aux chocs et ruptures »). Robert Castel, quant à lui, parle d'une vulnérabilité concernant l'affaiblissement des protections liées au travail ce qui met en lien, dans une focale plus large, avec l'individualisme qui se développe au sein des sociétés occidentales.

Depuis quelques décennies en France, on observe une apparition, à côté de l'emploi classique, des emplois à temps partiel, intermittents et des emplois aidés, nommés souvent « sous-emploi »[14]. Les sociologues parlent d'une émergence du précariat, en faisant allusion à la situation de précarité durable qui concerne les personnes qui occupent ce type d'emplois, qui les distingue par rapport au salariat. Leur condition se caractérise par une insécurité sociale et économique (Standing : 2017[15]).

Les dimensions temporelles de la pauvreté

› En ce qui concerne l'aspect temporel, on peut distinguer **la pauvreté transitoire ou conjoncturelle et la pauvreté chronique** (qui renvoie aux formes structurelles et durables de dénuement).

› Il convient de souligner que **la pauvreté résulte toujours d'un processus** : il est donc important de prendre en compte les phénomènes et les dynamiques qui y aboutissent. Jean-Michel Charbonnel (2014) met l'accent sur le fait que la pauvreté est un phénomène qui s'inscrit dans les trajectoires de vie et il faut donc étudier si elle est passagère ou si elle s'inscrit dans la durée pour l'individu concerné.

› Une autre approche qui se propose de dépasser une vision statique de la pauvreté est **la pauvreté ancrée dans le temps**. Cette notion élimine la perte de pouvoir d'achat liée à l'érosion monétaire d'un seuil fixe (comme

12- Lollivier S., « La pauvreté : définitions et mesures », Regards croisés sur l'économie, 2/2008 (n° 4), p. 21-29.

13- « C'est quoi être pauvre ? », Observatoire des inégalités http://www.inegalites.fr/spip.php?page=article&id_article=2136&id_groupe=9&id_mot=76&id_rubrique=1 accès le 2 juillet 2017.

14- « La notion de désaffiliation chez Robert Castel », https://journal-dumauss.net/spip.php?page=imprimer&id_article=1250 accès le 15 juillet 2017.

15- Standing G., Le précariat - Les dangers d'une nouvelle classe, Opportun 2017

c'est le cas de la pauvreté absolue). Elle prend en compte l'évolution des modes de vie, etc. En effet, « aujourd'hui, ne pas pouvoir acheter un téléphone portable ou s'abonner à une connexion Internet constitue ainsi un handicap très sérieux, ne serait-ce que pour la recherche d'un emploi » (Charbonnel 2014).

La pauvreté : un phénomène reproduit socialement

› **Le contexte familial est aujourd'hui considéré comme primordial pour la reproduction du phénomène** de pauvreté. Les études basées sur les données longitudinales des trajectoires de pauvreté montrent que « l'héritage intergénérationnel des désavantages est important (….). Les conséquences de la pauvreté dans l'enfance ou à l'adolescence peuvent durer tout au long du cycle de vie, et se transmettre de génération en génération. » (Pollak, 2008[16]).

› Michel Dollé[17], dans son article intitulé « **La transmission intergénérationnelle de la pauvreté** » met en évidence les facteurs qui influencent la reproduction sociale de la pauvreté. Il souligne le fait que les enfants des familles pauvres deviennent, le plus souvent, des adultes pauvres. Parmi les canaux de la transmission intergénérationnelle de la pauvreté nous pouvons énumérer, toujours d'après Michel Dollé, notamment : la santé et le stress familial, la mixité sociale et l'influence des pairs, le développement des capacités cognitives, la faiblesse de bagage culturel et de formation initiale et le manque du capital social.

16- Catherine Pollak, « Que sait-on des trajectoires de pauvreté dans les pays riches ? », Regards croisés sur l'économie 2008/2 (n°4), p.86-94.

17- Michel Dollé, « La transmission intergénérationnelle de la pauvreté », Regards croisés sur l'économie 2008/2 (n°4), p.97-106.

01.

L'APPROCHE STATISTIQUE D'UNE PAUVRETÉ ÉLEVÉE ET EN AUGMENTATION MASSIVE

DES TERRITOIRES MASSIVEMENT CONCERNÉS PAR LA PAUVRETÉ

Un périmètre situé dans une région pauvre

Pour rappel, le périmètre de cette étude comprend : la métropole lilloise, le Dunkerquois et le Bassin minier-Artois. Ce périmètre est situé dans une région, les Hauts-de-France, qui est la 2e région la plus pauvre de France métropolitaine, avec un taux de pauvreté[18] de 18,2%. (Source : Insee- FiLoSoFi 2013), derrière la Corse (20,2%).

563 000 personnes concernées par la pauvreté dans le périmètre d'étude

Le périmètre d'étude présente un taux de pauvreté moyen de 19,9%, ce qui représente 562 752 personnes vivant avec un revenu inférieur à 60% du revenu médian de France métropolitaine, après redistribution (comprenant les impôts versés et les allocations reçues). Pour un ménage de deux personnes, cela représente moins de 1 000 euros par mois en 2013.

51% des personnes pauvres de la région

Le périmètre d'étude accueille ainsi 51% des personnes en situation de pauvreté de la région Hauts-de-France alors qu'il accueille seulement 35% de la population régionale. Parmi les trois territoires qui composent le périmètre d'étude, le Bassin minier-Artois en accueille le nombre le plus important (299 300 personnes en situation de pauvreté), soit 70 000 personnes de plus que la métropole lilloise (220 300 personnes), devant le Dunkerquois (43 100 personnes).

La pauvreté la plus intense dans le Bassin minier

Parmi les trois territoires du périmètre d'étude, le Bassin minier-Artois présente le taux de pauvreté le plus élevé. La pauvreté y touche 22,7% de la population, soit 6,4 points de plus que dans le Dunkerquois (avec un taux de pauvreté de 16,3%) et 5,1 points de plus que dans la métropole lilloise (17,6%).

TAUX DE PAUVRETÉ ET NOMBRE DE PERSONNES PAUVRES EN 2013

	Taux de pauvreté 2013	Nombre de personnes pauvres 2013
Métropole lilloise	17,6%	220 337
Bassin minier-Artois	22,7%	299 332
Dunkerquois*	16,3%	43 084
Total périmètre d'étude	**19,9%**	**562 752**
Région Hauts-de-France	18,2%	1 110 417
Département du Nord	18,9%	499 196
Département du Pas-de-Calais	20,2%	301 303
France métropolitaine	14,5%	9 236 022

Pauvreté à 60% du revenu médian -Source : Insee - FiLoSoFi

** Dunkerquois : sauf 4 communes en secret statistique dans la Communauté de communes de la région d'Audruicq : Vieille Eglise, Saint-Omer-Capelle, Saint-Folquin, Sainte-Marie-Kerque, Ruminghem.*

À l'échelle des EPCI, dans le Bassin minier, la pauvreté est prégnante dans les communautés d'agglomération de Lens-Liévin (25,7%), d'Hénin-Carvin (23,5%) et de la Porte du Hainaut (23,7%).

À titre de comparaison à l'échelle de la région, le taux de pauvreté est plus élevé dans les agglomérations de Creil (31,6%), du Sud-Avesnois (29,2%) et de Maubeuge (26,4%).

Le taux de pauvreté moins élevé dans les communautés de communes périurbaines aisées de la métropole lilloise

Le taux de pauvreté est relativement bas dans la communauté de communes des Weppes (5%), dans la Communauté de communes du Pévèle-Carembault (8%). Parmi les EPCI où on compte les taux de pauvreté les moins élevés dans le périmètre d'étude figurent aussi la communauté de communes de la Haute Deûle dans la métropole lilloise (avec un taux de pauvreté de 10,2%) et la communauté de communes des Hauts de Flandre dans le Dunkerquois (11,4%).

18- Taux de pauvreté : part des personnes vivant avec un revenu inférieur à 60% de revenu médian de France métropolitaine.

Dans la Métropole Européenne de Lille et dans la communauté urbaine de Dunkerque, des taux de pauvreté moyens masquant les inégalités spatiales

Il est important de noter que les EPCI qui englobent les grandes agglomérations telles que Lille ou Dunkerque présentent des taux de pauvreté plus proches de la moyenne régionale. Par contre, les inégalités sont plus importantes dans ces espaces.

Des inégalités importantes au sein des EPCI

La carte du taux de pauvreté par commune met en évidence des inégalités importantes au sein des EPCI, faisant apparaître les communes où la pauvreté est fortement concentrée, en lien avec le type d'habitat proposé : concentration de l'habitat issu du passé industriel ou minier et/ou de l'habitat locatif social.

Dans la métropole lilloise, la pauvreté est très concentrée à Roubaix, Tourcoing et Lille

Dans la métropole lilloise, **la plus forte concentration de pauvreté est observée à Roubaix** (42% de taux de pauvreté en 2013) qui est le 2e commune du périmètre d'étude pour le nombre personnes pauvres (40 543). **Tourcoing et Lille affichent des taux de pauvreté respectifs de 25,8% et 24,6%, avec un nombre élevé de personnes pauvres** : 57 000 personnes pauvres à Lille, 24 200 à Tourcoing.

Quatre autres communes de la métropole lilloise se distinguent aussi par le nombre de personnes pauvres accueillies :

- Villeneuve d'Ascq (11 400 personnes pauvres, 18,2% de taux de pauvreté) ;
- Wattrelos (8 000, 19,3%) ;
- Armentières (6 200, 23,9%) ;
- Mons-en-Barœul (5 150, 24%).

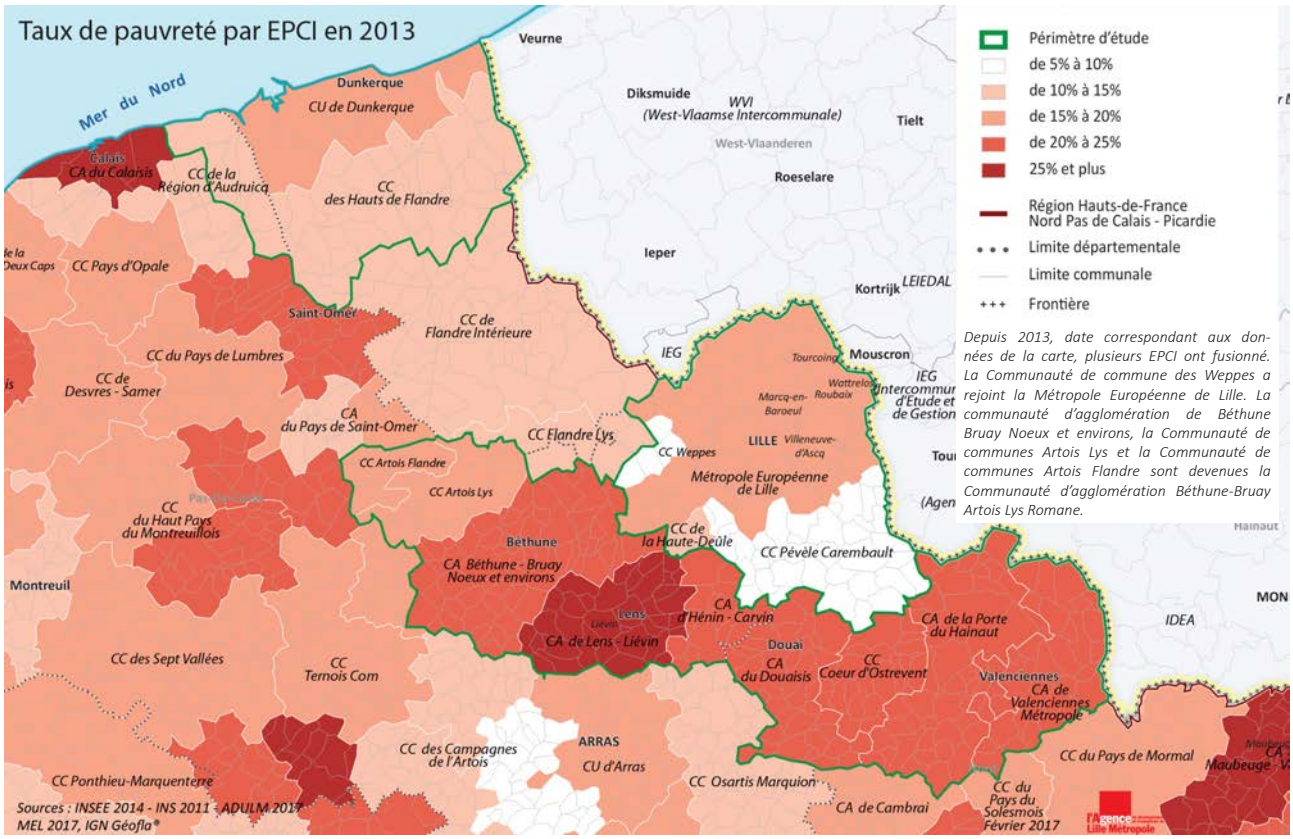

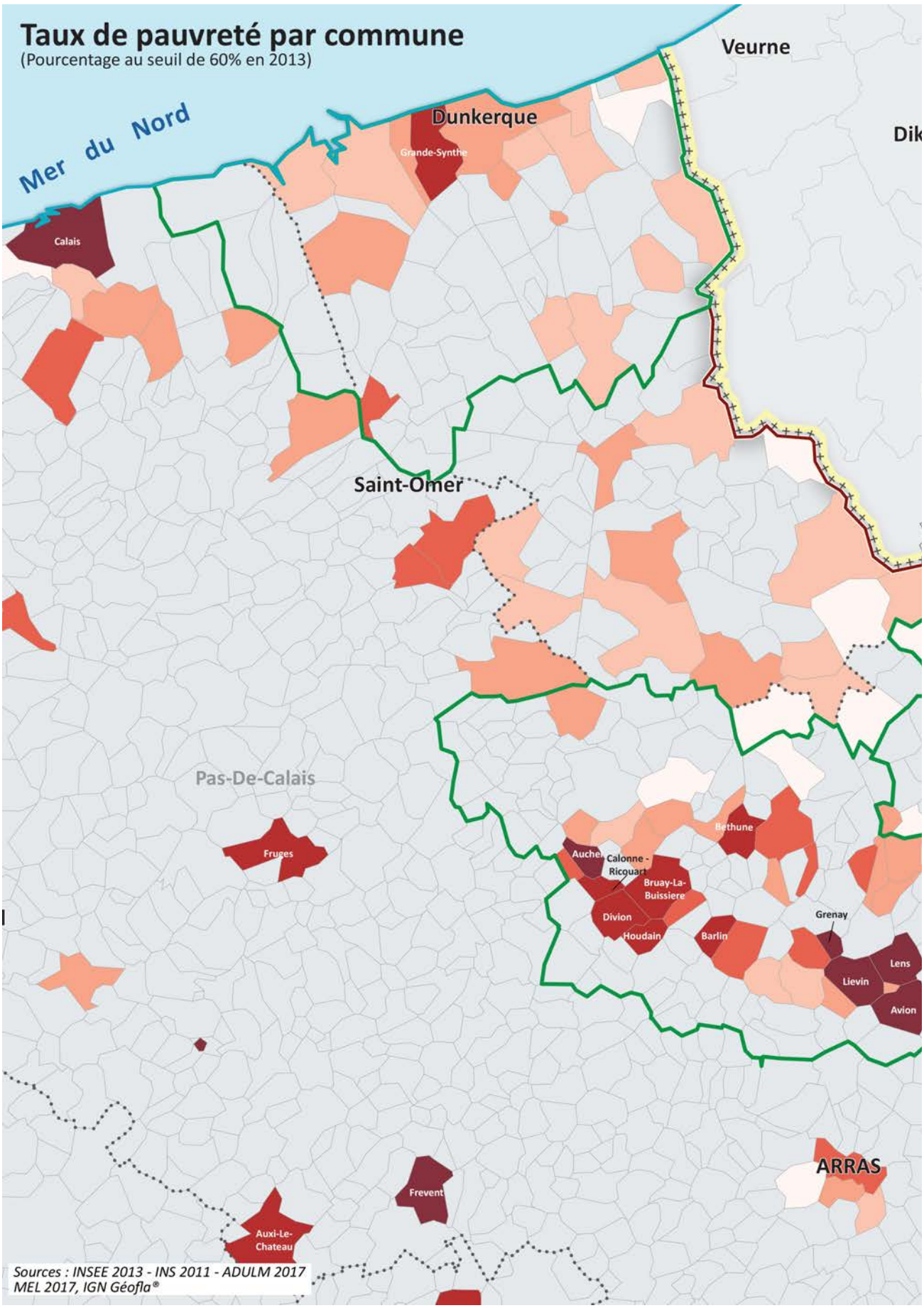
Taux de pauvreté par commune
(Pourcentage au seuil de 60% en 2013)
Mer du Nord
Veurne
Dunkerque
Grande-Synthe
Calais
Saint-Omer
Pas-De-Calais
Fruges
Bethune
Auchel
Calonne - Ricquart
Bruay-La-Buissiere
Divion
Houdain
Barlin
Grenay
Lens
Lievin
Avion
ARRAS
Frevent
Auxi-Le-Chateau
Sources : INSEE 2013 - INS 2011 - ADULM 2017
MEL 2017, IGN Géofla®

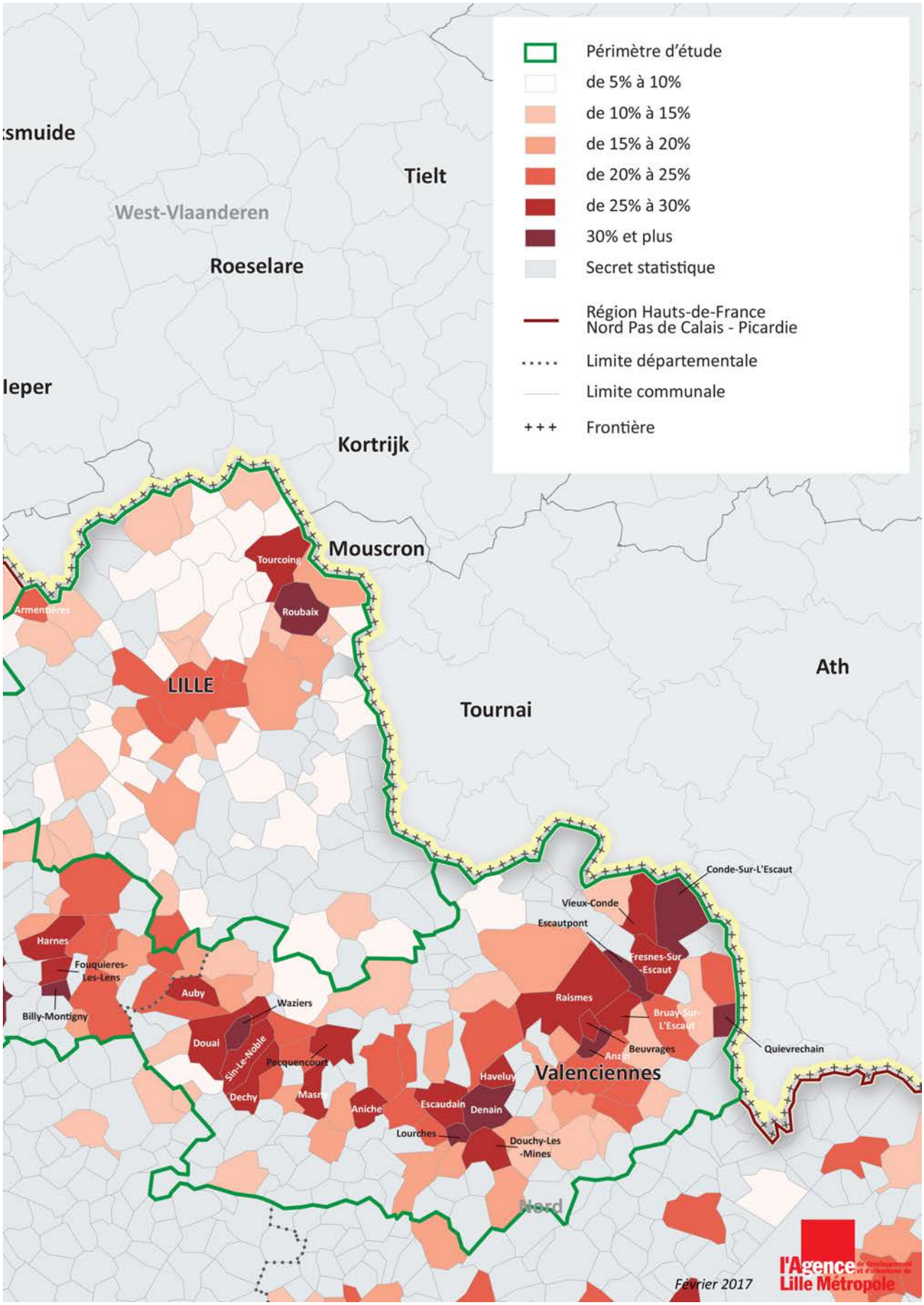
Périmètre d'étude
de 5% à 10%
de 10% à 15%
de 15% à 20%
de 20% à 25%
de 25% à 30%
30% et plus
Secret statistique
Région Hauts-de-France
Nord Pas de Calais - Picardie
Limite départementale
Limite communale
Frontière
smuide
Tielt
West-Vlaanderen
Roeselare
Ieper
Kortrijk
Mouscron
Tourcoing
Roubaix
Armentières
LILLE
Tournai
Ath
Conde-Sur-L'Escaut
Vieux-Conde
Escautpont
Fresnes-Sur
-Escaut
Raismes
Bruay-Sur-
L'Escaut
Beuvrages
Anzin
Quievrechain
Harnes
Fouquieres-
Les-Lens
Billy-Montigny
Auby
Waziers
Douai
Sin-Le-Noble
Pecquencourt
Dechy
Masny
Aniche
Escaudain
Denain
Haveluy
Valenciennes
Lourches
Douchy-Les
-Mines
Nord
Février 2017
l'Agence
Lille Métropole

Il s'agit aussi bien de communes ayant un habitat ouvrier traditionnel que de communes accueillant de grands ensembles de logements sociaux. Par ailleurs, 35 communes comptent moins de 10% de taux de pauvreté : dans la couronne nord-ouest, les Weppes, la Pévèle.

Dans le Bassin minier-Artois, une pauvreté à la fois très intense et très éparse

Dans le Bassin minier-Artois, la pauvreté monétaire observée présente des taux très élevés dans un nombre important de communes.

Treize communes connaissent des taux de pauvreté de plus de 30% tout au long de l'arc minier, dont Denain (42,6%, 8 750 personnes pauvres), Lourches (40,9%, 1 550 personnes pauvres) et Condé sur l'Escaut (35,9%, 3 500 personnes pauvres). **Neuf communes accueillent plus de 5 000 personnes pauvres**. Il s'agit des communes les plus peuplées : Douai (11 000 personnes pauvres avec un taux de pauvreté de 26,7%), Valenciennes (10 500 personnes pauvres avec un taux de pauvreté de 24,5%), Lens (10 000 personnes pauvres avec un taux de pauvreté de 31,8%), Liévin (9 500, 30,3%), Denain (8 750, 42,6%), Béthune (7 000, 27,4%), Hénin-Beaumont (6 700, 24,9%), Bruay-la-Buissière (3 300, 27,7%) et Avion (5 150, 30,4%).

Cette pauvreté est également très éparse dans le territoire. 23 communes comptent entre 25% et 29,9% de taux de pauvreté. 54 communes accueillent entre 1 000 et 4 300 personnes pauvres. Parmi les communes sans secret statistique[19], seules 5 communes comptent moins de 5% de taux de pauvreté.

Dans le Dunkerquois : la pauvreté concerne un nombre important de personnes à Dunkerque mais est plus intense à Grande-Synthe

Dans le Dunkerquois, où la pauvreté est globalement moins présente que dans le Bassin minier-Artois et dans la métropole lilloise, deux villes concentrent le phénomène :

- Grande-Synthe présente le taux de pauvreté le plus élevé de ce territoire avec 28,1% (6 000 personnes pauvres) ;
- Dunkerque compte le nombre le plus important de personnes pauvres : 17 800 personnes pauvres avec un taux de pauvreté de 19,8%.

19- Les taux de pauvreté sont diffusés sur les zones de plus de 1 000 ménages ou plus de 2 000 personnes dans lesquelles au moins 200 personnes et au moins 11 ménages sont pauvres ou à bas revenus, et au moins 200 personnes et au moins 11 ménages ne sont pas pauvres ou à bas revenus. On compte pour les données 2013, 256 communes concernées par le secret statistiques sur les 485 du périmètre d'étude.

LES 20 COMMUNES DU PÉRIMÈTRE ACCUEILLANT PLUS DE 5 000 PERSONNES PAUVRES EN 2013 (ET LE TAUX DE PAUVRETÉ)

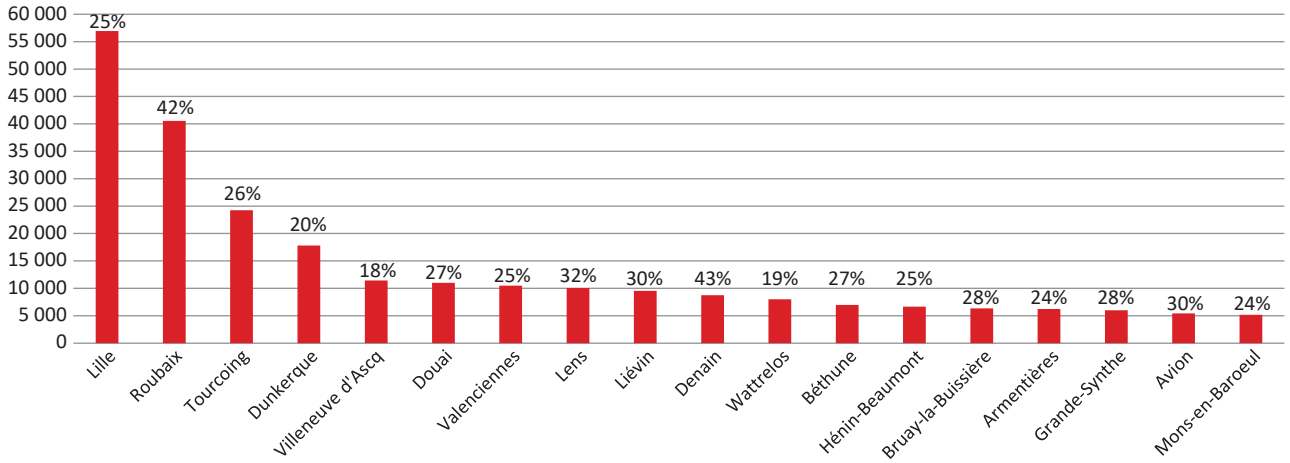

Source : Insee - FiLoSoFi 2013 - Taux de pauvreté à 60%

LA PAUVRETÉ EST ALIMENTÉE PAR DES PHÉNOMÈNES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DE FOND

L'importance de la pauvreté dans ce territoire est liée à son histoire industrielle

L'importance de la pauvreté dans l'ancienne région du Nord-Pas de Calais est un phénomène historique qui tire ses origines du XIXe siècle. Il s'agit d'un territoire qui a subi une industrialisation rapide, liée au développement de l'industrie, notamment textile. C'est pendant cette époque que s'est développée la classe ouvrière, nombreuse mais ne disposant presque d'aucun capital : « les plus fortunés ne comptent que pour environ 9% de la population et possèdent plus de 92% des richesses ; la classe ouvrière, qui représente plus de 60% de la population, n'en possède que 0,26% » (Collectif Degeyter 2017[20]).

Aujourd'hui, la question des inégalités reste très présente dans la région. Comme nous l'apprend la note d'analyse publiée par France Stratégie[21], les chances d'ascension sociale des enfants d'origine populaire présentent des écarts très importants selon le lieu de naissance. Dans l'ancienne région Nord-Pas de Calais, seulement un peu plus d'un quart des enfants d'ouvriers et d'employés ont connu une mobilité ascendante dans les générations les plus récentes.

La part des ouvriers actifs dans la région Hauts-de-France est de 27% pour l'ensemble du périmètre d'étude. Cette part est particulièrement élevée dans le Dunkerquois (29%) et dans le Bassin minier-Artois (31%) mais nettement moins élevée dans la métropole lilloise (21%).

20- Collectif Degeyter, Sociologie de Lille, coll. La Découverte, 2017.
21- France Stratégie n° 36, novembre 2015.

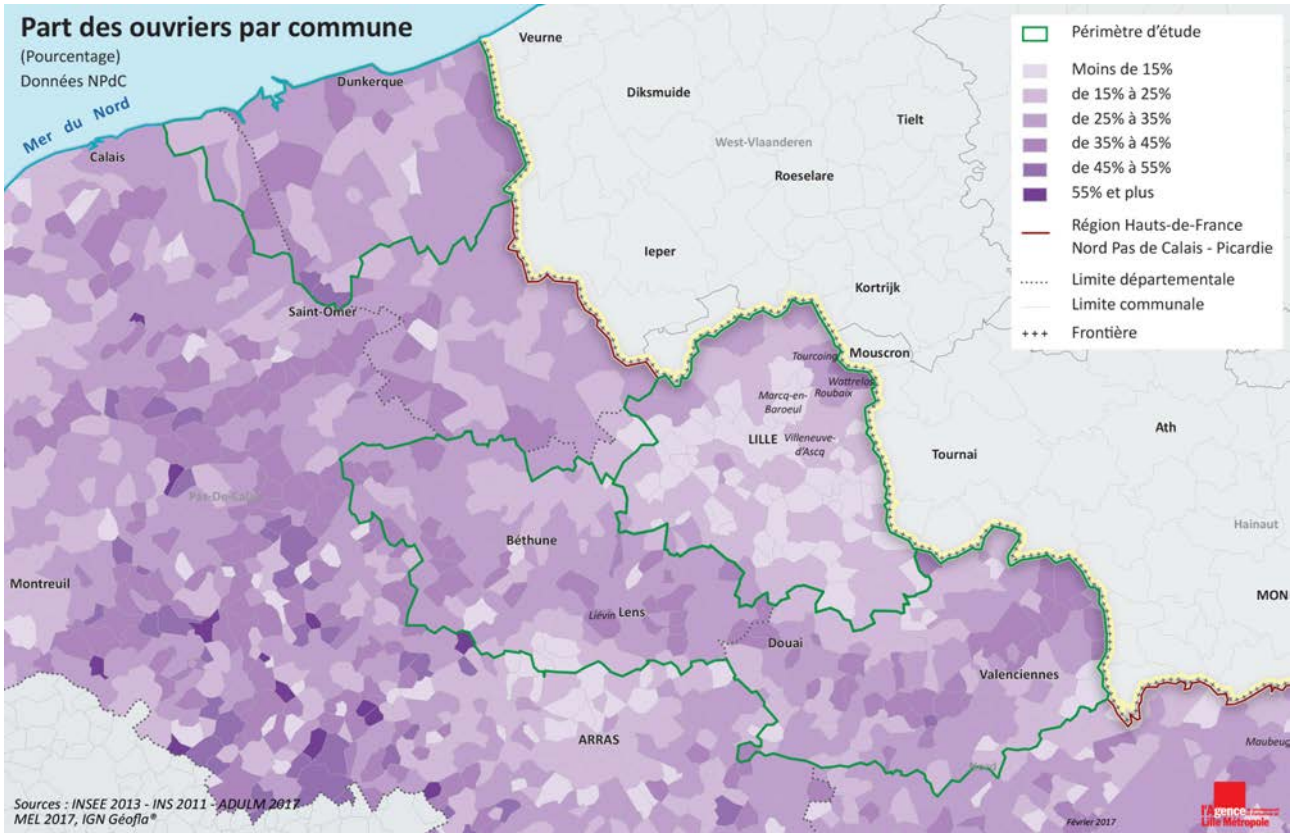

Une pauvreté liée à un taux de chômage élevé et toujours en hausse

Une part de chômeurs 1,8 fois supérieure à la moyenne nationale

Dans l'ensemble du périmètre d'étude, la part des chômeurs dans la population active est de 17,4% en 2013 contre 9,6% dans l'ensemble de la France métropolitaine (source : Insee, Recensement). Parmi les trois territoires du périmètre d'étude, c'est dans le Bassin minier-Artois que cette part atteint le plus haut niveau avec 19,4%. Elle est de 16,6% dans le Dunkerquois et de 15,9% dans la métropole lilloise.

Sur la carte ci-dessous, on observe que le chômage est particulièrement élevé dans le Bassin minier, territoire qui a été durement touché par les fermetures des mines. La part des chômeurs est également élevée dans le cœur de la métropole lilloise et à Dunkerque et Grande-Synthe.

Le chômage, un phénomène en hausse, alimentant le développement de la pauvreté

Le nombre des chômeurs augmente fortement dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais entre 2008 et 2013, avec respectivement 262 730 et 312 933 chômeurs supplémentaires pendant cette période.

Parmi les trois territoires étudiés, le taux d'évolution annuel moyen du nombre de chômeurs est le plus élevé dans le Dunkerquois (+5,1% par an) et moins élevé dans la métropole lilloise (+3,9% par an) et dans le Bassin minier-Artois (+3,2% par an). Le chômage étant déjà très élevé dans le Bassin minier, la hausse relative est moins élevée sur cette période.

Ainsi, plusieurs secteurs connaissent une hausse importante du nombre de chômeurs entre 2008 et 2013 :

› dans la métropole lilloise, les territoires lillois (+2 917 chômeurs, soit +3% par an), Tourquennois (+2 554, soit +4,3% par an), Roubaisien (+2 324, soit +2,4% par an) ;

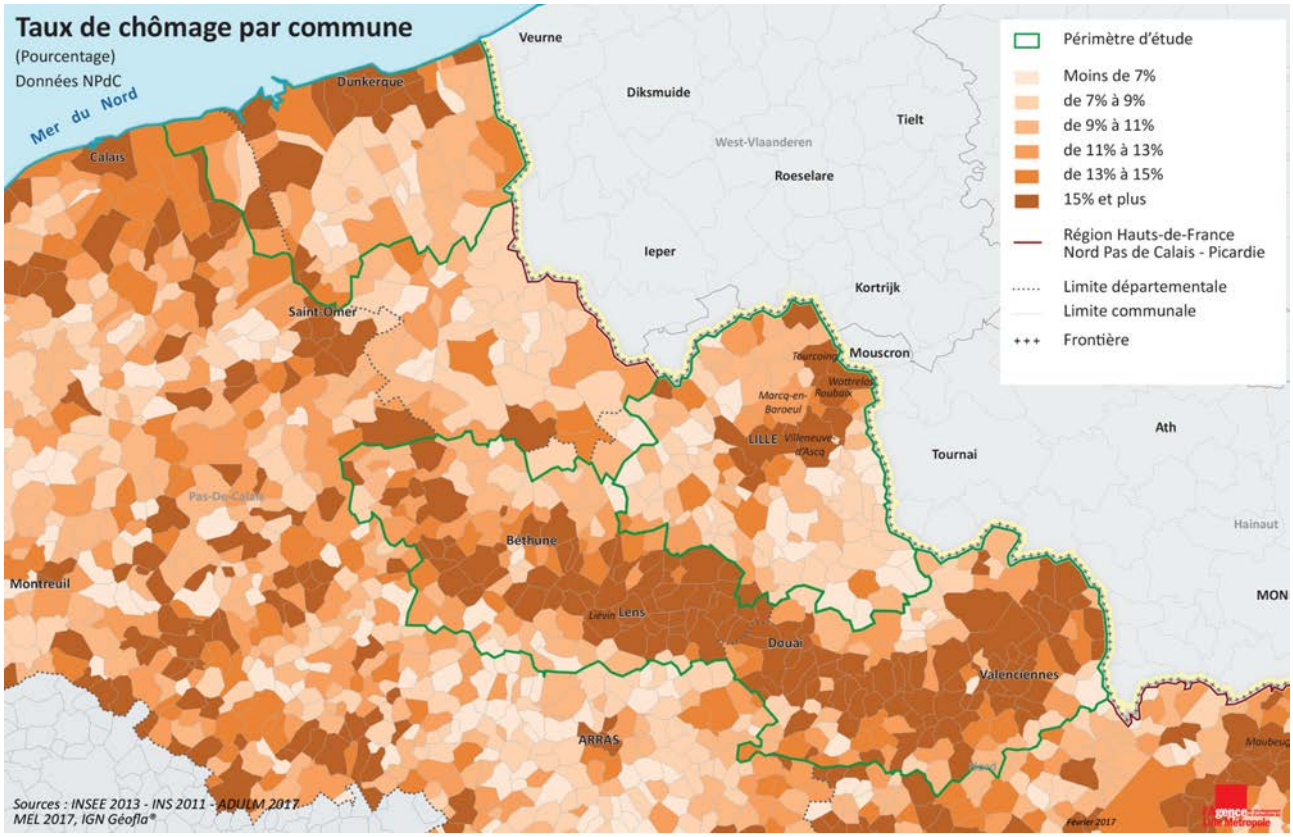

› le territoire du Dunkerquois a vécu une hausse de 2 126 chômeurs, (+2,3% par an) ;
› dans le Bassin minier-Artois, la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut (+1 264 chômeurs, soit +4,9% par an), l'ancienne communauté de communes Artois-Lys[22] (+1 155, soit +4,8% par an), la communauté d'agglomération du Douaisis-Ville de Douai (+1 077, soit +5,5% par an), l'agglomération de Lens-Liévin (+1 002, soit +2,9% par an).

Un taux de pauvreté lié au faible taux d'activité des femmes

Un éloignement du marché du travail lié aux caractéristiques régionales et sociales

L'éloignement des femmes par rapport au marché du travail est une caractéristique régionale, en particulier dans les secteurs les plus défavorisés socialement. Cet éloignement est dû à des causes multiples et interdépendantes : manque de formation, manque d'emplois peu qualifiés suffisamment stables pour être rémunérateurs, poids des grossesses précoces dans certains milieux, difficultés (réelles et psychologiques) pour la garde des enfants, hausse du nombre des familles monoparentales (où dans l'immense majorité l'adulte est la mère).[23]

Dans le périmètre d'étude, le taux d'activité[24] des femmes est de 64%, soit 6 points de moins que la moyenne de la France métropolitaine (70%) et légèrement en dessous par rapport au taux régional (65%). L'écart par rapport à

22- L'ancienne Communauté de communes Artois-Lys a intégré en 2017 la Communauté d'agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane.

23- 85% des cas à l'échelle nationale. Source : Insee, enquête Études des relations familiales intergénérationnelles (Erfi), 2005.

24- Taux d'activité des femmes : la part des actifs (actifs occupés et chômeurs) parmi les femmes âgées de 15 à 64 ans.

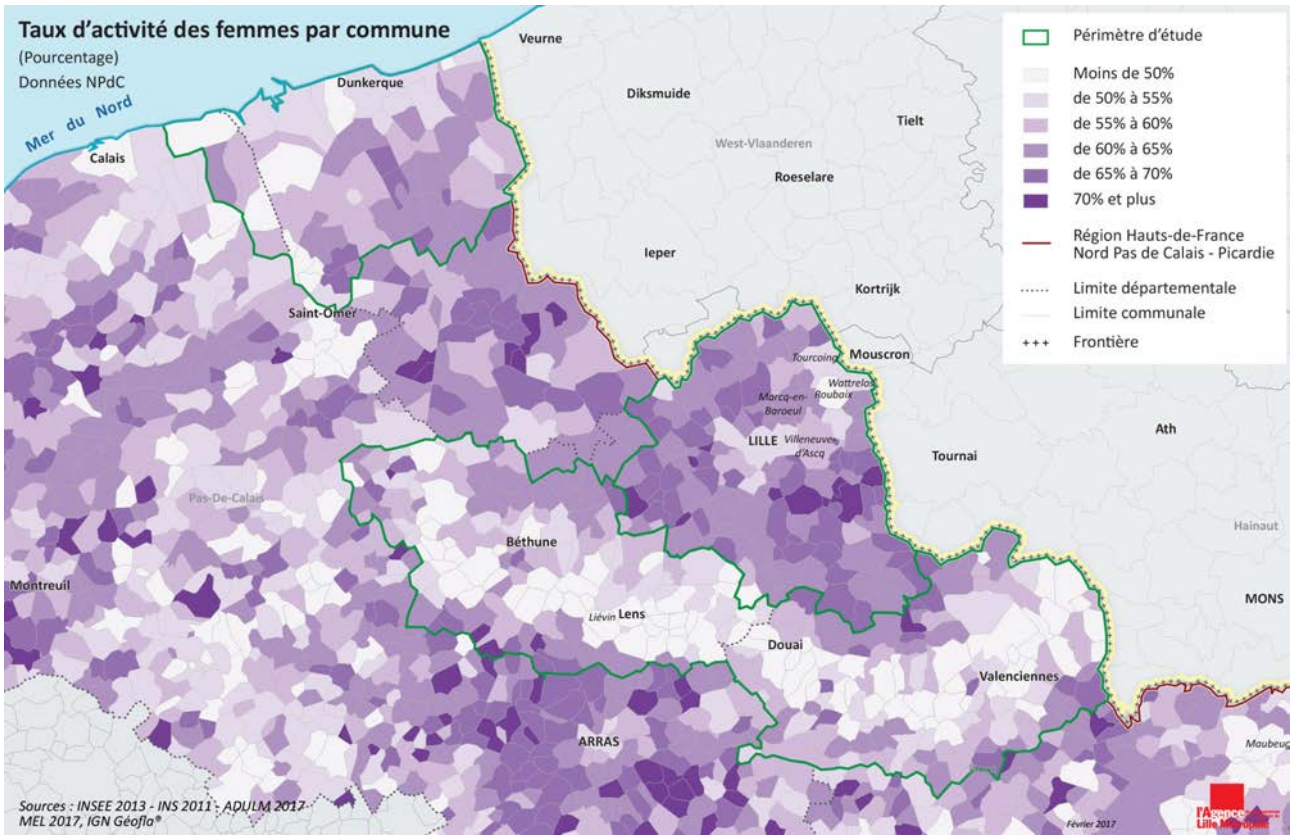

la moyenne nationale est encore plus grand quant au taux d'emploi[25] des femmes (53% dans le périmètre d'étude contre 60% en France métropolitaine).

Le taux d'activité féminin le plus faible concerne le Bassin minier-Artois

Concernant les trois territoires étudiés, il existe des différences notables :

- dans la métropole lilloise, le taux d'activité et le taux d'emploi féminin sont plus élevés que la moyenne régionale et la différence par rapport au niveau national est entre 3 et 4 points, avec un écart significatif entre les quartiers prioritaires de la politique de la ville et le reste de l'agglomération ;
- les taux d'activité et d'emploi féminins les plus bas concernent le Bassin minier-Artois où seulement 49% des femmes sont en emploi ;
- le Dunkerquois est dans une situation intermédiaire avec un taux d'activité féminin inférieur de 2 points à la moyenne régionale.

TAUX D'ACTIVITÉ ET TAUX D'EMPLOI DES FEMMES EN 2013

	Taux d'activité des femmes	Taux d'emploi des femmes
Métropole lilloise	67%	56%
Bassin minier-Artois	61%	49%
Dunkerquois	63%	51%
Périmètre d'étude	64%	53%
Région Hauts-de-France	65%	54%
Département du Nord	65%	54%
Département du Pas-de-calais	63%	53%
France Métropolitaine	70%	60%

Source : Insee - Recensement 2013

25- Taux d'emploi des femmes : part des femmes ayant un emploi parmi les femmes de 15 à 64 ans.

La hausse du nombre de familles monoparentales : un des phénomènes qui aggravent la pauvreté dans le périmètre d'étude

La fragilité économique et sociale des familles monoparentales

Les familles comprenant un seul adulte ont, d'une manière générale, des conditions de vie moins favorables que la moyenne. « Seule la moitié des mères de famille monoparentale occupent un emploi à temps complet, alors qu'elles fournissent en général l'essentiel des revenus du ménage. Les familles monoparentales vivent dans des conditions de logement plus difficiles et plus fragiles que les couples avec enfants. Elles sont moins souvent propriétaires. Signe des difficultés à vivre seul avec des enfants, 10% de ces familles partagent leur logement avec d'autres personnes, habituellement un parent »[26]. De plus, le niveau de diplôme des parents isolés est inférieur à celui des parents en couple (DREES 2015 « Les familles monoparentales depuis 1990 »[27]). Les familles monoparentales représentent près d'un quart de la population pauvre en 2016, selon l'Observatoire des inégalités[28]. Cela peut être expliqué, d'une part, par le fait que ces familles vivent des revenus d'une seule personne, et, d'autre part, par le fait que dans « près de neuf cas sur dix, cette personne est une femme »[29]. Or, les mères seules sont plus souvent au chômage ou en emploi précaire.

La hausse du nombre des familles monoparentales

Selon l'Observatoire des inégalités, le nombre de familles monoparentales a doublé entre les années 1990 et 2010 en France métropolitaine (en passant de 950 000 en 1990 à 1,8 million en 2013)[30].

26- https://www.insee.fr/fr/statistiques/1281271accès le 03/09/2017
27- Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques, Dossiers Solidarité et santé n°67, juillet 2015 : « Les familles monoparentales depuis 1990 ».
28- http://www.inegalites.fr/spip.php?page=article&id_article=2240 accès le 03/09/2017
29- Ibidem
30- Ibidem

16% des familles du périmètre d'étude sont des familles monoparentales

La proportion des familles monoparentales par commune, dans les trois territoires étudiés, est la plus forte dans la métropole lilloise (17,4%) puis dans le Bassin minier-Artois (16,1%). Elle est la plus faible dans le Dunkerquois (13,7%). La moyenne nationale est de 14%.

13 700 familles monoparentales supplémentaires en 5 ans

L'évolution annuelle moyenne la plus forte concerne le Dunkerquois (+3,6% par an). Dans le Bassin minier-Artois et dans la métropole lilloise ce pourcentage est moindre avec respectivement +2,1% par an et +1,7% par an. En termes d'évolution totale, c'est le Bassin minier-Artois qui enregistre l'augmentation la plus importante du nombre des familles monoparentales entre 2008 et 2013 (+5 300).

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE FAMILLES MONOPARENTALES ENTRE 2008 ET 2013

	Nombre de familles monoparentales en 2008	Nombre de familles monoparentales en 2013	Part des familles monoparentales parmi l'ensemble des familles en 2013	Évolution annuelle moyenne	Évolution totale
Métropole lilloise	51 637	56 324	17,4%	+1,75%	+4 687
Bassin minier- Artois	48 594	53 904	16,1%	+2,10%	+5 310
Dunkerquois	19 443	23 161	13,7%	+3,56%	+3 718
Périmètre d'étude	**119 674**	**133 389**	**16,4%**	**+2,19%**	**+13 715**
Région Hauts-de-France	227 238	248 976	15,1%	+1,84%	+21 738
Département du Nord	104 230	114 211	16,4%	+1,85%	+9 981
Département du Pas-de-Calais	55 661	60 364	14,7%	+1,64%	+4 703

Source : Insee, Recensement 2013

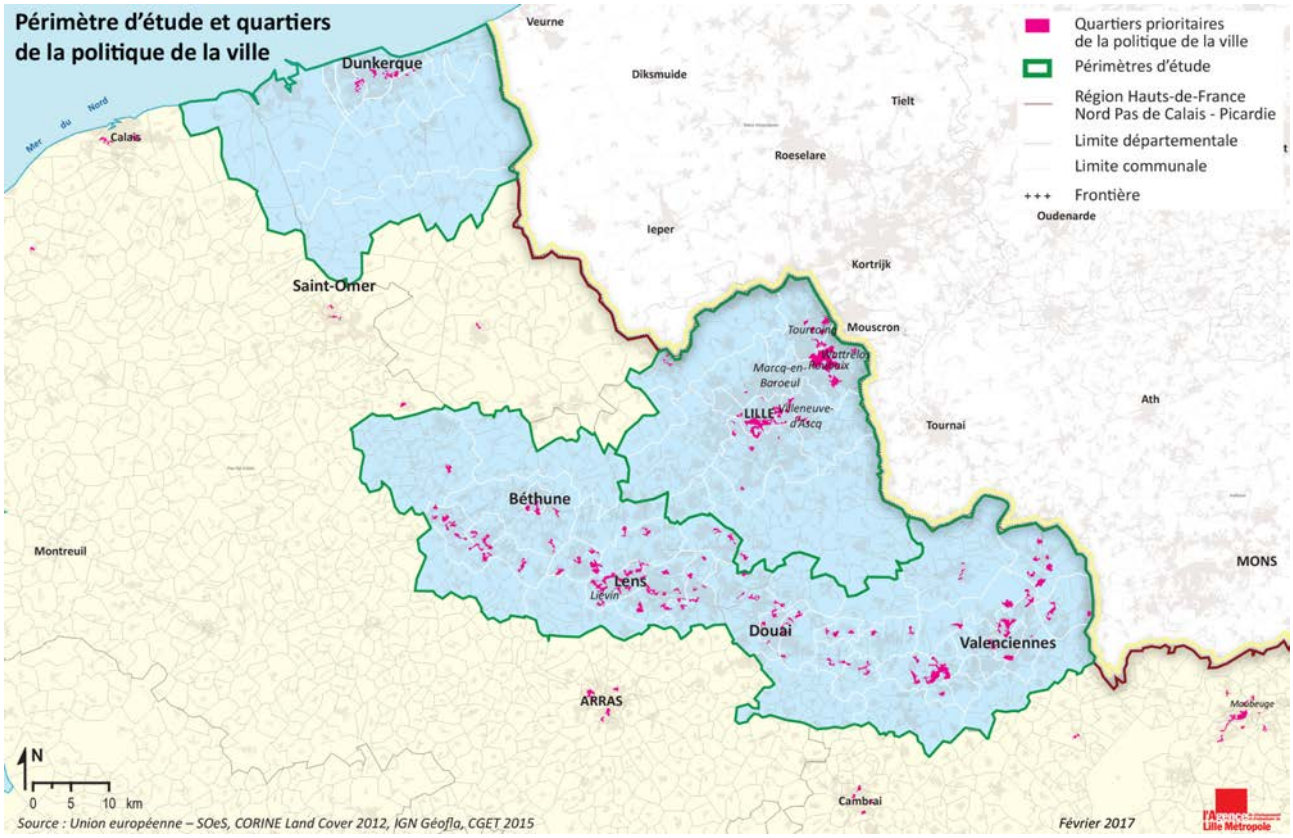

PAUVRETÉ DANS ET HORS DES QUARTIERS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE (QPV) EN 2013

	Taux de pauvreté 2013	Nombre de personnes pauvres 2013	Part des personnes pauvres du territoire dans et hors PQV
Total métropole lilloise	17,6%	220 337	100%
QPV de la métropole lilloise	44,4%	92 862	42,1%
Métropole lilloise hors QPV	12,2%	127 475	57,9%
Total Bassin minier- Artois	22,7%	299 332	100%
QPV du Bassin minier- Atois	44,2%	88 487	29,6%
Bassin minier- Artois hors QPV	18,9%	210 845	70,4%
Total Dunkerquois*	16,3%	43 084	100%
QPV du Dunkerquois	41,3%	10 687	24,8%
Dunkerquois hors QPV	13,6%	32 397	75,2%
TOTAL PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE	**19,9%**	**562 752**	**100%**
QPV du périmètre d'étude	44,1%	192 036	34,2%
Périmètre d'étude hors QPV	15,5%	370 033	65,8%
Région Hauts-de-France	18,2%	1 110 417	100%
QPV de la Région	45,5%	303 818	27,5%
Région hors QPV	14,9%	801 038	72,5%
Département du Nord	18,9%	499 196	100%
QPV du Nord	44,4%	162 583	32,6%
Nord hors QPV	14,8%	366 613	67,4%
Département du Pas de Calais	20,2%	301 303	100%
QPV du Pas de Calais	46,1%	73 214	24,3%
Pas de Calais hors QPV	17,1%	228 089	75,7%

Source : Insee - FiLoSoFi

** Dunkerquois : sauf 4 communes en secret statistique dans la communauté de communes de la région d'Audruicq : Vieille Eglise, Saint-Omer-Capelle, Saint-Folquin, Sainte-Marie-Kerque, Ruminghem.*

LE CARACTÈRE DIFFUS DE LA PAUVRETÉ

Une concentration intense de la pauvreté dans les quartiers de la politique de la ville…

En toute logique, puisque le niveau de revenu est un des critères qui a permis de définir les contours des quartiers de la politique de la ville (voir l'encadré en bas de page), la pauvreté est fortement concentrée dans les quartiers de la politique de la ville du périmètre d'étude avec un taux moyen de 44% de personnes pauvres parmi la population.

… mais 2 personnes pauvres sur 3 habitent en dehors des quartiers de la politique de la ville

La présence de la pauvreté va au-delà des quartiers de la politique de la ville. C'est ainsi que sur les 563 000 personnes pauvres du périmètre d'étude, 370 000 habitent en dehors des quartiers de la politique de la ville soit 66%.

Dans le Dunkerquois et le Bassin minier-Artois, la pauvreté la plus diffuse

La part des personnes pauvres résidant en dehors des quartiers de la politique de la ville diffère selon les trois territoires du périmètre d'étude :

› 75% dans le Dunkerquois ;
› 70% dans le Bassin minier-Artois ;
› 57% dans la métropole lilloise.

Cela s'explique par la plus ou moins grande concentration de l'habitat à vocation sociale qu'il soit effectivement géré par un bailleur social ou qu'il s'agisse d'un habitat privé à bas coût.

RÉPARTITION DES PERSONNES PAUVRES DANS ET HORS QUARTIERS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE EN 2013

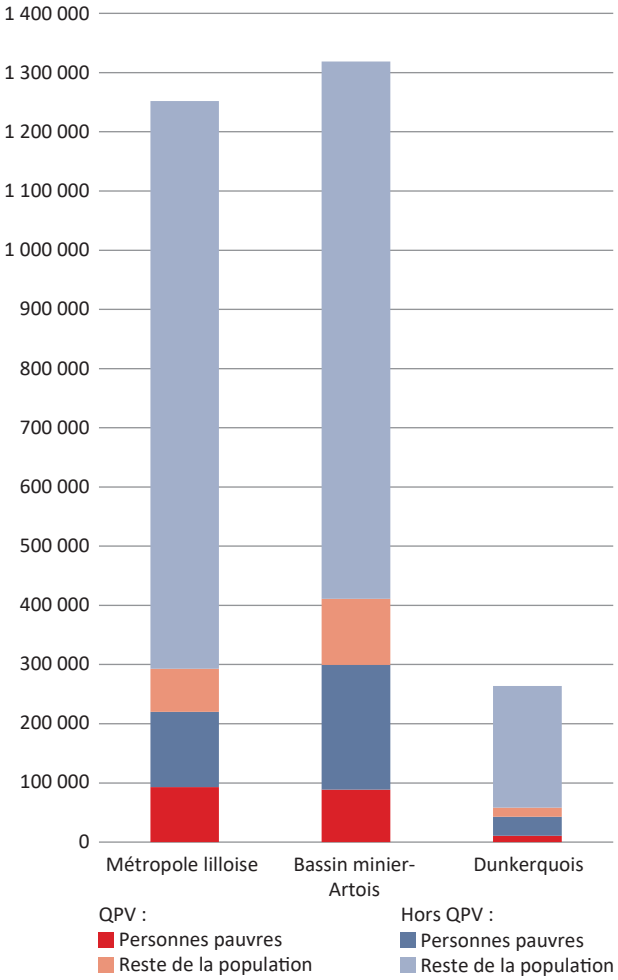

Source : Insee, FiLoSoFi

Rappel : politique de la ville et pauvreté

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville ont été définis selon 2 critères :

› un critère de concentration avec un nombre minimal de 1 000 habitants ;
› un écart de développement économique et social apprécié par un critère de revenu des habitants. Cet écart est défini par rapport, d'une part, au territoire national et, d'autre part, à l'unité urbaine dans laquelle se situe chacun de ces quartiers.

Bien que les quartiers de la politique de la ville aient été définis selon un indicateur de pauvreté, cette politique n'est pas une politique de lutte contre la pauvreté mais une politique qui vise à réduire les écarts entre les territoires et les effets que la concentration des difficultés sociales implique sur les habitants.

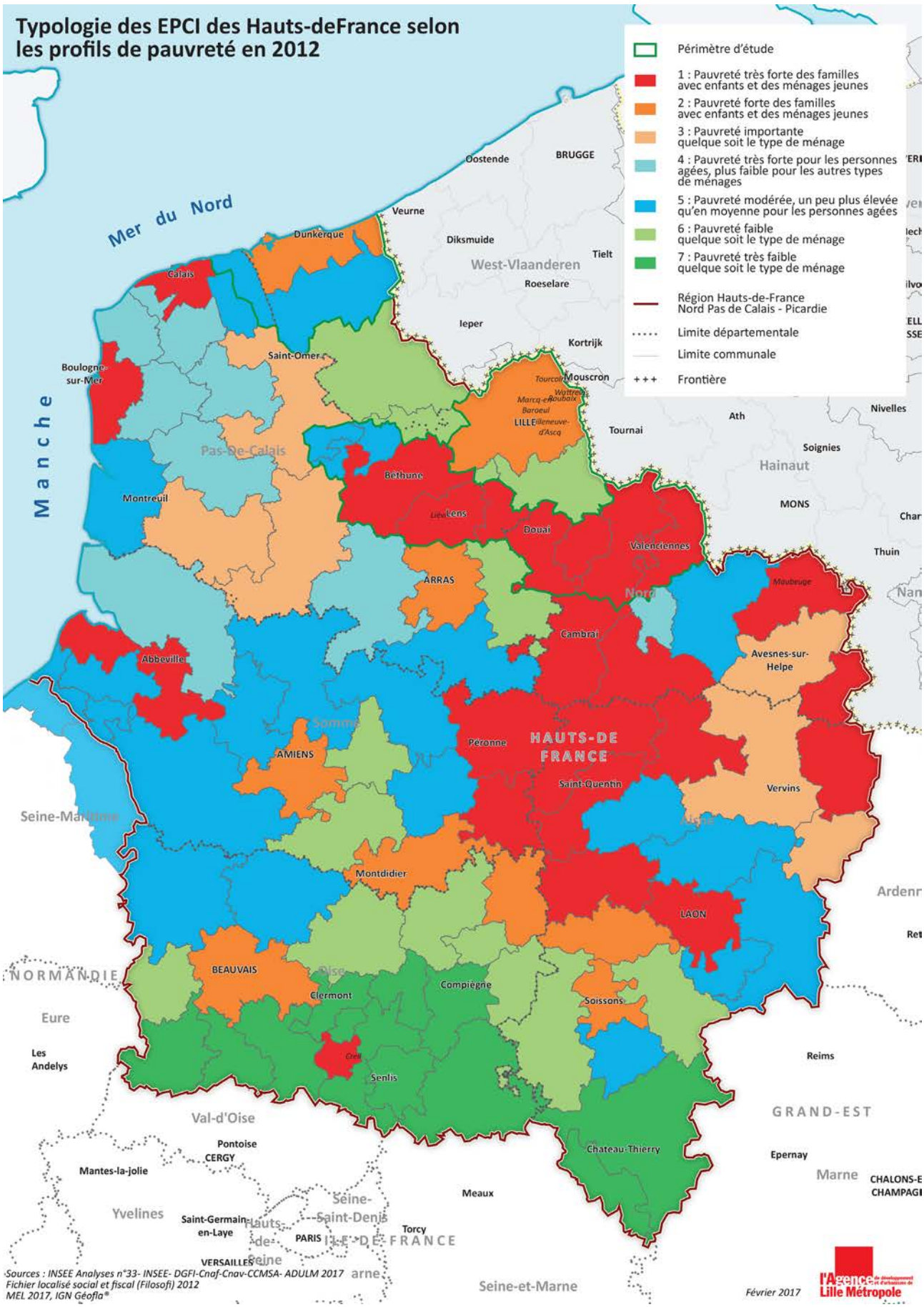
Typologie des EPCI des Hauts-deFrance selon les profils de pauvreté en 2012
Périmètre d'étude
1 : Pauvreté très forte des familles avec enfants et des ménages jeunes
2 : Pauvreté forte des familles avec enfants et des ménages jeunes
3 : Pauvreté importante quelque soit le type de ménage
4 : Pauvreté très forte pour les personnes agées, plus faible pour les autres types de ménages
5 : Pauvreté modérée, un peu plus élevée qu'en moyenne pour les personnes agées
6 : Pauvreté faible quelque soit le type de ménage
7 : Pauvreté très faible quelque soit le type de ménage
Région Hauts-de-France Nord Pas de Calais - Picardie
Limite départementale
Limite communale
Frontière
Mer du Nord
Manche
Oostende
BRUGGE
Veurne
Dunkerque
Calais
Diksmuide
West-Vlaanderen
Tielt
Roeselare
Ieper
Kortrijk
Mouscron
Boulogne-sur-Mer
Saint-Omer
Pas-De-Calais
Tourcoing
Wattrelos
Roubaix
Marcq-en-Baroeul
LILLE
Villeneuve-d'Ascq
Tournai
Ath
Nivelles
Soignies
Hainaut
MONS
Thuin
Béthune
Lens
Douai
Valenciennes
Montreuil
ARRAS
Maubeuge
Cambrai
Avesnes-sur-Helpe
Abbeville
Somme
AMIENS
Péronne
HAUTS-DE FRANCE
Saint-Quentin
Vervins
Seine-Maritime
Aisne
Montdidier
LAON
Ardenn
NORMANDIE
BEAUVAIS
Oise
Clermont
Compiègne
Soissons
Eure
Les Andelys
Senlis
Reims
GRAND-EST
Val-d'Oise
Pontoise
CERGY
Mantes-la-jolie
Chateau-Thierry
Epernay
Marne
Meaux
Yvelines
Saint-Germain-en-Laye
Seine-Saint-Denis
Torcy
PARIS
ÎLE-DE-FRANCE
VERSAILLES
Seine-et-Marne
Sources : INSEE Analyses n°33- INSEE- DGFI-Cnaf-Cnav-CCMSA- ADULM 2017
Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012
MEL 2017, IGN Géofla®
Février 2017
l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole

DES TYPOLOGIES DE PAUVRETÉ DIFFÉRENTES DANS LES SECTEURS COMPOSANT CHAQUE TERRITOIRE

Une étude de l'Insee a classé les EPCI de la région en 7 profils de territoires pour décrire la pauvreté

L'Insee a publié en décembre 2016 un « Insee Analyses »[31] consacré à la pauvreté dans la Région, à l'échelle des EPCI, qui a notamment permis de définir 7 profils de territoires pour décrire la pauvreté (voir la carte à l'échelle régionale page 28).

Globalement l'Insee montre que « la pauvreté est élevée et touche plus particulièrement les familles et les ménages jeunes dans les zones urbaines » et que « la pauvreté des ménages âgés est plus diffuse ».

Dans cette étude régionale, les trois territoires du périmètre d'étude se positionnent différemment concernant « la typologie de la pauvreté » observée :

- **l'ensemble du territoire du Bassin minier-Artois fait partie de la typologie de territoire concernée par la pauvreté la plus importante, décrite ainsi : « Pauvreté très forte des familles avec enfants et des ménages jeunes »** : les difficultés sociales et économiques sont importantes et fragilisent les ménages jeunes ;
- **le Dunkerquois se découpe en deux typologies :**
  - le territoire de la communauté urbaine de Dunkerque présente une « pauvreté forte avec des enfants et des ménages jeunes » ;
  - la communauté de communes des Hauts-de-Flandre et la communauté de communes de la région d'Audruicq font partie de la typologie « pauvreté modérée un peu plus élevée qu'en moyenne pour les personnes âgées. »
- **la métropole lilloise se découpe aussi en deux typologies** :
  - la Métropole Européenne de Lille fait partie de la même typologie que la communauté urbaine de Dunkerque « pauvreté forte avec des enfants et des ménages jeunes » ;
  - en revanche, les trois autres communautés de communes, des Weppes, de la Haute-Deûle et du Pévèle-Carembault font partie de la typologie « Pauvreté faible quel que soit le type de ménages ».

« Les EPCI qui englobent les grandes agglomérations telles que Lille (…), Dunkerque (…) présentent des taux de pauvreté plus proches de la moyenne régionale ». Mais l'Insee précise que « les inégalités sont toutefois plus importantes au sein de ces espaces ».

La collaboration avec l'Insee a permis de définir des typologies de pauvreté pour des secteurs plus fins au sein du périmètre d'étude

Comme nous l'avons décrit plus haut, chaque EPCI présente des disparités au sein de son territoire. C'est pourquoi les Agences ont sollicité l'Insee pour avoir la transmission des éléments de cette étude selon des secteurs plus précis mais respectant néanmoins les seuils des secrets statistiques. Il s'agit de secteurs supra communaux qui ont été définis au sein de chaque territoire par l'Agence d'urbanisme compétente et en lien avec le ou les EPCI concernés :

- pour la métropole lilloise, il s'agit des 11 territoires du SCOT ;
- pour le Bassin minier-Artois, la Mission Bassin minier et l'Agence d'urbanisme de l'Artois ont proposé la subdivision des EPCI en 36 secteurs ;
- pour le Dunkerquois, il s'agit des six périmètres de l'enquête ménages déplacement.

À partir des données fournies par l'Insee pour ces périmètres, l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole a réalisé, à partir d'une analyse en composantes principales, la description de la pauvreté dans ces secteurs en 8 typologies. Il s'agit de données issues du fichier FiLoSoFi 2012 qui décrit le taux de pauvreté, le profil des ménages touchés par la pauvreté (composition des ménages, âge de la personne de référence) et les inégalités au sein du territoire.

31- « Insee Analyses - Hauts-de-France » n°33, décembre 2016.

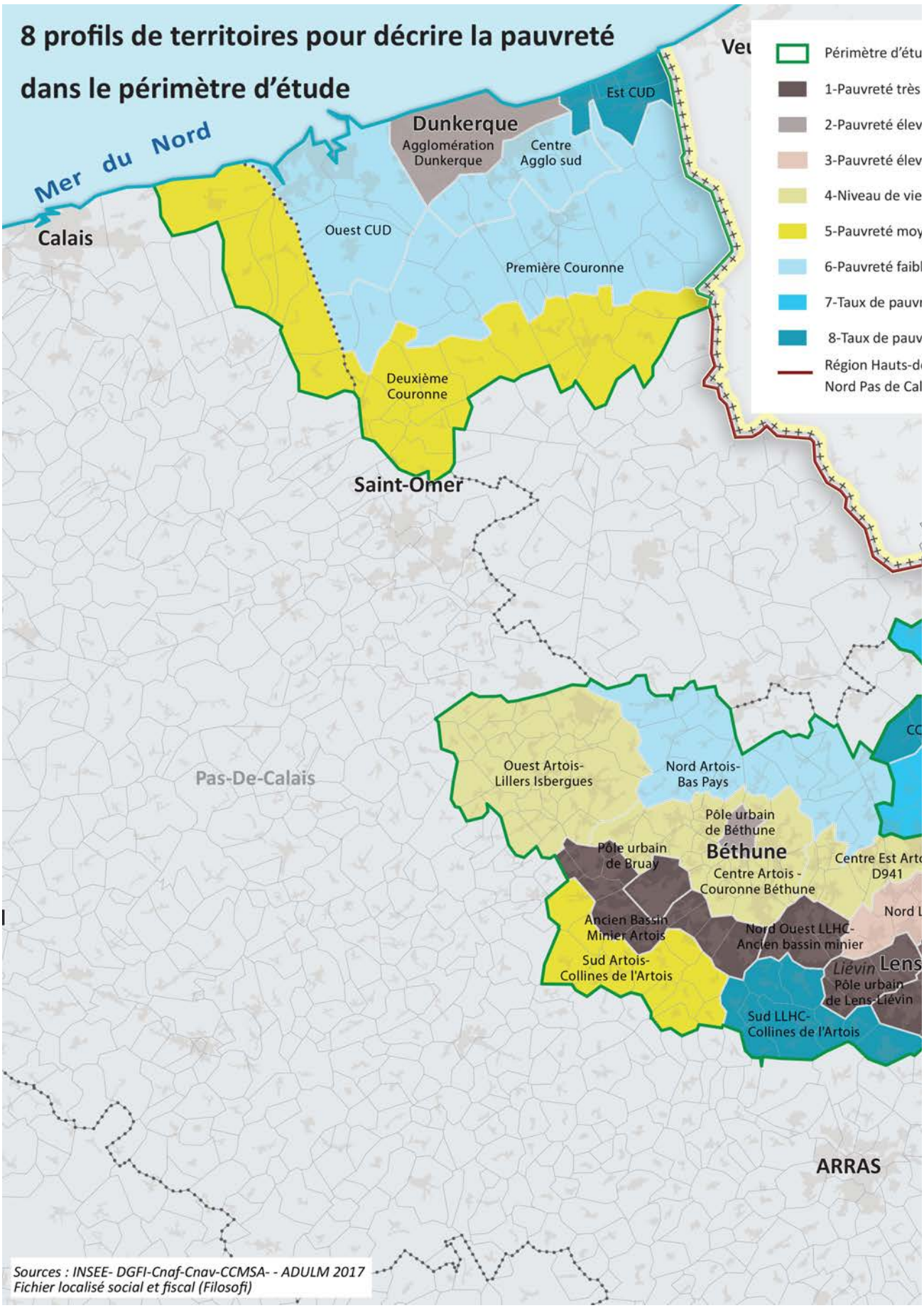
8 profils de territoires pour décrire la pauvreté
dans le périmètre d'étude
Mer du Nord
Calais
Dunkerque
Agglomération Dunkerque
Centre Agglo sud
Est CUD
Ouest CUD
Première Couronne
Deuxième Couronne
Saint-Omer
Pas-De-Calais
Ouest Artois-Lillers Isbergues
Nord Artois-Bas Pays
Pôle urbain de Béthune
Béthune
Centre Artois - Couronne Béthune
Pôle urbain de Bruay
Ancien Bassin Minier Artois
Sud Artois-Collines de l'Artois
Nord Ouest LLHC-Ancien bassin minier
Sud LLHC-Collines de l'Artois
Lièvin
Lens
Pôle urbain de Lens-Liévin
ARRAS
Périmètre d'étu
1-Pauvreté très
2-Pauvreté élev
3-Pauvreté élev
4-Niveau de vie
5-Pauvreté moy
6-Pauvreté faibl
7-Taux de pauv
8-Taux de pauv
Région Hauts-d
Nord Pas de Cal
Sources : INSEE- DGFI-Cnaf-Cnav-CCMSA- - ADULM 2017
Fichier localisé social et fiscal (Filosofi)

de

élevée, quel que soit le type de ménages, sur représentation des couples avec enfants et des familles monoparentales parmi les ménages pauvres

ée quel que soit le type de ménages, inégalités marquées, sur représentation des moins de 30 ans parmi les ménages pauvres

ée, moins d'inégalités, sur représentation des couples avec enfants parmi les ménages pauvres

moyen, inégalités moyennes

enne, sur représentation des couples avec enfants parmi les ménages pauvres

le, sur représentation des plus de 75 ans parmi les ménages pauvres

eté faible, sur représentation des familles monoparentales et des moins de 30 ans parmi les ménages pauvres

reté le plus faible, inégalités importantes, sur représentation des plus de 75 ans et des familles monoparentales parmi les ménages pauvres

e-France
ais - Picardie

····· Limite départementale — Limite communale +++ Frontière

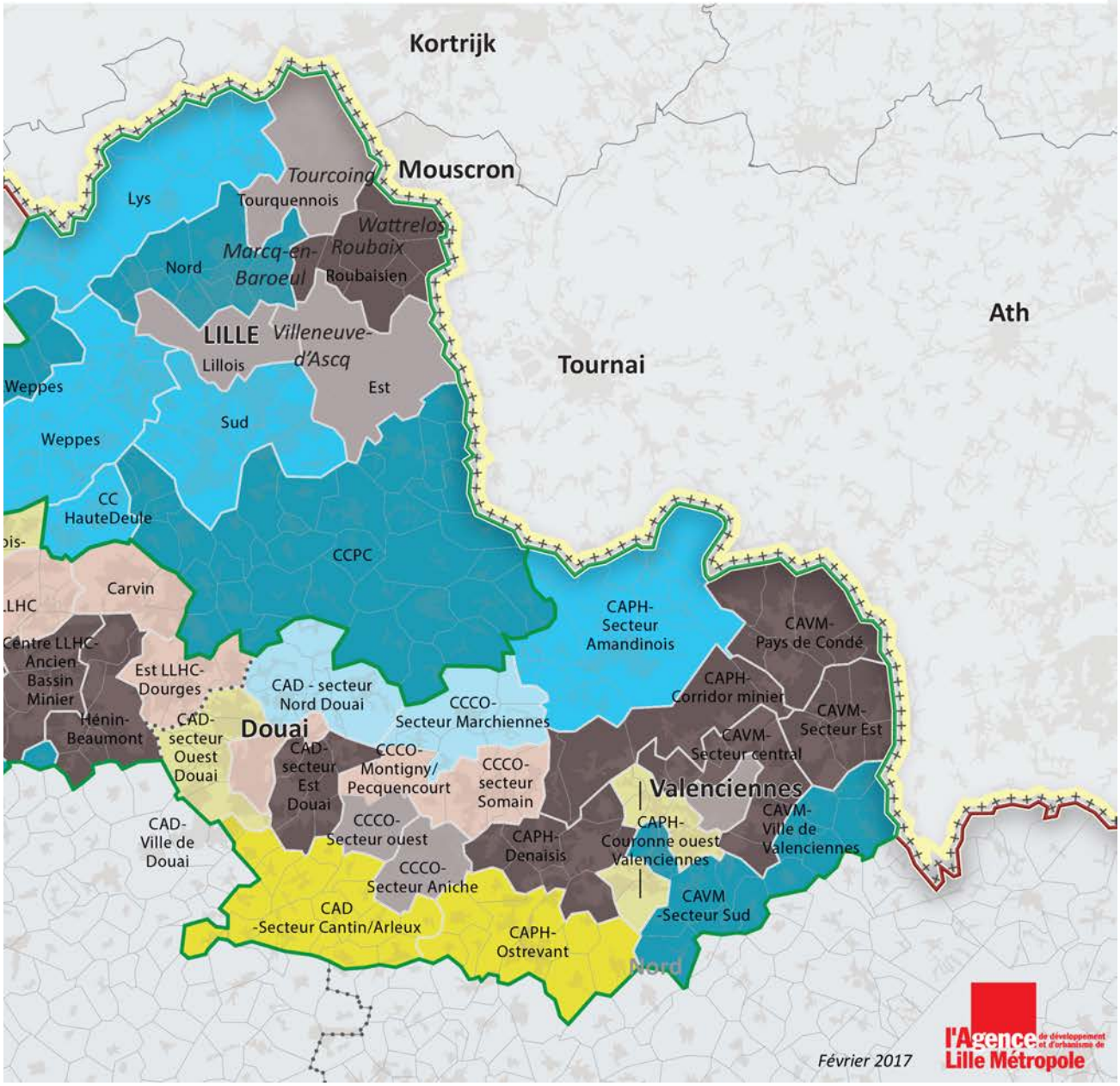

8 PROFILS DE TERRITOIRE PERMETTENT DE DÉCRIRE LA PAUVRETÉ DANS LE PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE

Les profils de territoire mettent en évidence plusieurs éléments :
› le niveau de pauvreté ;
› les inégalités au sein du territoire ;
› la qualification en termes de population majoritairement concernée par la pauvreté.

Cette analyse met en avant la diversité de la pauvreté dans les secteurs qui composent le périmètre d'étude.

Trois types de territoires sont concernés par une pauvreté élevée

Le 1er type de territoire relève d'une pauvreté très élevée avec une sur-représentation des couples avec enfants et des familles monoparentales

Il concerne 13 secteurs du Bassin minier et le secteur de Roubaix :
› au sud de Béthune (le pôle urbain de Bruay et l'ancien Bassin minier qui l'entoure) ;
› autour de Lens-Liévin et d'Hénin-Beaumont ;
› le secteur est de Douai ;
› le secteur Roubaisien.

Le 2e type de territoire concerne une pauvreté élevée avec des inégalités marquées et une sur-représentation des ménages ayant un référent de moins de 30 ans parmi les pauvres

Il concerne 8 secteurs, principalement des centres urbains importants, avec des populations très diverses (classes moyennes et supérieures, ménages pauvres) et une présence importante d'étudiants et de jeunes professionnels :
› l'agglomération de Dunkerque ;
› le pôle urbain de Béthune ;
› la communauté de communes du Cœur d'Ostrevent (secteur ouest et secteur d'Aniche) ;
› Valenciennes ;
› le territoire lillois ;
› le territoire Est de la métropole lilloise (comprenant Villeneuve d'Ascq) ;
› le territoire Tourquennois.

Le 3e type concerne une pauvreté élevée avec peu d'inégalités, et une sur-représentation des couples avec enfants parmi les ménages pauvres

Il concerne 6 secteurs du Bassin minier-Artois :
› le secteur nord de Lens-Liévin-Hénin-Carvin ;
› le secteur de Carvin ;
› le secteur de Dourges ;
› Douai ;
› la partie nord de La communauté de communes du Cœur d'Ostrevent : secteur de Montigny-Pecquencourt et secteur de Somain.

Deux types de territoires sont concernés par un niveau de vie moyen

Le 4e type correspond à des inégalités moyennes

Il s'agit d'un secteur plus rural à l'ouest et autour de Béthune, ainsi que du secteur Ouest de Douai et de deux secteurs en dessous de Valenciennes.

Le 5e type correspond à une sur-représentation des couples avec enfants parmi les ménages pauvres

Il s'agit de secteurs ruraux :
› au sud du Dunkerquois ;
› au sud de la partie ouest du Bassin minier-Artois (sud Artois- collines de l'Artois) ;
› au sud de la partie est du Bassin minier-Artois (le sud de la communauté d'agglomération de Douai et le sud de la communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut).

Trois types de territoires ont des taux de pauvreté faibles

Le 6e type concerne une pauvreté faible avec une sur-représentation des plus de 75 ans parmi les ménages pauvres

Il s'agit de secteurs péri urbains :
› autour de Dunkerque (l'ouest de la Communauté urbaine, le Centre agglomération sud, et la première couronne) ;
› dans le Bassin minier, de secteurs proches de la métropole lilloise : le nord de l'Artois, le nord de Douai et le secteur de Marchiennes.

Le 7e type touche également une pauvreté faible mais avec une sur-représentation des familles monoparentales et des ménages dont le référent a moins de 30 ans

Il s'agit principalement de secteurs de la métropole lilloise : le territoire sud en couronne lilloise, le territoire de la Lys (mélange d'ancien territoire industriel et de péri urbain), le territoire péri urbain des Weppes, la communauté de communes de la Haute-Deûle.

Le 8e type concerne le taux de pauvreté le plus faible avec une sur-représentation, parmi les ménages pauvres, des plus de 75 ans et des familles monoparentales

Ces secteurs accueillant majoritairement la population la plus aisée du périmètre d'étude comptent par ailleurs en leur sein des ménages pauvres, de façon le plus souvent diffuse, majoritairement des personnes âgées ou des familles monoparentales. Il s'agit de :

- 3 secteurs de la métropole lilloise : la couronne nord de Lille, la communauté de communes des Weppes et la communauté de communes Pévèle Carembault ;
- le secteur Est de la communauté urbaine de Dunkerque ;
- de deux secteurs dans le Bassin minier-Artois : les collines de l'Artois situées au sud de Lens et le secteur situé au sud-est de Valenciennes.

LA PAUVRETÉ : UN PHÉNOMÈNE S'AGGRAVANT MASSIVEMENT DEPUIS LA CRISE ÉCONOMIQUE DE 2008

La hausse du nombre de pauvres, un tournant de l'histoire sociale française

À l'échelle nationale, la décennie entre les années 2000 et 2010 constitue un tournant de l'histoire sociale française. C'est une période pendant laquelle s'est opérée une inversion d'une tendance historique de baisse de la pauvreté depuis les années 1970. Cette tendance est visible en particulier sur la période 2008-2012[32].

L'explosion de la pauvreté est encore plus rapide dans la région Hauts-de-France, et plus particulièrement dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais. Le taux de pauvreté à 60% du revenu médian[33] augmente de 1,7 point entre 2008 et 2010 dans le Nord - Pas de Calais (contre +1,1 point pour la moyenne française).

Une difficulté pour mesurer la hausse de la pauvreté : l'approche administrative vient compléter la mesure monétaire

L'Observatoire des inégalités relève que : « Depuis 2012, le taux et le nombre de pauvres stagnent. Cette stagnation est trompeuse, car la crise s'étend pour partie aux couches moyennes. Le niveau de vie médian de 2015 reste inférieur à ce qu'il était en 2011. Or le seuil de pauvreté est calculé en fonction du niveau de vie médian. Ce mode de calcul aboutit à une situation où, pour un même revenu, des personnes comptabilisées comme pauvres en 2011 ne le sont plus en 2015. »

D'autres indicateurs, dont notamment la progression du nombre de chômeurs, d'allocataires du RSA ou de bénéficiaires de la CMU-C, montrent que la pauvreté continue d'augmenter.

34 000 foyers allocataires du RSA de plus en 6 ans dans le périmètre d'étude

Entre 2008 et 2015, la hausse du nombre d'allocataires du RSA est de 4% en moyenne par an dans le périmètre d'étude soit une hausse de 26% au total et 34 122 allocataires de plus en 6 ans.

La part des foyers allocataires parmi l'ensemble des ménages augmente de 3,2 points entre 2009 et 2015, passant de 12,1% en 2009 à 15,3% en 2015.

32- Observatoire des inégalités - octobre 2017

33- Taux de pauvreté à 60% : part des personnes vivant avec un revenu inférieur à 60% du revenu médian de France métropolitaine, après redistribution (comprenant les impôts versés et les allocations reçues). Pour un ménage de deux personnes, cela représente moins de 1 000 euros par mois en 2013.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE FOYERS ALLOCATAIRES DU RSA DE 2009 À 2015

	Évolution du nombre d'allocataires du RSA 2009-2015			Nombre d'allocataires du RSA en 2015	Part des foyers allocataires du RSA parmi les ménages		Évolution de la part des ménages allocataires du RSA 2009-2015
	Totale en nombre	Totale en %	Annuelle moyenne en %		2009	2015	
Métropole lilloise	+16 486	+29,3%	+4,4%	72 838	11,7%	14,4%	+2,7 points
Bassin minier-Artois	+15 269	+24,4%	+3,7%	77 769	13,1%	15,7%	+2,6 points
Dunkerquois	+2 367	+22,6%	+3,5%	12 849	9,8%	11,7%	+1,8 point
Périmètre d'étude	**+34 122**	**+26,4%**	**+4,0%**	**163 456**	**12,1%**	**15,3%**	**+3,2 points**
Hauts-de-France	+69 111	+29,5%	+4,4%	303 364	10,0%	12,9%	+2,9 points
Nord	+34 230	+29,2%	+4,4%	151 528	11,6%	14,4%	+2,8 points
Pas-de-Calais	+14 479	+22,7%	+3,5%	78 238	11,0%	13,0%	+2,0 points

Source : Insee, CAF (allocataires), Filocom (ménages)

HAUSSE DU NOMBRE DES ALLOCATAIRES DU RSA ENTRE 2009 ET 2015 (base 100 en 2009)

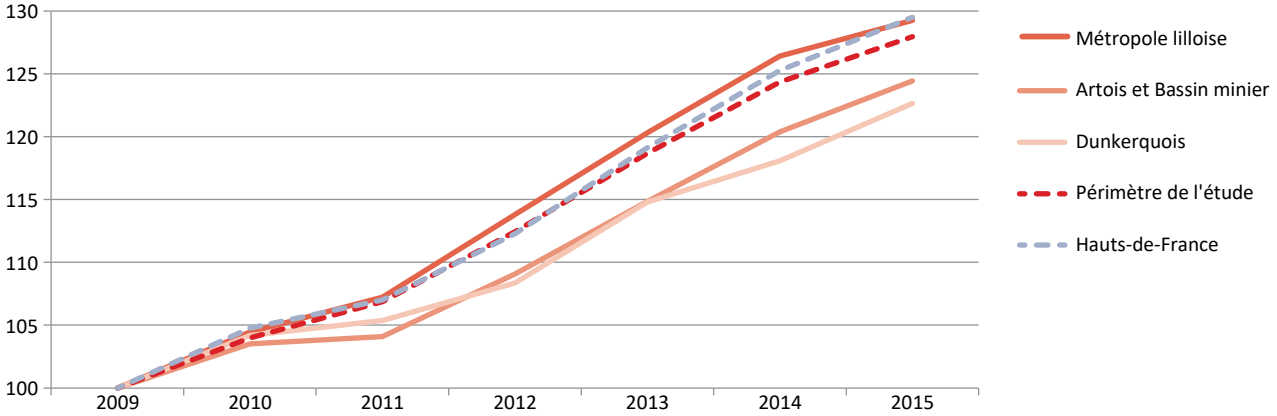

Source : CAF

21 500 ménages supplémentaires sous le seuil de pauvreté entre 2007 et 2015

L'analyse des données issues du fichier Filocom (fichier des impôts) permet d'observer l'évolution du nombre de ménages sous le seuil de pauvreté sur une longue période de temps : de 2007 (avant la crise financière) jusqu'en 2015, ceci à l'échelle de chaque commune du Nord et du Pas de Calais.
Le seuil de pauvreté Filocom correspondant à 50% du revenu national net médian par an et par unité de consommation. Dans Filocom, le revenu médian est calculé sur les revenus fiscaux déclarés, avant impôts et qui ne comprenent pas les aides sociales.

Entre 2007 et 2015, le périmètre d'étude voit augmenter de manière importante le nombre de ménages sous le seuil de pauvreté : +21 456 ménages au total sur la période, soit une moyenne de 2 680 ménages par an.

La part des ménages pauvres parmi l'ensemble des ménages passe ainsi de 20,8% à 22,8% en 8 ans.

La métropole lilloise connaît la hausse la plus rapide du nombre des ménages pauvres

La métropole lilloise connaît la hausse la plus rapide du nombre de ménages pauvres entre 2007 et 2015 avec une hausse totale de près de 12% du nombre de ménages sous le seuil de pauvreté, soit +11 000 ménages pauvres en huit ans.

Entre 2007 et 2015, le nombre de ménages pauvres a le plus augmenté en valeur absolue à Roubaix (+2 500 au total), Lille (+1 890) et Tourcoing (+1 870).

Les évolutions les plus rapides, c'est-à-dire les plus importantes en valeur relative concernent : Halluin (+3,4% par an, +361 ménages au total), Wervicq-Sud (+3,3% par an, +78 ménages), Bondues (+3,8% par an, +70 ménages) et Capinghem (+14,5% par an, +74 ménages).

Dans le Bassin minier-Artois, une hausse un peu moins forte liée à une dégradation antérieure de la situation économique

Dans le Bassin minier-Artois, la hausse du nombre de ménages pauvres augmente un peu moins vite avec une hausse totale de 8,8% de ménages pauvres. La dégradation de la situation économique et sociale, principalement liée à l'histoire minière de ce secteur a eu lieu bien avant 2007. C'est pourquoi ce territoire apparaît relativement peu sur la carte montrant la hausse du nombre de ménages pauvres entre 2007 et 2015. Les communes ayant des taux de pauvreté de plus de 30% ne connaissent plus d'évolutions prononcées même si la situation continue néanmoins à se dégrader.

ÉVOLUTION DU NOMBRE ET DE LA PART DES MÉNAGES SOUS LE SEUIL DE PAUVRETÉ DE 2007 À 2015

	2007		2009		2011		2013		2 015		Évolution 2007-2015			
	Nombre	Part des ménages	Nombre	Part des ménages	Nombre	Part des ménages	Nombre	Part des ménages	Nombre	Part des ménages	En nombre total	En nombre par an	En % total	En % annuel moyen
Métropole lilloise	93 343	18,5%	94 177	20,0%	97 629	20,0%	99 017	20,0%	104 348	20,7%	+11 005	+1 376	+11,79%	+1,40%
Bassin minier-Artois	116 394	23,5%	118 155	25,2%	123 029	25,4%	124 009	25,3%	126 684	25,6%	+10 290	+1 286	+8,84%	+1,06%
Dunkerquois	21 208	19,2%	20 915	19,9%	21 545	20,0%	21 422	19,6%	21 369	19,4%	+161	+20	+0,76%	+0,09%
Périmètre d'étude	**230 945**	**20,8%**	**233 247**	**22,3%**	**242 203**	**22,4%**	**244 448**	**22,4%**	**252 401**	**22,8%**	**+21 456**	**+2 682**	**+9,29%**	**+1,12%**
Nord	213 380	20,3%	214 239	21,6%	223 621	21,8%	225 526	21,7%	233 001	22,1%	+19 621	+2 453	+9,20%	+1,11%
Pas de Calais	130 406	21,6%	132 409	23,4%	136 861	23,3%	137 068	23,0%	138 167	22,9%	+7 761	+970	+5,95%	+0,73%

Source : Filocom, MEEM, d'après DGFIP - Traitement ADULM

Douai et Hénin-Beaumont sont les plus touchées par la hausse du nombre de ménages pauvres entre 2007 et 2015

Dans le Bassin minier-Artois, les villes les plus touchées en valeur absolue par la hausse du nombre de ménages pauvres entre 2007 et 2015 sont : Douai (+1 160 ménages pauvres au total), Arras (+860), Valenciennes (+750) et Hénin-Beaumont (+640).

Les villes du Bassin minier-Artois où le nombre de ménages pauvres augmente le plus vite en pourcentage entre 2007 et 2015 sont : Noyelles-Godault (+3,1% par an, +131 ménages au total), Douai (+2,9% par an, +1 160), Hénin-Beaumont (+2,9% par an, +640), Aniche (+2,7% par an, +230), Douchy-les-Mines (+2,5%, +250), Wingles (+2,5% par an, +160) et Somain (+2,2% par an, +234).

Le Dunkerquois, un territoire plus préservé

Dans le Dunkerquois, la hausse du nombre de ménages pauvres reste limitée entre 2007 et 2015 : +0,76% au total, soit +161 ménages (+20 ménages en moyenne par an).

Les évolutions les plus importantes en nombre concernent Dunkerque (+220 ménages au total, +0,3% par an) et Grande-Synthe (+160 ménages, +0,8% par an).

ÉVOLUTION DE LA PART DES MÉNAGES PAUVRES 2007-2015

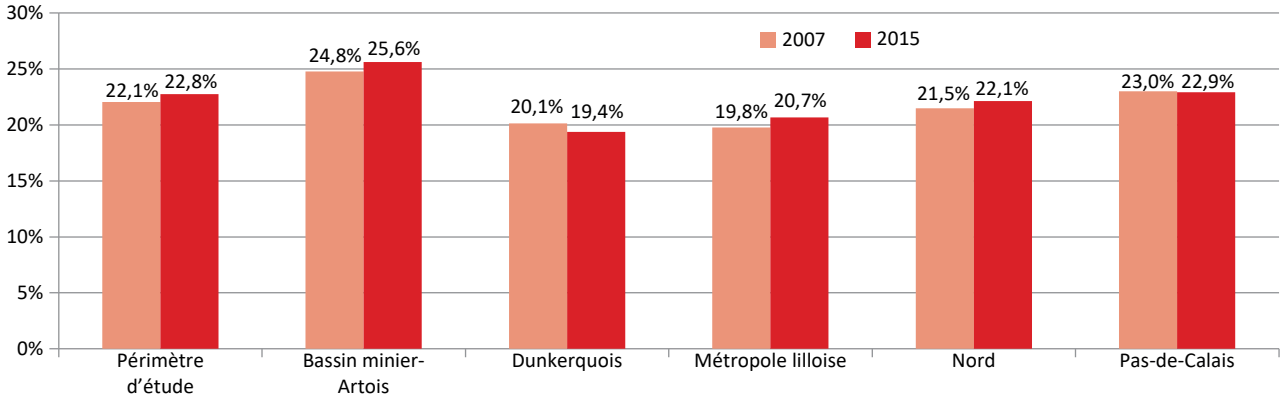

Sources : Filicom, MEEM, d'après DGFIP - Traitement : ADULM

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MÉNAGES SOUS LE SEUIL DE PAUVRETÉ DE 2007 À 2015 (EN BASE 100 EN 2007)

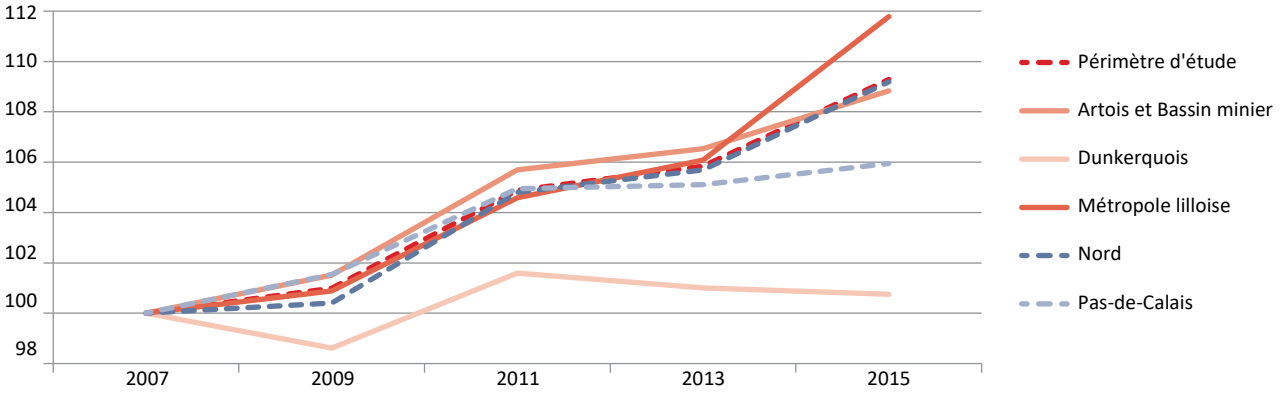

Sources : Filicom, MEEM, d'après DGFIP - Traitement : ADULM

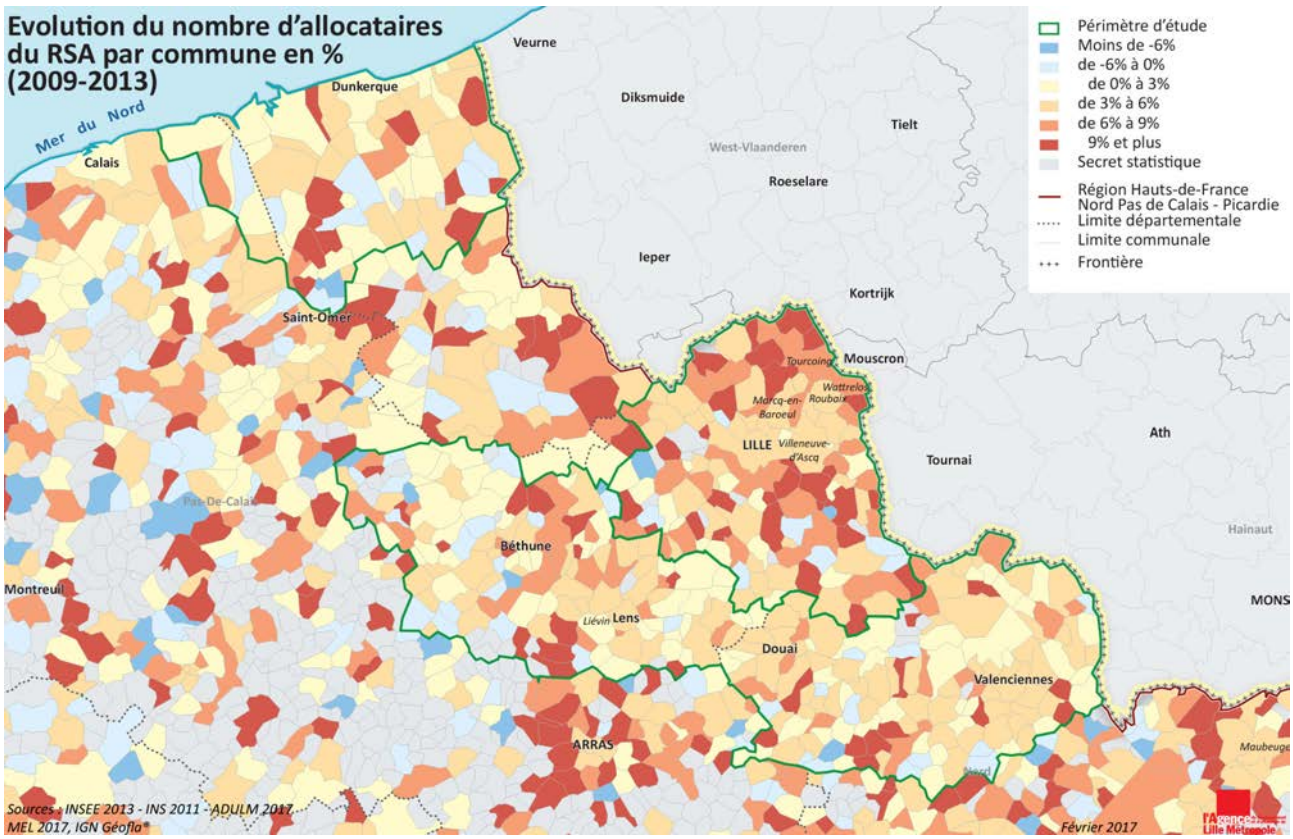
Evolution du nombre d'allocataires du RSA par commune en % (2009-2013)
Mer du Nord
Calais
Dunkerque
Veurne
Diksmuide
Tielt
West-Vlaanderen
Roeselare
Ieper
Kortrijk
Saint-Omer
Mouscron
Tourcoing
Wattrelos
Roubaix
Marcq-en-Baroeul
LILLE
Villeneuve-d'Ascq
Tournai
Ath
Pas-De-Calais
Hainaut
Béthune
Montreuil
Lévin
Lens
Douai
Valenciennes
ARRAS
Maubeuge
Périmètre d'étude
Moins de -6%
de -6% à 0%
de 0% à 3%
de 3% à 6%
de 6% à 9%
9% et plus
Secret statistique
Région Hauts-de-France Nord Pas de Calais - Picardie
Limite départementale
Limite communale
Frontière
Sources : INSEE 2013 - INS 2011 - ADULM 2017
MEL 2017, IGN Géofla®
Février 2017

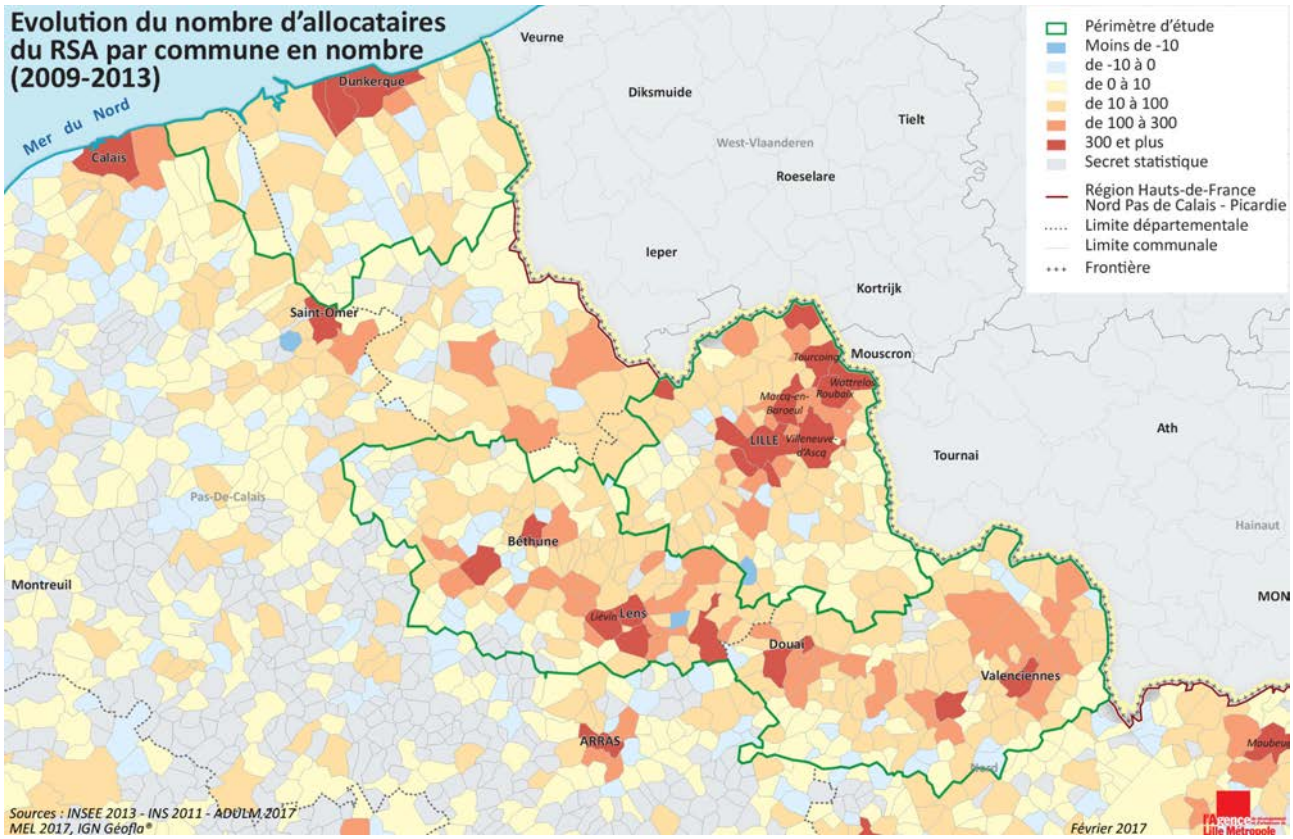
Evolution du nombre d'allocataires du RSA par commune en nombre (2009-2013)
Mer du Nord
Calais
Dunkerque
Veurne
Diksmuide
Tielt
West-Vlaanderen
Roeselare
Ieper
Kortrijk
Saint-Omer
Mouscron
Tourcoing
Wattrelos
Roubaix
Marcq-en-Baroeul
LILLE
Villeneuve-d'Ascq
Tournai
Ath
Pas-De-Calais
Hainaut
Béthune
Montreuil
Lévin
Lens
Douai
Valenciennes
ARRAS
Périmètre d'étude
Moins de -10
de -10 à 0
de 0 à 10
de 10 à 100
de 100 à 300
300 et plus
Secret statistique
Région Hauts-de-France Nord Pas de Calais - Picardie
Limite départementale
Limite communale
Frontière
Sources : INSEE 2013 - INS 2011 - ADULM 2017
MEL 2017, IGN Géofla®
Février 2017

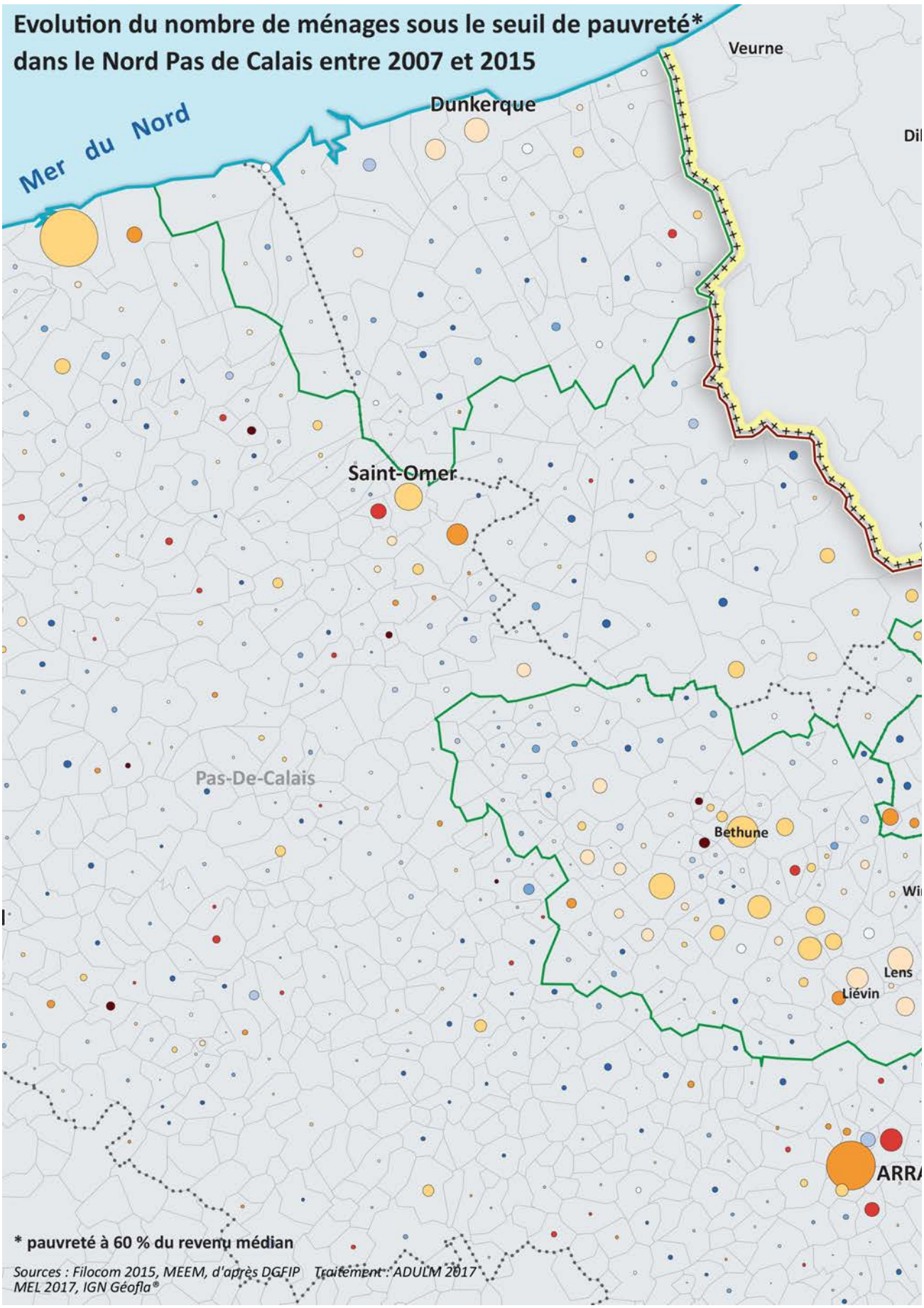
Evolution du nombre de ménages sous le seuil de pauvreté*
dans le Nord Pas de Calais entre 2007 et 2015
Mer du Nord
Dunkerque
Veurne
Saint-Omer
Pas-De-Calais
Bethune
Lens
Liévin
* pauvreté à 60 % du revenu médian
Sources : Filocom 2015, MEEM, d'après DGFIP Traitement : ADULM 2017
MEL 2017, IGN Géofla®

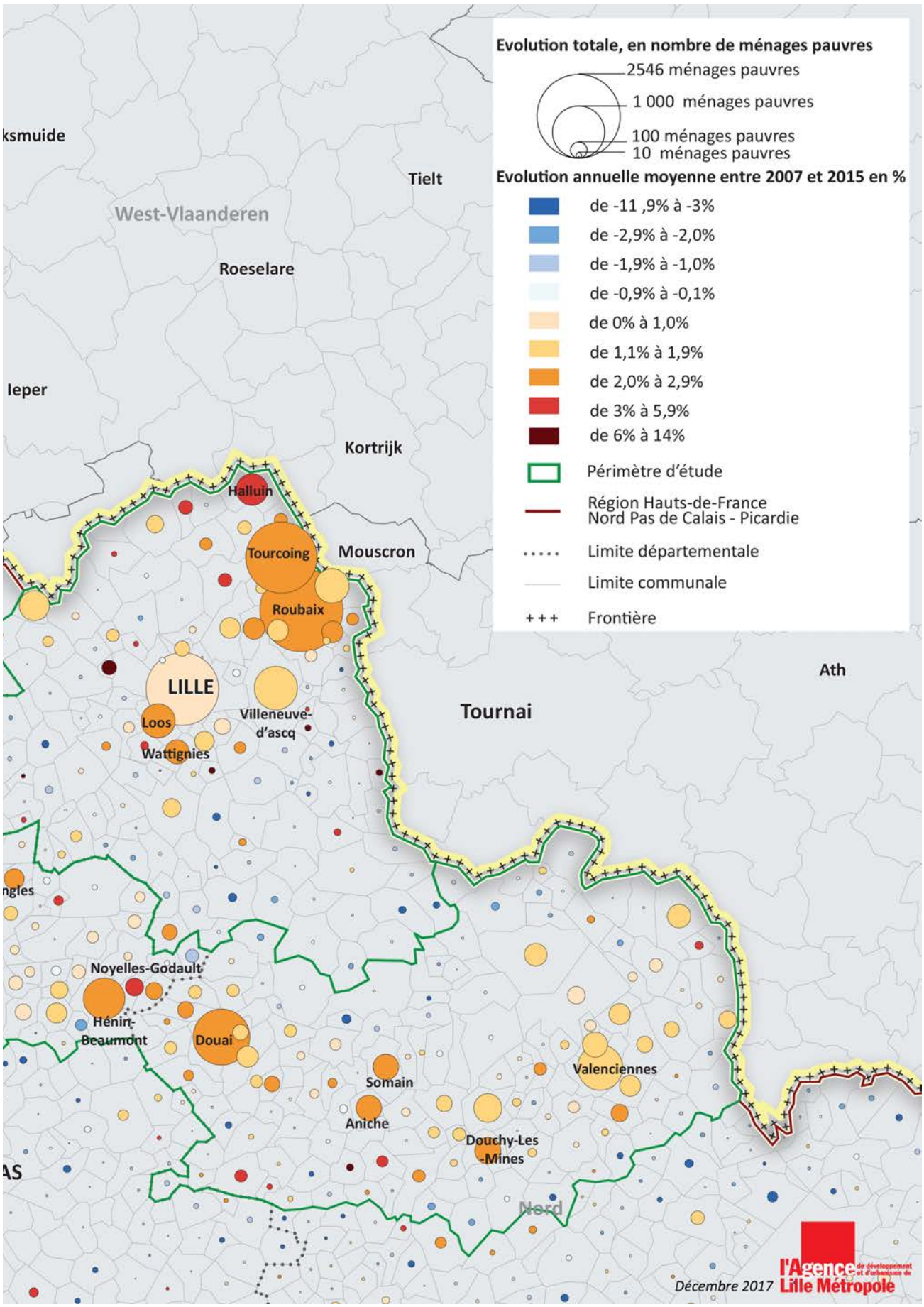
Evolution totale, en nombre de ménages pauvres
2546 ménages pauvres
1 000 ménages pauvres
100 ménages pauvres
10 ménages pauvres
Evolution annuelle moyenne entre 2007 et 2015 en %
de -11 ,9% à -3%
de -2,9% à -2,0%
de -1,9% à -1,0%
de -0,9% à -0,1%
de 0% à 1,0%
de 1,1% à 1,9%
de 2,0% à 2,9%
de 3% à 5,9%
de 6% à 14%
Périmètre d'étude
Région Hauts-de-France
Nord Pas de Calais - Picardie
Limite départementale
Limite communale
Frontière
Tielt
West-Vlaanderen
Roeselare
Ieper
Kortrijk
Halluin
Tourcoing
Mouscron
Roubaix
LILLE
Loos
Villeneuve-d'ascq
Wattignies
Tournai
Ath
Noyelles-Godault
Hénin-Beaumont
Douai
Somain
Aniche
Douchy-Les-Mines
Valenciennes
Nord
Décembre 2017
l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole

LA PAUVRETÉ DANS LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE[34]

213 000 personnes pauvres

Dans le territoire de la MEL, on dénombre 213 000 personnes pauvres[35] en 2013 (source : Insee - FiLoSoFi). Cela représente 18,3% de la population, soit un taux supérieur de 3,8 points à la moyenne de France métropolitaine, proche de la moyenne régionale (18,4%) mais inférieur de 1,6 pts à la moyenne du périmètre d'étude comprenant le Bassin minier-Artois et le Dunkerquois. La population de la MEL connaît en effet, une situation plus favorable que dans le Bassin minier-Artois (22,7%).

Une population pauvre davantage concentrée dans les quartiers politique de la ville qu'ailleurs dans la région

Les quartiers prioritaires accueillent moins de la moitié des personnes pauvres

Les quartiers en politique de la ville de la MEL accueillent 43% de la population pauvre vivant sur l'ensemble du territoire métropolitain soit 92 200 personnes. Dans la région, la part des pauvres résidant hors QPV est beaucoup moins importante avec 28% des personnes pauvres vivant dans les QPV. Fortement ségrégée la métropole lilloise présente davantage de secteurs d'habitat social ou d'habitat privé dégradé concentré d'un côté, et d'autre part de secteurs accueillant des populations nettement plus privilégiées. Par définition, les quartiers prioritaires de la politique de la ville présentent des taux de pauvreté très élevés : en moyenne, 44% de la population de ces quartiers y est pauvre au sein de la MEL.

Plus de la moitié de la population pauvre de la MEL est répartie de manière diffuse sur le territoire

57% des personnes pauvres de la MEL habitent en dehors des quartiers de la politique de la ville, soit 120 600 personnes.

Rappel : politique de la ville et pauvreté

Les quartiers de la politique de la ville ont été définis selon 2 critères :

- un critère de concentration avec un nombre minimal de 1 000 habitants ;
- un écart de développement économique et social apprécié par un critère de revenu des habitants. Cet écart est défini par rapport, d'une part, au territoire national et, d'autre part, à l'unité urbaine dans laquelle se situe chacun de ces quartiers.

Si les quartiers de la politique de la ville ont été définis selon un indicateur de pauvreté, cette politique n'est pas une politique de lutte contre la pauvreté mais une politique qui vise à réduire les écarts entre les territoires et les effets que la concentration des difficultés sociales implique sur les habitants.

RÉPARTITION DE LA POPULATION PAUVRE DANS LA MEL

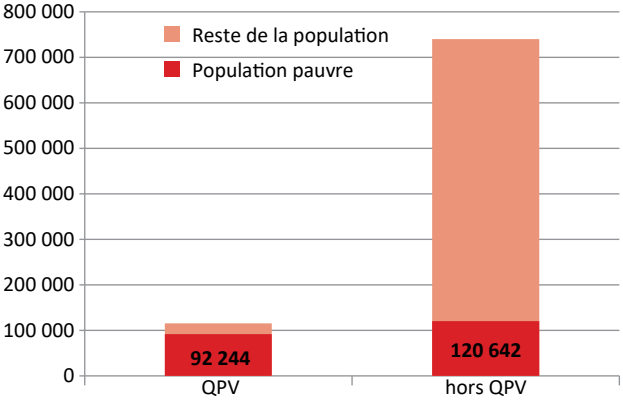

Source : Insee. FiLoSoFi

34- La MEL correspond à la métropole lilloise hors communauté de communes Pévèle Carembaut.

35- Personnes vivant dans un ménage dont les ressources disponibles sont inférieures à 60% du revenu médian en France Métropole (1 000 euros par mois en 2013) hors personnes sans domicile fixe ou vivant dans une institution.

Nombre et part des personnes pauvres* dans et en dehors des quartiers de la politique de la ville de la MEL

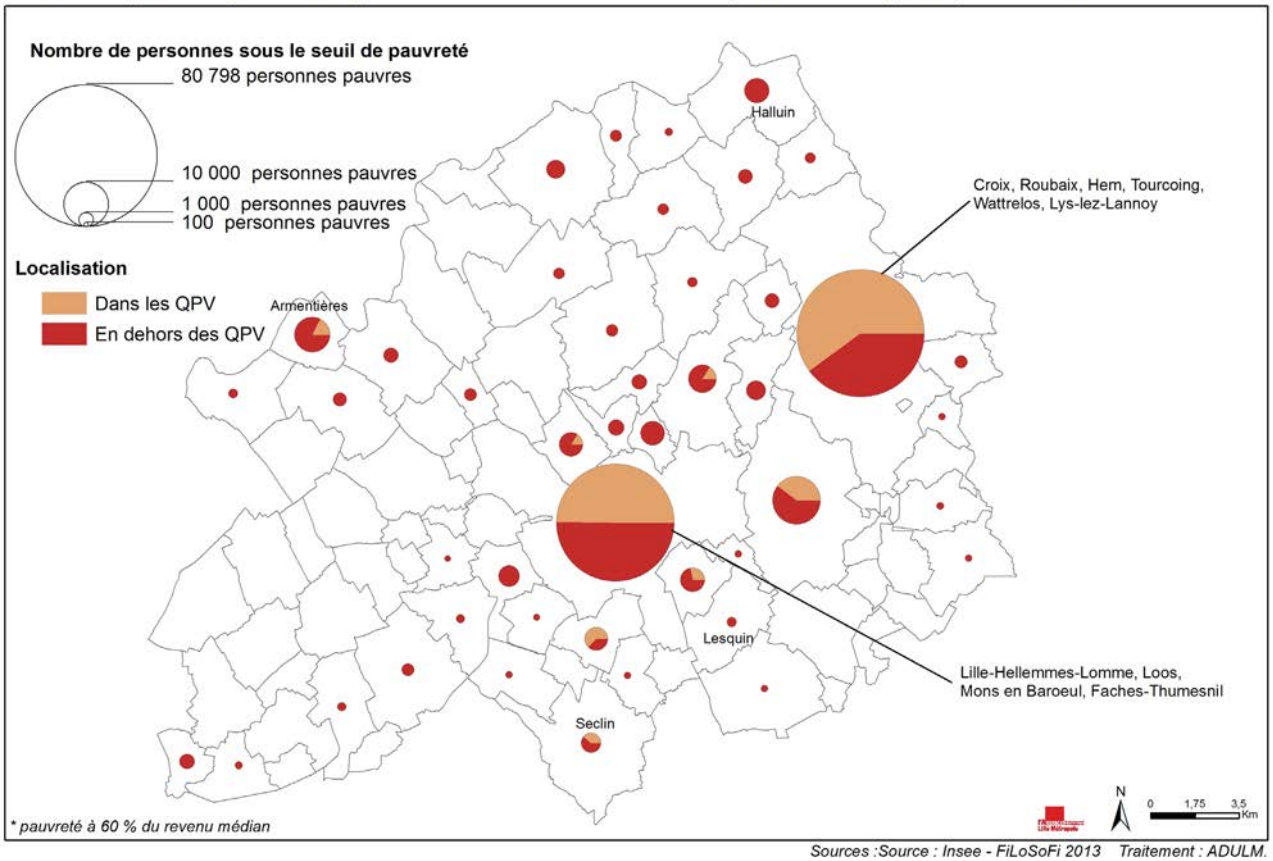

Sources :Source : Insee - FiLoSoFi 2013 Traitement : ADULM.

Taux de pauvreté* par commune en 2013

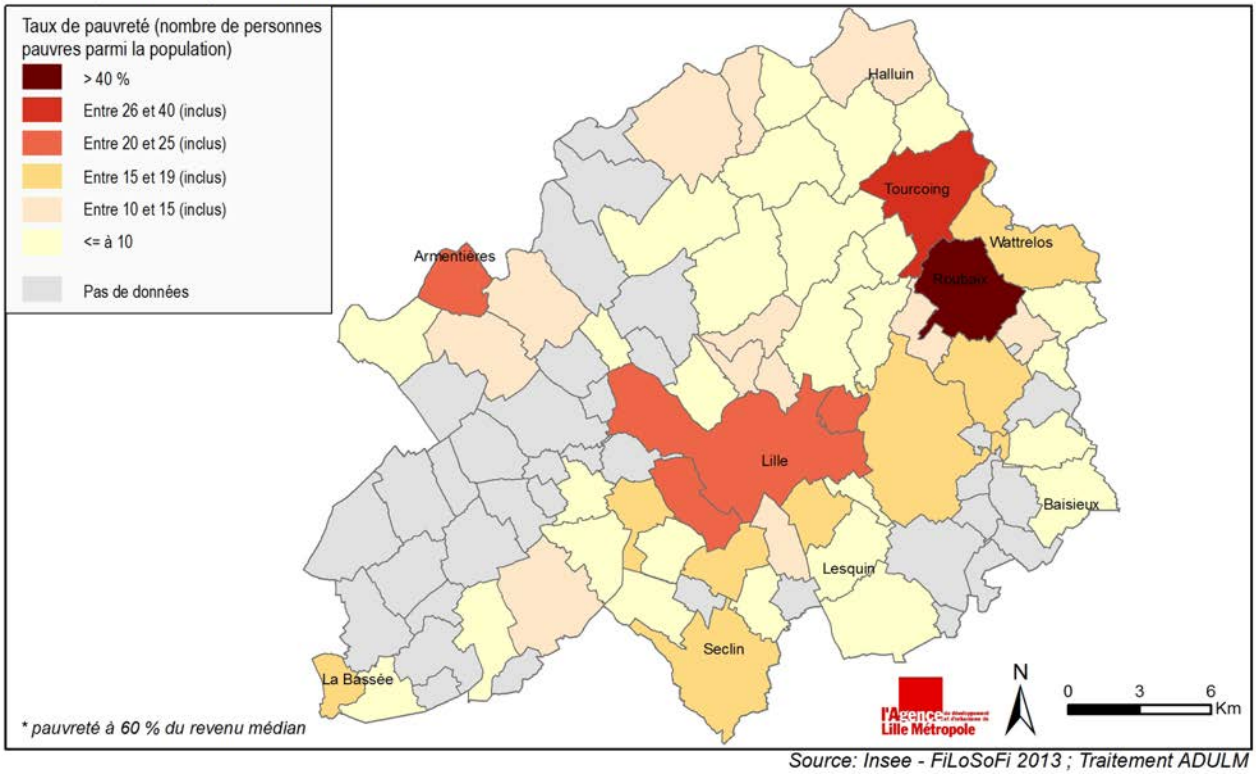

Source: Insee - FiLoSoFi 2013 ; Traitement ADULM

À la pauvreté fortement concentrée des grands pôles de la politique de la ville s'ajoutent à proximité immédiate, des quartiers de pauvreté diffuse

Les deux grands pôles de la MEL concernés par les difficultés sociales massives comptent chacun plus de 70 000 personnes pauvres si l'on ajoute aux quartiers de la politique de la ville, la pauvreté diffuse présente à proximité immédiate

- Au nord-est de la métropole, dans un ensemble formé par les communes de Roubaix, Tourcoing, Wattrelos, Hem, Croix et Lys-lez-Lannoy, 80 800 personnes sont en situation de pauvreté. Parmi elles, 60% résident dans un quartier de la politique de la ville, 40% résident en dehors, soit 32 200 personnes. Il s'agit de secteurs moins denses que les quartiers de la politique de la ville, en raison d'un tissu urbain constitué d'emprises industrielles et de maisons de ville mais où la population présente les mêmes caractéristiques sociales.
- L'ensemble formé par les communes de Lille-Hellemmes-Lomme, Loos, Mons-en-Barœul et Faches-Thumesnil, regroupe 68 700 personnes en situation de pauvreté. Parmi elle, 50% résident dans un quartier de la politique de la ville, 50% en dehors soit 35 000 personnes.

À Villeneuve d'Ascq, près de 11 000 personnes pauvres

Avec un taux de pauvreté nettement plus bas à l'échelle communale (18%), à Villeneuve d'Ascq la pauvreté se situe à 60% en dehors des quartiers de la politique de la ville (soit 6 900 personnes).

À Armentières, on recense 6 000 personnes pauvres dont 83% en dehors des quartiers de la politique de la ville dans une commune au tissu urbain fortement constitué de maisons de ville

À Armentières, où la pauvreté est élevée, avec 24% de population concernée, 83% des personnes en situation de pauvreté n'habitent pas en quartier de la politique de la ville, soit 5 100 personnes. Dans cette commune, il y a peu de logement social sous une forme concentré et la population pauvre est présente dans de l'habitat individuel ancien dégradé au sein des différents quartiers de la commune.

Une pauvreté importante dans 3 communes hors politique de la ville

Haubourdin, Halluin, La Bassée comptent plus de 15% de taux de pauvreté, représentant de 1 000 à 3 000 personnes selon les cas, sans aucun quartier de la politique de la ville en raison d'une absence de concentration spatial du phénomène :

- Haubourdin compte ainsi 2 200 personnes pauvres et un taux de pauvreté de 15% ;
- Halluin, compte 3 100 personnes pauvres et un taux de pauvreté de 15% ;
- La Bassée compte 1 100 personnes pauvres et un taux de pauvreté de 16%.

RÉPARTITION DES PERSONNES PAUVRES HORS ET DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE (QPV) DANS LES COMMUNES DE LA MEL AYANT UN TAUX DE PAUVRETÉ SUPÉRIEUR OU ÉGAL À 10%

	Population municipale 2013	Nb de personnes pauvres (seuil 60%)	Taux de pauvreté	Nb de personnes pauvres en QPV	Nb de personnes pauvres hors QPV	Part des personnes pauvres résidants hors QPV
Total Croix, Roubaix, Hem, Tourcoing, Wattrelos, Lys-lez-Lannoy	284 634	80 798	28%	48 550	32 248	40%
Total Lille-Hellemmes-Lomme, Loos, Mons en Baroeul	291 151	68 730	24%	34 236	34 494	50%
Villeneuve d'Ascq	62 616	11 420	18%	4 537	6 882	60%
Armentières	25 978	6 212	24%	1 084	5 128	83%
Marcq-en-Baroeul	39 392	3 806	10%	620	3 187	84%
Halluin	20 915	3 118	15%	pas de QPV	3 118	100%
Ronchin	18 570	2 882	16%	804	2 078	72%
La Madeleine	22 243	2 808	13%	pas de QPV	2 808	100%
Lambersart	28 491	2 780	10%	445	2 334	84%
Wattignies	14 179	2 664	19%	1 658	1 006	38%
Haubourdin	14 560	2 191	15%	756	2 191	100%
Seclin	12 571	1 927	15%	pas de QPV	1 171	61%
Comines	12 564	1 702	14%	pas de QPV	1 702	100%
Saint-André-lez-Lille	11 533	1 234	11%	pas de QPV	1 234	100%
Marquette-lez-Lille	10 196	1 100	11%	pas de QPV	1 100	100%
Houplines	7 870	1 085	14%	pas de QPV	1 085	100%
La Bassée	6 565	1 079	16%	pas de QPV	1 079	100%
La Chapelle d'Armentières	8 570	902	11%	pas de QPV	902	100%
Wavrin	7 644	783	10%	pas de QPV	783	100%
Wervicq-Sud	5 141	662	13%	pas de QPV	662	100%

Pour les quartiers de la politique de la ville intercommunaux, les données ne sont diffusées qu'à une échelle intercommunale. Il a donc fallu regrouper les communes concernées pour calculer la part des personnes pauvres vivant dans et en dehors des QPV.

Source : Insee, FiLoSoFi

Les ménages pauvres de la MEL logés pour moitié dans le parc locatif social pour moitié dans le parc privé

À peine la moitié des ménages sous le seuil de pauvreté réside dans un logement locatif social

51% des 99 200 ménages pauvres de la MEL résident en logement locatif social en 2015.

Le parc privé accueille 49% des ménages sous le seuil de pauvreté de la MEL

Au sein de la MEL, 48 400 ménages sous le seuil de pauvreté habitent un logement privé (en location ou en propriété occupante). La part du logement privé dans l'accueil des ménages pauvres est plus importante dans la MEL que dans les autres établissements publics de coopération intercommunale fortement urbanisés du périmètre d'étude. Les ménages pauvres sont moins souvent logés dans le parc privé :

- au sein du Bassin minier (30% dans la communauté d'agglomération de Lens-Liévin par exemple) ;
- dans le Dunkerquois (38% dans la Communauté urbaine de Dunkerque).

Les ménages pauvres sont plus souvent logés dans le parc privé dans les secteurs plus ruraux : 83% dans la communauté de communes d'Artois-Lys, 75% dans la communauté de communes des Hauts de Flandres.

Parmi les communes accueillant le nombre le plus important de pauvres, seule Armentières accueille près des 2 tiers des ménages pauvres dans le parc privé

Armentières présente la situation la plus particulière au sein de la MEL, avec un taux de pauvreté élevé (24% en 2013- Source : FiLoSoFi), une part élevée de ménages sous le seuil de pauvreté (28% en 2015- Source : FILOCOM) et une proportion de 70% de la population pauvre vivant en dehors des quartiers prioritaires. Et à l'échelle communale, 63% des ménages pauvres vivent dans le parc privé, soit 1 850 ménages.

Roubaix, Tourcoing et Lille accueillent près de la moitié des ménages pauvres dans le parc privé.

RÉPARTITION DES MÉNAGES SOUS LE SEUIL DE PAUVRETÉ SELON LE STATUT D'OCCUPATION DANS LE LOGEMENT EN 2015

	Locataires HLM	Propriétaires occupants	Locataires du parc privé
CA de Lens- Liévin	**70%**	15%	14%
CA d'Hénin-Carvin	**65%**	19%	16%
CU de Dunkerque	**62%**	16%	22%
CA du Douaisis	**54%**	19%	27%
CC Coeur d'Ostrevent	**53%**	24%	22%
CA de Béthune Bruay Noeux et Environs	**53%**	21%	25%
Métropole Européenne de Lille	**51%**	17%	32%
CA Valenciennes Métropole	**47%**	20%	33%
Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut	**44%**	25%	30%
CC de la Haute Deûle	**42%**	35%	23%
CC Pévèle-Carembault	**31%**	39%	28%
CC des Hauts de Flandre	**25%**	42%	30%
CC de la Région d'Audruicq	**20%**	41%	38%
CC Artois Flandres	**19%**	42%	37%
CC Artois Lys	**17%**	39%	42%

Source : Filocom 2015 MEEM, d'après DGFIP

La part des ménages pauvres logés dans le parc social progresse dans la MEL entre 2007 et 2015

En 2015, 51% des ménages sous le seuil de pauvreté résidant dans la MEL sont logés dans le parc locatif social contre 47% en 2007, soit une hausse de 4 points. Pendant cette période, le nombre de ménages sous le seuil de pauvreté a augmenté de 11 030 ménages supplémentaires au sein de la MEL, dans le même temps le nombre de ménages supplémentaires sous le seuil de pauvreté dans le parc locatif social de la MEL est de 9 840. Le parc locatif social de la MEL accueille donc, entre 2007 et 2015, un nombre de ménages pauvres supplémentaires équivalent à 81% du nombre de ménages pauvres supplémentaires dans l'ensemble des parcs de logements pendant cette période.

Répartition des ménages sous seuil de pauvreté par statut d'occupation dans la MEL en 2015

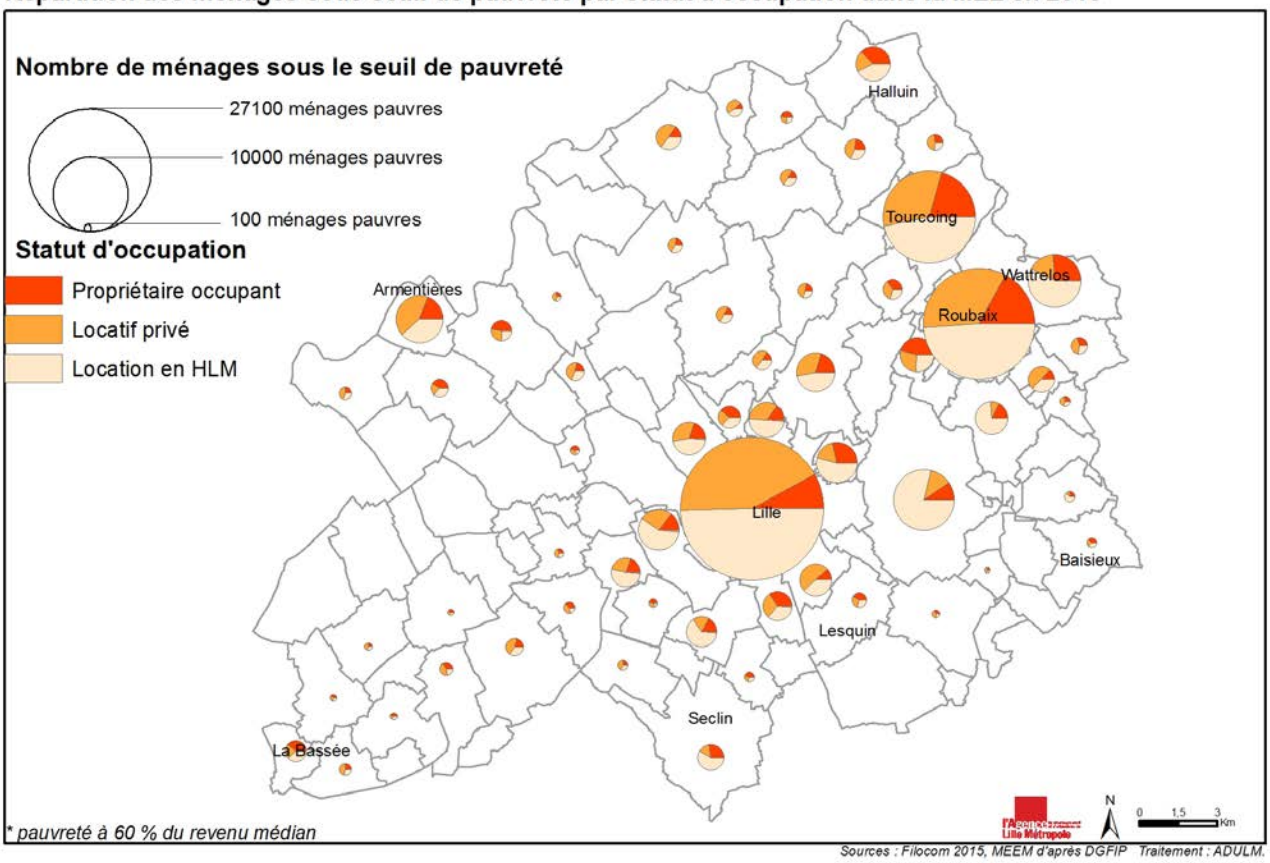

Sources : Filocom 2015, MEEM d'après DGFIP Traitement : ADULM.

Evolution du nombre de ménages sous le seuil de pauvreté* dans la MEL entre 2007 et 2015

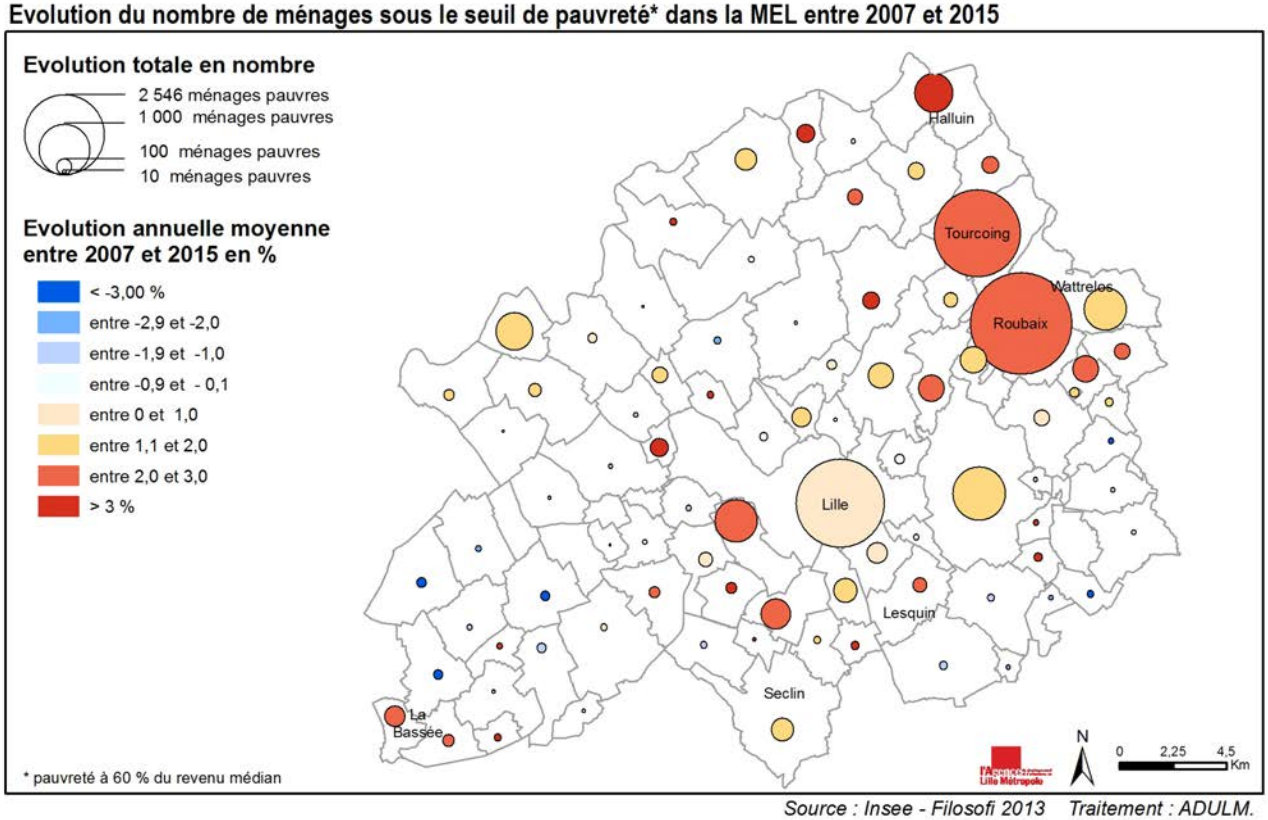

Source : Insee - Filosofi 2013 Traitement : ADULM.

RÉPARTITION DES MÉNAGES PAUVRES SELON LE STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT DANS LA MEL EN 2015

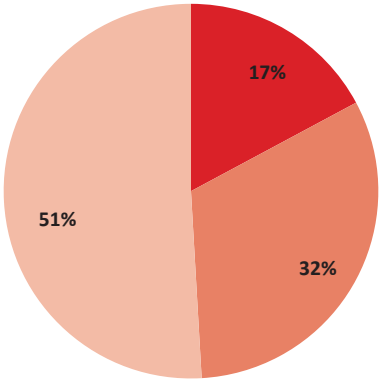

RÉPARTITION DES MÉNAGES PAUVRES SELON LE STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT DANS LA MEL EN 2007

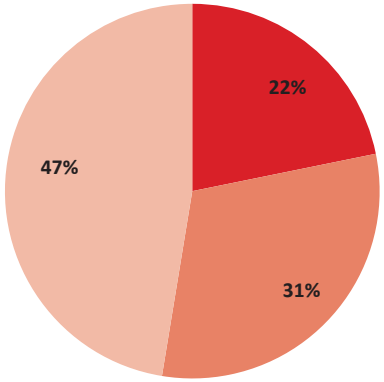

Propriétaires occupants

Locataires du parc privé

Locataires du parc social

RÉPARTITION DES MÉNAGES PAUVRES SELON LE STATUT D'OCCUPATION DANS LE LOGEMENT DANS LES COMMUNES DE LA MEL AYANT UN TAUX DE MÉNAGES SOUS LE SEUIL DE PAUVRETÉ SUPÉRIEUR OU ÉGALE À 15% EN 2015

Commune	Ménages sous le seuil de pauvreté		Répartition selon le statut d'occupation			
	Total	Part dans l'ensemble des ménages	Propriétaires occupants	Locataires du parc privé	Locataires du parc social	Autres
Roubaix	16394	48%	17%	34%	49%	0,3%
Tourcoing	11188	32%	20%	32%	47%	0,6%
Armentières	2935	28%	19%	42%	38%	0,5%
Lille	27100	28%	8%	42%	49%	0,9%
Loos	2193	26%	14%	27%	58%	1,6%
Mons-en-Baroeul	2191	25%	14%	21%	65%	0,0%
Warneton	16	24%	secr stat	secr stat	secr stat	secr stat
Wattrelos	3679	23%	26%	17%	57%	0,3%
La Bassée	587	23%	22%	29%	49%	0,0%
Hem	1424	22%	17%	8%	73%	0,9%
Wattignies	1222	22%	17%	17%	64%	1,1%
Villeneuve-d'Ascq	4917	21%	10%	11%	79%	0,5%
Halluin	1537	21%	23%	24%	53%	0,0%
Haubourdin	1113	19%	19%	27%	52%	1,5%
Wervicq-Sud	341	19%	20%	17%	64%	0,0%
Seclin	898	19%	16%	16%	68%	0,0%
Lannoy	143	18%	secr stat	47%	secr stat	secr stat
Capinghem	112	18%	21%	53%	27%	0,0%
Comines	827	18%	24%	20%	56%	0,0%
Houplines	527	18%	27%	39%	34%	0,0%
Hantay	62	18%	secr stat	secr stat	69%	secr stat
Ronchin	1367	18%	19%	19%	62%	0,0%
Croix	1504	17%	25%	39%	36%	0,0%
Lys-lez-Lannoy	897	17%	21%	20%	59%	0,0%
Faches-Thumesnil	1102	16%	35%	29%	35%	1,2%
Salomé	181	16%	34%	29%	38%	0,0%
La Madeleine	1606	15%	15%	34%	50%	1,1%
Saint-André-lez-Lille	652	15%	20%	31%	48%	0,0%

Source : FILOCOM 2015, MEEM, d'après DGFIP

Lecture : 17% des ménages sous le seuil de pauvreté de Roubaix sont propriétaires occupants.

02.

L'APPROCHE QUALITATIVE DES TRAJECTOIRES DE PAUVRETÉ PAR UN TERRITOIRE

OBJECTIFS DE L'ÉTUDE QUALITATIVE ET MÉTHODOLOGIE

Un volet qualitatif permettant de mettre en évidence des trajectoires de vie

Le principal objectif de cette étude est de mieux connaître les trajectoires et les mécanismes de « basculement » et de maintien dans la pauvreté. L'approche statistique du phénomène de la pauvreté permet d'apporter certains éléments objectifs avec de nombreuses limites.

L'approche qualitative permet d'aller au-delà des définitions monétaires et administratives et de prendre en compte, à travers l'analyse des acteurs de terrain et des récits des personnes en situation de pauvreté :

- les trajectoires de vie ;
- les mécanismes de maintien ou de basculement dans la pauvreté ;
- le ressenti du vécu de la pauvreté ;
- l'accès aux droits pour les personnes en situation de pauvreté.

Il s'agit aussi de réaliser un diagnostic partagé avec les acteurs associatifs et professionnels.

Une entrée par un territoire

Le choix d'une entrée par un territoire a été réalisé afin d'approcher plusieurs types de publics en interrogeant plusieurs types d'acteurs institutionnels et associatifs.

Ce travail s'est déroulé en deux temps :

1. Une vingtaine d'entretiens ont été menés avec des acteurs institutionnels et associatifs.
2. Une enquête sociologique a été réalisée auprès de 19 personnes en situation de pauvreté a permis d'identifier, à travers les récits de vie des personnes, différents types de ruptures, les trajectoires et les basculements les plus prégnants. Et, dans un second temps, de voir le lien de ces processus avec les territoires étudiés et l'accès aux droits de ces personnes dans ces territoires.

Le choix du terrain : l'Armentiérois

Le choix du terrain s'est porté sur le territoire de l'UTPAS[36] d'Armentières. Ce secteur présente des caractéristiques représentatives du périmètre d'étude :

- un taux de pauvreté élevé ;
- un mélange de situations urbaines et rurales ;
- un territoire industriel représentatif de l'évolution de l'économie régionale et de la désindustrialisation ;
- une présence de l'habitat « social de fait » diffus dans le parc privé individuel ;
- des populations en difficulté situées dans et en dehors des quartiers de la politique de la ville ;
- un éloignement suffisant de Lille (pour s'écarter des phénomènes de pauvreté liés au cœur métropolitain).

Il s'agit d'un territoire composé de huit communes : Armentières, Bois Grenier, Prémesques, Pérenchies, Frelinghien, Houplines, La Chapelle d'Armentières et Erquinghem-Lys.

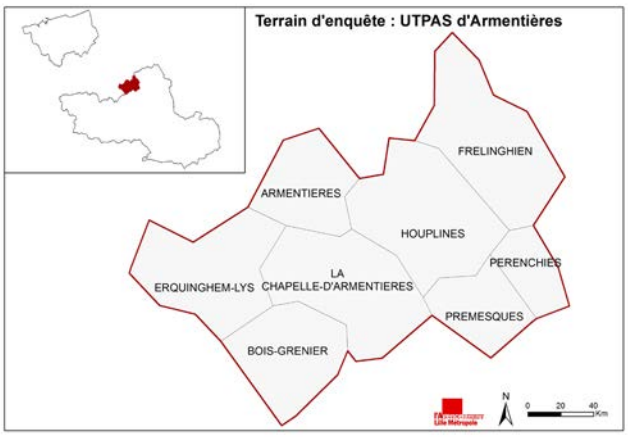

36- UTPAS : *Unité territoriale de prévention et d'action sociale. Il s'agit d'un découpage administratif et opérationnel des services sociaux départementaux.*

LA VISION DES PUBLICS PAUVRES PAR LES INSTITUTIONS ET LES ASSOCIATIONS DE L'ARMENTIÉROIS

Dix-huit acteurs institutionnels et associatifs de l'Armentiérois ont été interrogés en mai et juin 2017 :

- à l'Unité territorial d'action et de prévention (UTPAS) du Département du Nord (quatre travailleurs sociaux) ;
- à la Caisse allocations familiales d'Armentières (deux travailleurs sociaux) ;
- au Conseil communal d'action social d'Armentières (trois travailleurs sociaux et la responsable) ;
- au service politique de la ville de la Ville d'Armentières ;
- au point d'accès aux droits de la Ville d'Armentières ;
- à l'Epicerie sociale et solidaire mise en place par le CCAS d'Armentières ;
- à la Ville de Prémesques ;
- au centre social de Pérenchies ;
- à l'association Culture et Liberté à Armentières ;
- à Emmaüs Armentières ;
- au Secours Populaire d'Armentières ;
- au Comité armentiérois d'aide au logement.

Une pauvreté multi facettes liée aux évolutions économiques et sociétales

Les professionnels et bénévoles interrogés mettent en évidence l'existence de plusieurs types de publics pauvres. Chacun de ces publics est lié à une problématique économique et/ou sociétale.

Des personnes en situation de manque d'emploi

En premier lieu, **la baisse du nombre d'emplois et la hausse du nombre des contrats précaires ou à temps partiel entraînent une augmentation du nombre de personnes en situation fragile et de pauvreté :**

- il est constaté une hausse du nombre de personnes sans emploi mais aussi de travailleurs précaires sur le territoire ;
- les personnes suivies dans le cadre du RSA (revenu de solidarité active) et n'ayant pas de formation ne trouvent pas de solution pérenne, « une personne suivie sur 100 retrouve un travail stable à temps plein » d'après un travailleur social référent RSA.

Une spécificité régionale : un ancrage multi générationnel et surtout une reproduction sociale très forte

Il existe dans l'Armentiérois, **des familles ancrées dans la pauvreté** de génération en génération. Dans ce cadre, les personnes interrogées mettent en évidence le phénomène social existant depuis longtemps sur le territoire des **femmes seules avec enfants**.

Les grossesses précoces sont une spécificité régionale dans certains milieux populaires : ce phénomène a des origines multiples mais ces femmes acquièrent, en outre, par la maternité, un statut social valorisant puis une allocation qui stabilise leur situation financière. Il s'agit le plus souvent de personnes ayant interrompu leur scolarité et n'étant pas ou difficilement disponibles pour reprendre une formation ou retrouver un emploi.

La hausse des ruptures familiales renforce ce phénomène de paupérisation et ajoute à la complexité des situations

Les acteurs interrogés constatent que la hausse du nombre des **ruptures familiales** amène de plus en plus de personnes à se trouver en situation de pauvreté :

- des femmes seules, démunies au moment d'un divorce ou d'une séparation, vivant un passage de vie très critique ;
- des hommes seuls ayant moins souvent recours aux aides que les femmes, et se retrouvant très vite à la rue, souvent logés temporairement chez des connaissances ou dormant dans leur voiture ;
- des jeunes qui sont de plus en plus souvent mis à la porte à 18 ans. Ces jeunes n'ont pas droit aux minimas sociaux et se trouvent dans des situations d'une difficulté aiguë auxquelles s'ajoutent souvent des problématiques d'addictions.

Pour ces deux dernières situations, ainsi que celles concernant les violences conjugales, il apparaît un manque de solutions d'hébergement au sein du territoire.

Les seniors, des publics qu'on pensait « épargnés »

Les acteurs mentionnent aussi **la hausse des situations de pauvreté chez les personnes âgées**, notamment les veuves percevant des pensions de réversion faibles.

Les migrants et les populations roms, peu mentionnés

Ces publics sont peu mentionnés par les acteurs interrogés bien qu'ils soient présents sur le territoire. Il est souligné le fait que ces publics n'ont droit à aucune aide à leur arrivée et vivent des situations de pauvreté extrême. L'hébergement de ces publics est de la compétence de l'État.

Une hausse de la pauvreté et un spectre qui s'est énormément élargi

Une augmentation et une complexification des situations de pauvreté

› Les acteurs interrogés constatent une hausse du nombre des situations de pauvreté dans l'Armentiérois à travers la hausse des demandes qui leur sont faites. Par exemple, le nombre de demandes formulées au CCAS d'Armentières a doublé entre 2009 et 2015.

› Les situations rencontrées sont de plus en plus difficiles à traiter pour les travailleurs sociaux en raison de la hausse du nombre des cas où les difficultés sont cumulées : surpeuplement, chômage, problèmes de santé, addictions, séparations. Il devient de plus en plus difficile de trouver des solutions.

Un accès aux droits difficile pour certaines catégories de populations

Globalement, le territoire de l'Armentiérois bénéficie d'une présence importante de partenaires publics et associatifs dans le champs social. Il y existe des initiatives en matière de réseaux et de recherche de complémentarité dans la finalité d'améliorer l'aide à la population. Pour autant, les partenaires s'accordent sur les observations suivantes :

› **la lenteur administrative face aux situations urgentes** apparaît problématique pour les travailleurs sociaux confrontés aux situations des hommes et des jeunes à la rue ;

› **pour les travailleurs pauvres, l'accès aux droits est complexifié par la variation de leurs ressources** qui entraîne une variation des aides perçues, source de grande précarité et d'insécurité morale :

- dans ce cadre, les acteurs mettent en avant **la création récente d'une épicerie sociale et solidaire** à Armentières, accessible aux travailleurs pauvres et suffisamment souple pour étudier au cas par cas les situations sans appliquer systématiquement un barème excluant ;

› **certaines catégories de la population ne souhaitent pas demander d'aide y voyant une perte de dignité**, et retardent ce moment le plus longtemps possible. C'est le cas en particulier des veuves ayant de faibles pensions de réversion ;

› **le territoire est inégalement desservi** par les structures d'aide sociale: ce n'est pas le cas dans la Ville d'Armentières avec un réseau dynamique :

- face à cette problématique, l'UTPAS développe un **projet de création de permanences dans d'autres secteurs du territoire** (à Pérenchies notamment) ;

› les acteurs s'accordent pour attirer l'attention sur **la fracture numérique** comme source de difficulté dans l'accès aux droits.

LES ENTRETIENS AVEC LES PERSONNES EN SITUATION DE PAUVRETÉ

Dix-neuf personnes en situation de pauvreté ont été interrogées à travers dix-sept entretiens en mai et juin 2017.

Elles ont été contactées par l'intermédiaire de professionnels ou de bénévoles ou lors d'activités organisées dans les structures suivantes : CCAS d'Armentières, Epicerie sociale et solidaire d'Armentières, Comité armentiérois d'action pour le logement, Culture et Liberté, Emmaüs, Secours Populaire, UTPAS.

La démarche a été présentée à chaque personne interviewée comme une enquête sur les changements socio-économiques à Armentières et le quotidien des gens qui bénéficient ou ont bénéficié au cours de leur vie, des minimas sociaux et/ou de l'aide d'associations.

Les entretiens[37] ont été menés avec 13 femmes et 6 hommes :

- âgées de 20 à 80 ans (une personne de 22 ans, cinq personnes entre 30 et 39 ans, quatre personnes entre 40 et 49 ans, six personnes entre 50 et 59 ans, deux personnes entre 60 et 69 ans, une personne de 80 ans) ;
- 13 personnes vivent en couple, 5 personnes sont divorcées ou séparées, une personne a toujours vécu seule ;
- 14 personnes ont des enfants à charge, 3 personnes ont des enfants adultes, 2 personnes n'ont pas d'enfant ;
- 10 personnes sont locataires dans le parc social, 4 personnes dans le parc privé, 4 personnes sont propriétaires occupants ;
- les personnes interviewées appartiennent à la classe populaire : elles exercent ou ont exercé les métiers de femme de ménage, aide-soignante, ouvrier du bâtiment, aide à la personne, ouvrier dans l'industrie, personnel de cantine…
- 3 enquêtés sont de nationalité étrangère ;
- 11 personnes habitent actuellement à Armentières, une personne à Erquinghem-Lys, trois personnes à Houplines, une personne à Pérenchies, deux personnes à Nieppe.

Compte tenu de la difficulté pour trouver des personnes qui acceptent un entretien, l'objectif n'était pas d'avoir absolument un échantillon représentatif des publics pauvres décrits par les acteurs de terrain. L'objectif était de se concentrer sur des parcours de vie. On ne trouve pas, par exemple, parmi les personnes qui ont été interrogées de femmes seules avec enfants à charge ou de personnes à la rue. Des femmes seules avec enfants ont été rencontrées à l'épicerie sociale et solidaire mais ont refusé l'entretien par manque de temps.

Les entretiens avec des personnes en situations de pauvreté ont été réalisés à travers l'écoute active. Les entretiens ont eu lieu, à la convenance des personnes interrogées, soit à leur domicile (pour 12 personnes) soit dans une structure (CCAS, association Culture et Liberté) pour 5 personnes, soit dans un parc public (2 personnes).

Une grille d'entretien a servi de cadrage. Mais il s'agissait de suivre la logique de la personne interrogée, de lui laisser construire la dynamique d'entretien. L'objectif était d'essayer d'intervenir le moins possible pendant l'entretien, de sorte que la personne interviewée puisse s'exprimer librement et ne se sente pas contrainte à répondre à une série de questions. Cependant, cela n'a pas toujours été possible, car, la thématique de l'entretien étant difficile, les personnes rencontrées ont souvent eu besoin d'être relancées. Les questions ont porté sur divers thèmes relatifs à la structuration de leur vie quotidienne, leur histoire familiale, les liens familiaux et de voisinage, le rapport au quartier, le rapport aux institutions et associations, le travail, les ressources monétaires, les appartenances associatives.

LES TRAJECTOIRES DES PERSONNES PAUVRES : DES PARCOURS DE VIE INFLUENCÉS PAR LES RUPTURES ET LES DÉRACINEMENTS

Les personnes interrogées ont la particularité d'avoir accumulé différents évènements de ruptures qui ont influencé leur entrée ou leur maintien dans la pauvreté.

Des parcours scolaires courts amenant à des métiers subalternes mal payés

Le déroulement de l'entretien n'a pas toujours permis d'obtenir des informations précises concernant le niveau d'études des personnes rencontrées. Une grande partie d'entre elles a suivi des études secondaires professionnelles et possède un diplôme de CAP (certificat d'aptitude professionnelle) ou de BEP (Brevet d''études professionnelles) : par exemple, CAP d'employée de bureau, BEP de mécanique, certificat de couture. Trois personnes n'ont aucun diplôme ou uniquement le certificat d'études. Par exemple, Jennifer, en raison de sa grossesse précoce (à l'âge de 15 ans), a dû arrêter sa scolarité avant le bac (elle préparait un bac professionnel en secrétariat).

Les diplômes acquis et les sorties précoces du système

37- La durée des entretiens a oscillé entre 50 minutes et 3h30. Les entretiens ont été enregistrés avec l'accord de la personne interviewée (seules 2 personnes n'ont pas voulu être enregistrées, dans ce cas un résumé détaillé de chaque entretien a été réalisé), ils ont été retranscrits et anonymisés par la suite. Dans le texte, les interviewés sont désignés par des prénoms fictifs.

scolaire qui caractérisent les enquêtés correspondent ainsi à des métiers subalternes, exigeant peu de compétences, souvent mal payés et sans perspective d'évolution. Seules deux personnes possèdent des diplômes d'études supérieures, mais leur statut d'emploi actuel permet de parler d'un certain déclassement. C'est le cas de Miriam qui ne peut pas travailler en raison de sa maladie et de Saïd né en Algérie et dont le diplôme d'enseignant n'a pas été reconnu en France (il travaille comme agent chez Transpole).

L'impact des liens familiaux souvent précaires

Dès l'enfance ou la jeunesse, des ruptures familiales

Cinq personnes interrogées ont vécu une enfance sans famille ou ont connu des relations familiales difficiles. Stéphanie et Sophie ont été hébergées par leurs grands-mères, Hassan a vécu dans une famille d'accueil pour se retrouver ensuite, comme Georgette, dans un orphelinat. Louise mentionne avoir des relations familiales très difficiles. C'était aussi le cas de Jennifer qui, en raison de sa grossesse précoce, a été critiquée par sa famille.

> « *Ma vraie mère, celle qui m'a mise au monde, elle m'a récupérée à 8 ans. En fait, elle m'a donnée à ma grand-mère quand j'étais bébé. Elle m'a récupérée à huit ans. Mon père, il venait de se marier. Et quand elle m'a récupérée, je ne suis pas restée longtemps avec elle. Je suis partie au foyer. Et après, je suis revenue avec mamie.* » (Stéphanie)

Des relations difficiles avec les parents ont pu pousser les enquêtés à quitter le foyer familial. Sophie a été mise à la porte par sa mère avant d'atteindre l'âge adulte :

> « *Je suis partie à dix-sept ans (…), ma maman elle m'a foutue dehors.* » (Sophie)

Des liens familiaux faibles

Aujourd'hui, cinq personnes n'ont pas beaucoup de liens avec la famille ; ces ruptures familiales concernent surtout des liens dans la fratrie. Bernadette et Cloé parlent des conflits qui divisent leurs familles, surtout autour de l'argent.

Le manque de relations avec la famille peut être dû également aux décès et à l'éparpillement des membres de la famille.

> « *La famille, elle est restreinte, hein. Je n'ai plus qu'un frère à Armentières. Après, c'est des cousins, des cousines. Il y en a, je sais même plus où ils sont... On a perdu le contact au fil des ans...(…). Y a plus de parents, y a plus de grands-parents, y a plus d'oncles...* » (Thomas)

Les séparations amènent une première rencontre avec les services sociaux et les associations apportant de l'aide alimentaire

Au cours de leur vie, neuf personnes parmi les personnes interrogées ont vécu un divorce ou une séparation.

Les divorces et séparations se présentent comme un facteur favorisant l'entrée dans la pauvreté, surtout pour les femmes qui se retrouvent seules avec leurs enfants alors qu'elles sont sans emploi. C'est souvent à ce moment que l'aide de la famille, ainsi que le recours à l'aide alimentaire fournie par les associations s'avèrent indispensables. Pour les femmes rencontrées qui ont vécu une séparation, c'est-à-dire Bernadette, Cloé, Catherine, Georgette, Magalie et Sophie, ce moment a été une première occasion de rencontrer une assistante sociale et de bénéficier de colis alimentaires distribués par des associations.

> « *Là, je peux dire merci à Emmaüs. Après le divorce, quand je me suis retrouvée toute seule avec les huit [enfants], ils m'ont aidée beaucoup.* » (Georgette)
> « *Du jour au lendemain, je me suis retrouvée qu'avec… (…) qu'avec 300 euros. Voilà.* » (Cloé)

Des personnes fragilisées par tous types d'événements familiaux

D'autres événements familiaux peuvent fragiliser ces personnes :

- **le décès d'un proche**, autre événement important de la vie, se présente comme un moment qui peut fragiliser la situation de la personne. Pour Miriam, le décès récent de son père, a entraîné non seulement des problèmes financiers dus aux **dépenses imprévues liées aux frais des obsèques**, mais a aussi eu pour conséquence un impact important sur sa santé. Dans le cas de Thomas et de Cloé, les décès des membres de leurs familles (frère dans le cas de Thomas et mère dans le cas de Cloé) ont entraîné des troubles psychiques importants. Thomas a fait une dépression nerveuse et Cloé a dû être hospitalisée pendant six mois à l'EPSM (Etablissement public

de santé mentale). Après l'amélioration de leur état de santé, c'est grâce au soutien des proches qu'ils ont pu retourner à une vie normale (les enfants dans le cas de Cloé, une amie qui l'a introduit à l'association Culture et Liberté dans le cas de Thomas).

› **le mariage :** les cas de Magalie et de Catherine montrent que le mariage peut également être un moment qui entraîne des difficultés administratives pour des personnes qui ne maîtrisent pas les rouages administratifs.

« *J'avais la CAF, mais dès que je me suis mariée...On l'a plus eu. On n'a que 23 euros... ça dégringole beaucoup... On a refait des démarches... Y a des choses qu'on n'a pas encore finies. (...) mais il y a quand même 800 euros de loyer ici... 900 avec les assurances... 24 euros l'APL... On a encore 7 ans et je sais plus combien de mois à payer... [silence]* » (Magalie)

Le logement, facteur d'entrée ou de sortie de la pauvreté

Le logement joue un rôle important dans les trajectoires des personnes enquêtées, non seulement en raison de son incidence sur les décisions migratoires, mais aussi car il est un facteur d'entrée ou de sortie de la pauvreté. Selon le rapport annuel sur l'état du mal-logement de la Fondation Abbé Pierre pour l'année 2017, le taux d'effort financier ne cesse d'augmenter depuis les années 1990 et cette augmentation touche particulièrement les ménages les plus modestes (Fondation Abbé Pierre 2017). Il est important de noter que dans le budget des familles, les frais liés au logement constituent non seulement le poids le plus important, mais aussi qu'il n'est pas possible d'y faire d'économies (contrairement aux dépenses liées par exemple à la nourriture).

› Le fait de trouver un logement à un prix accessible peut permettre de stabiliser le budget du ménage, comme c'était notamment le cas de Hassan et de Miriam qui, avant d'obtenir un logement social, ont vécu dans des conditions difficiles. Le coût modéré du logement social est important également pour les personnes ayant des petites retraites, comme Bernadette et Cloé, qui arrivent, malgré leurs petits budgets, à joindre les deux bouts.

› Contrairement aux dépenses liées par exemple à alimentation, les dépenses excessives liées au coût de logement (loyer, factures, etc.) ne sont pas flexibles et peuvent constituer un élément qui contribue au basculement dans la pauvreté.

La difficile accession au logement social

L'accession au logement social, bien que bénéfique pour des personnes vivant dans la précarité, n'est pas possible pour un grand nombre de personnes, notamment en raison des délais trop longs ou des critères imposés. Ainsi, dans la situation très précaire de Jennifer qui a quatre enfants et dont le mari travaille au SMIC, obtenir un logement social pose problème. La taille de la famille est également un facteur défavorisant pour Sophie et Lucas qui cherchaient une maison où ils pourraient habiter avec leurs six enfants.

« *Enquêtrice : Et vous avez trouvé votre logement comment ? C'était difficile ?*
[...] Lucas : On a fait plusieurs agences.
Sophie : Ouais. C'était vraiment compliquée, c'était [nom de l'agence], celle qui cherchait moins la petite bête on va dire.
E : La petite bête c'est-à-dire ?
S : Ben au niveau des... des ressources.
L : Les ressources et puis... les enfants qu'on avait quoi. [...]
L : Parce que... six enfants, c'est un peu beaucoup. Quand ils voyaient le nombre d'enfants... » (Sophie et Lucas)

Les difficultés d'accès au logement constituent un problème signalé par beaucoup d'interviewés. Malika reconnait qu'à Armentières « *il existe beaucoup de choses mais le logement, ça pose toujours problème* ». Elle donne l'exemple de sa sœur qui, suite à un divorce, est revenue de Paris pour s'installer à Armentières et a dû attendre un an pour avoir un logement social.

« *Pourtant, elle était en urgence. Une femme seule avec un enfant de moins de quatre ans. Pendant un an, elle a vécu à droite, à gauche, sans solution. Elle était suivie par une assistante sociale, elle était au CCAS, Cololo*[38]*, et rien n'a bougé* ». (Malika)

38- Cololo : collectif devenu Comité armentiérois d'aide au logement collectif.

Le cas de la sœur de Malika est d'autant plus intéressant qu'il montre certains paradoxes concernant les critères qu'il faut remplir afin de pouvoir accéder à une aide.

> « *En fait, si vous voulez, ils lui ont proposé d'aller dans un foyer, mais elle ne voulait pas. Vous imaginez, aller dans un foyer, avec un enfant de quatre ans ? Ma famille a dit « non ». On l'a hébergée comme on pouvait, mais c'est vrai que pendant un an, ses habits étaient renfermés dans sa valise, chez ma mère. En fait il faut être dans un foyer ou dans la rue pour être urgent.* » (Malika)

Le recours au parc privé

Face aux critères impossibles à remplir, le parc privé peut être une solution, mais même ici, certaines exigences de la part des bailleurs peuvent rendre la location impossible. Notamment, la contrainte d'avoir un garant ou celle d'avancer une caution égale à un mois de loyer peuvent exclure certaines personnes du parc privé.

L'accession à la propriété, un parcours résidentiel ascendant et une assurance

Parmi les dix-neuf personnes interviewées, quatre étaient propriétaires de leur maison. Thomas est le seul à ne pas rembourser de prêt, il habite seul dans sa maison natale et le fait de ne pas devoir payer de loyer contribue à l'équilibre de son budget au moment où il a perdu son travail. Magalie, Louise et Malika ont acheté une maison avec leur compagnon. Accéder à la propriété marque un parcours résidentiel ascendant. Le fait d'acheter une maison constitue un patrimoine et est perçu comme un accomplissement personnel. C'est aussi un capital qui peut être mobilisé en cas de difficulté, comme le montre le cas de Cloé qui, après un divorce ayant entraîné une dégradation de sa situation financière, a été amenée à vendre la maison qu'elle avait bâti avec son ex-mari.

L'expérience migratoire

Pour 8 personnes, le parcours migratoire a consisté à quitter une autre ville située dans le département du Nord. Dans le cas de quatre personnes, le parcours migratoire prend son origine en dehors du Nord. Trois personnes sont concernées par une expérience de migration depuis l'étranger : Saïd, Malika et Hassan sont venus en France de pays de l'Afrique du Nord. Il est important de noter que l'expérience migratoire n'implique pas nécessairement un éloignement relationnel : les personnes venues en France en partant d'autres pays ont des réseaux familiaux très développés, ce qui constitue une ressource importante. Quant aux personnes qui ont effectué une migration interne, pour Bernadette, Michèle et Charlotte cette expérience était liée au fait de se marier et de fonder une famille. Catherine, quant à elle, est venue à Houplines dans le but de trouver un travail.

Le passage à la retraite, un moment de fragilité

Le passage à la retraite peut également être un moment de vie où la situation de la personne devient précaire. Le cas de Bernadette illustre bien cette logique : elle a travaillé pendant toute sa vie comme femme de ménage, et suite à des problèmes de santé causés par le travail, elle a pu bénéficier de l'Allocation Équivalent Retraite à partir de ses 55 ans. A l'âge de 62 ans, Bernadette a perçu une retraite, dont le montant était inférieur de 300 euros à ce qu'elle percevait avant. C'est à ce moment-là qu'elle a dû frapper à la porte des associations caritatives pour demander des colis alimentaires et une aide pour payer son loyer. Elle a les larmes aux yeux quand elle se souvient du moment où elle a dû contacter des associations pour demander une aide financière.

La maladie : une problématique très présente chez les personnes interrogées et invalidante dans l'accès au travail

15 personnes sur 19 ont souffert ou souffrent de problèmes de santé : des difficultés liées aux inégalités sociales de santé

Quinze personnes sur les dix-neuf personnes rencontrées souffrent actuellement ou ont souffert dans le passé de problèmes de santé. Ceux-ci sont liés, pour une partie, aux conditions de travail, mais surtout à la position sociale des enquêtés, qui reflète les inégalités sociales de santé. Les inégalités économiques et culturelles résultent en un accès inégal aux soins et des facteurs tels que des mauvaises pratiques alimentaires et la moindre activité physique rendent la santé des classes défavorisées plus fragile. Les inégalités sociales de santé s'accompagnent aussi

des inégalités sociales face à la mort qui n'ont pas disparu en dépit de l'allongement de la durée de la vie (Siblot *et al.*, 2015[39]) et ainsi, « l'espérance de vie sans incapacité à 35 ans est de 10 ans plus courte pour les ouvriers et de 8 ans pour les ouvrières par rapport aux hommes et femmes cadres » (Ibidem).

Ces problèmes de santé sont le plus souvent liés au travail exercé

Les problèmes de santé des enquêtés sont souvent liés au travail exercé, mais trois personnes souffrent aussi de maladies héréditaires ou de maladies rares. Miriam souffre d'une maladie auto-immunitaire rare depuis l'âge de 24 ans. Magalie est atteinte d'arthrose, Cloé de sclérose en plaques, maladies qui les ont rendues inaptes au travail. Catherine est tombée malade récemment : elle ne peut plus travailler le même nombre d'heures qu'auparavant. Les troubles de santé de Michelle et de Bruno résultent de tâches qu'ils ont exercées pendant toute leur vie active. Dans le cas de Stéphanie, ses troubles de santé sont probablement liés au stress qu'elle a vécu (elle souffre notamment de crises d'angoisse).

Ces problèmes de santé ont un impact direct sur la capacité des personnes à travailler

La maladie joue surtout sur le parcours professionnel des personnes enquêtées. Miriam, Bernadette et Cloé ont dû arrêter de travailler à cause de leurs problèmes de santé. Catherine devrait passer en mi-temps thérapeutique en raison de problèmes aux bras, mais son patron la menace de licenciement. Hassan ne travaille plus et perçoit l'AAH (allocation adulte handicapé) depuis des années. Magalie a dû arrêter de travailler à cause de son artérite, une maladie qu'elle a probablement développée pendant une douzaine d'années de travail comme employée de conditionnement de produits surgelés. Louise est en arrêt de travail depuis neuf mois suite à un burn-out dû au harcèlement moral qu'elle a subi au travail. Bruno est en arrêt de travail aussi, il attend que son dossier MDPH[40] soit validé.

La difficulté à faire reconnaître ses droits face à une incapacité de travail

Six personnes interviewées bénéficient de l'AAH (allocation adulte handicapé). Elles racontent leurs difficultés à monter le dossier auprès de la MDPH. Le témoignage de Louise illustre bien qu'il faut beaucoup de détermination pour faire reconnaître ses droits :

> « *Tout le dossier MDPH c'est grâce à moi, personne n'a rien dit.* » (Louise)

LA QUESTION CENTRALE DU TRAVAIL INFLUENCE FORTEMENT LES PARCOURS DE VIE DES PERSONNES RENCONTRÉES

La pénurie de l'emploi pérenne à temps plein touche fortement les classes populaires

La question du travail a un effet structurel qui influence fortement les trajectoires des personnes rencontrées.

L'histoire industrielle régionale impacte les trajectoires personnelles

La désindustrialisation et la fermeture des usines, la tertiarisation de l'économie ont changé la position des classes populaires sur le marché de l'emploi. Aujourd'hui elles sont confrontées à la pénurie de l'emploi pérenne et vivent le chômage récurrent entre plusieurs emplois précaires.

Dans les récits de vie des personnes interviewées, l'histoire économique de la région concernant la désindustrialisation et la fermeture des usines est présente. Plusieurs personnes mentionnent les fermetures successives des usines textiles ou des brasseries présentes sur l'Armentiérois depuis des décennies, mais ces récits ne témoignent pas d'une conscience de l'histoire collective. Bien que les licenciements touchent les enquêtés ou/et les membres de leurs familles, il s'agit d'une expérience vécu comme étant individuelle. Charlotte parle ainsi de la trajectoire professionnelle de son mari :

> « *Ah, il a tout fait. Il a commencé par couvreur, après il a fait peintre... Tous les boulots qu'il trouvait, il prenait. Il a*

39- Siblot Y., Cartier M., Coutant I., Masclet O., Renahy N., Sociologie des classes populaires contemporaines, Armand Colin, 2015.
40- MDPH : Maison départementale de la personne handicapée.

fait carreleur aussi, mais là, l'entreprise a fermé. Après... à Lomme, il a travaillé... pour la SNCF. Pour nettoyer entre les rails, quand il y avait de l'herbe. Oh, il a fait plein de choses, il a travaillé [au lycée] Gustave Eiffel pour faire la plonge. Pour nettoyer les parcs, les jardins à la place, aux Prés du Hem. [...] Après il a travaillé [dans une conserverie]... mais la conserverie n'existe plus. » (Charlotte)

L'enchaînement de périodes d'emploi et de chômage

Parmi les personnes rencontrées, seuls Thomas et Saïd ont travaillé de manière continue : Thomas en contrat à durée indéterminée, Saïd majoritairement en contrat à durée indéterminé avec une parenthèse de quelques années après son arrivée en France, quand il décroche des contrats à durée déterminée.

Le plus souvent, la situation d'emploi des enquêtés se caractérise par un enchaînement des périodes d'inactivité et des petits contrats précaires. Malika a travaillé dans une usine pendant quelques années. Son contrat a été régulièrement renouvelé mais on ne lui a jamais proposé de CDI. Après son dernier contrat, elle s'est retrouvée sans dédommagement.

La tertiarisation de l'économie ne profite pas aux classes populaires

L'histoire économique de la région a été fortement marquée aussi par la tertiarisation qui « conduit de plus en plus les hommes et les femmes peu diplômés à exercer des emplois de service qui impliquent des contacts avec des clients et des usagers » (Siblot *et al.*, 2015). La restructuration de l'économie et de l'emploi dans l'agglomération lilloise comporte, selon le Collectif Degeyter[41], deux facettes : « l'une fondée sur le développement d'un tertiaire supérieur magnifié, l'autre sur celui d'un emploi tertiaire peu qualifié et souvent précarisé » (Collectif Degeyter 2017). La tertiarisation a eu pour conséquence le développement des emplois peu qualifiés et souvent précaires, notamment en ce qui concerne les emplois féminins (Ibidem).

Les classes populaires souffrent aujourd'hui du manque d''emplois pérennes. Ce problème a été très présent dans les témoignages que nous avons recueillis : les enquêtés ont exercé des emplois précaires, mal payés et avec des horaires incertains. La trajectoire professionnelle de Sophie qui travaille depuis quelques années comme aide à la personne et qui au cours de sa vie a eu du mal à décrocher un emploi stable montre bien cette logique.

« *Parfois, on peut avoir plein de missions... Et parfois, ce mois-ci, s'ils ne me donnent pas de mission, je ne travaille qu'une semaine.* » (Sophie)

L'accès à des métiers subalternes et précaires

Les métiers effectués par les personnes rencontrées sont souvent des emplois subalternes, souvent décrits par les interviewés comme « des petits boulots », ou des travaux en intérim qui, en supposant des changements inopinés d'horaires d'une semaine sur l'autre, ne permettent pas d'anticiper des dépenses, comme dans le cas de Sophie :

« *Ce mois-ci, je n'ai que quelques heures... (...) c'est des petites missions. (...) Mon plus gros salaire ça a été 850 euros et je l'ai fait qu'une seule fois.* » (Sophie).
« *Après, j'avais enchaîné, après, le contrat d'apprentissage... J'ai fait... un contrat, un CDD de 6 mois... ou 1 an, je ne sais plus. Dans une autre entreprise... Après, quand c'était fini, je faisais de l'intérim... Après, j'ai trouvé une autre entreprise, pareil : je suis resté quatre ans. Après j'ai démissionné...* » (Pierre)

La dégradation des conditions de travail a une incidence sur la santé des travailleurs

La dégradation des conditions de travail a une incidence sur la santé des travailleurs. Dans plusieurs entretiens, on mentionne des conditions de travail souvent très éprouvantes, des contraintes physiques (rester debout, faire des mouvements douloureux et fatigants, soulever ou porter des poids lourds) ou l'exposition à des produits chimiques (concernant surtout les plus âgés). Les fluctuations horaires imposées rendent le travail particulièrement éprouvant : nous pouvons citer le cas de Magalie qui a travaillé 50 heures par semaine avant la période de Noël,

41- Collectif Degeyter, Sociologie de Lille, coll. La Découverte, 2017.

lorsqu'elle a travaillé pour conditionner des produits frais.

L'effet de genre : les emplois occupés par les femmes sont particulièrement précaires

Les récits de vie montrent que les femmes, au sein des classes populaires, subissent un effet de genre par rapport au travail. Les emplois précaires dans le tertiaire sont destinés surtout aux femmes ; il s'agit d'emplois à temps partiel, précaires, qui ne permettent pas de faire une carrière. Elles sont particulièrement présentes dans un type de métiers : le service à la personne. Les emplois de service ne permettent pas aux salariées subalternes de développer de nouveaux savoir-faire, d'où l'absence de carrière pour les femmes enquêtées. Ce trait distingue les emplois féminins précaires des emplois de certains hommes rencontrés qui ont pu, au cours de leurs années de travail, accéder à un statut supérieur. C'est le cas de Pierre et de Thomas qui, en tant qu'ouvriers, ont pu gagner des compétences nouvelles et obtenir un salaire plus élevé.

Toutes les femmes interrogées sauf deux, ont ou ont eu une activité qui consiste à prendre soin des autres, que cela soit au travers de leur activité professionnelle ou des tâches quotidiennes, en s'occupant du foyer. Parmi les interviewées, une seule n'a jamais travaillé. Aujourd'hui, seule Catherine et Sophie travaillent mais il s'agit d'emplois précaires avec des horaires incertains. Onze autres femmes ont, au cours de leurs vies, exercé des emplois différents, souvent à temps partiel, dans les métiers d'aide à la personne ou dans des usines. Pour six d'entre elles, cette activité salariale a été interrompue par des problèmes de santé, dus, dans la majorité de cas, au travail exercé. Deux femmes rencontrées, Cloé et Georgette, ont été contraintes de commencer à travailler suite à un divorce qui a entraîné une dégradation financière. Cloé a pu alors être embauchée comme caissière dans la grande distribution et Georgette a trouvé un travail dans une chocolaterie et ensuite dans une cantine scolaire.

Le travail d'aide à la personne, souvent pénible et mal payé, a contribué à la dégradation de la santé des enquêtées. Ces femmes alternent entre l'inactivité et des emplois de service à domicile.

La valorisation du travail dans les récits

La valorisation du travail est exprimée dans quasiment tous les entretiens. Presque toutes les personnes interrogées ont déjà travaillé et se rappellent de cette période comme des meilleurs moments de leurs vies.

Le travail est un souhait partagé par presque toutes les personnes rencontrées, contrairement aux idées reçues.

Travail et estime de soi

Beaucoup d'interviewés considèrent leur emploi comme honorable. C'est notamment le cas du mari de Jennifer qui est fier de travailler comme agent de nettoyage pour une mairie. On constate qu'un emploi, même banal et peu qualifié, peut contribuer à la valorisation de soi. On le voit notamment à travers le cas de Cloé qui est handicapée et qui au moment d'obtenir son poste de caissière polyvalente dans la grande distribution s'est sentie « encore capable de faire des choses ».

> « *On était une trentaine, 32, je me souviens. Et ils en ont retenu que 8. Donc moi, je faisais partie des 8. J'étais très heureuse parce que ça avait été dur pour moi. Ça avait été très dur, je me souviens. Mais quand j'ai eu les résultats, qu'ils m'ont prise, je me suis dit : « ça va, je suis encore capable de faire quelque chose ». Ça a été les meilleurs moments de ma vie.* » (Cloé)

Le travail permet de sortir de la maison et d'avoir d'autres occupations, ce que nous observons notamment grâce au témoignage de Catherine qui déclare ne pas pouvoir rester sans travail, en dépit de ses problèmes de santé.

Un rapport ambivalent au travail

Dans la majorité de cas, les enquêtés entretiennent un rapport au travail ambivalent. D'une part, les personnes interviewées parlent de leur satisfaction et de leur valorisation, mais, d'autre part, elles mentionnent la pénibilité de leurs conditions d'emploi. Quoi qu'il en soit, les études montrent que le travail présente toujours une valeur centrale pour les classes populaires : 42% des ouvriers contre seulement 27% des chefs d'entreprise, cadres et professions libérales citent le travail comme un synonyme d'être heureux (Siblot *et al.*, 2015).

Le travail, un souhait partagé par tous

Il est particulièrement important de souligner que toutes les personnes rencontrées ont exprimé le souhait de travailler, même si les conditions de santé les en empêchent. C'est ainsi que Bruno se rappelle de son premier accident du travail qui l'a rendu inapte à travailler en tant qu'ouvrier :

> « *Ça ne m'a pas empêché [de travailler] parce que j'ai toujours eu la volonté de travailler... Vis à vis de la médecine du travail je pouvais plus monter... Donc j'ai fait des formations. Et puis je suis arrivé en caisse... à Match à Wambrechies...* » (Bruno)

Pour Cloé, aujourd'hui à la retraite, la période qu'elle a passé en travaillant comme caissière dans un hypermarché a constitué une expérience qui lui a permis de se valoriser, de gagner en estime de soi et de se sentir indispensable, d'autant plus que sa vie est marquée par une maladie. Par conséquent, le licenciement qu'elle a subi se présente dans son témoignage comme une épreuve particulièrement difficile :

> « *Ça a été dur… Psychologiquement, ça a été dur parce que j'adorais mon métier. J'étais à fond parce que je me sentais capable. J'aimais bien. Moi, j'aime bien le contact avec les gens. (…) Ça m'a beaucoup… anéantie. Après, je suis tombée dans la dépression. À cause de la maladie. J'en veux beaucoup à la maladie, mais c'est comme ça, c'est la vie.* » (Cloé)

La manière de se projeter dans le futur est associée au fait d'avoir un emploi notamment pour Jennifer qui songe non seulement à contribuer au budget familial mais aussi à avoir une activité personnelle :

> « *Mais nous, financièrement, même si mon mari travaille, moi je ne travaille pas, on a quatre enfants. On est quand même six à la maison. Ça fait des frais. Il a un salaire de SMIC de base […] Je voudrais [avoir un travail] pour moi, pour sortir un petit peu. Même pour changer d'air. Il faut que je pense à la recherche d'emploi aussi parce que je ne compte pas rester à domicile tout le temps. Et économiquement, avoir deux emplois à la maison, c'est plus intéressant. Surtout dans une grande famille. Du côté de ma famille, tout le monde travaille. C'est vrai, déjà, les regards de la famille...* » (Jennifer)

LES TYPOLOGIES DE TRAJECTOIRES

Le profil des personnes entrant dans la pauvreté : une pauvreté « héritée »

Peu de cas de déclassement

Les exemples de personnes issues des couches sociales aisées et devenues pauvres sont peu fréquents dans les discours des acteurs rencontrés. Ce type d'accident existe mais reste rare et le plus souvent temporaire.

> « *C'était un couple où chacun a été licencié mais à quelques mois d'intervalle… Et ils venaient pour un impayé de loyer, sauf que ça prenait des proportions énormes parce que leur loyer de base était de 800 euros. Mais tout simplement parce que leur vie d'avant leur permettait d'avoir ce type de standard. Mais le temps de trouver un nouveau logement… Ça va vite en fait. Et là, c'est un accident de base, un truc qui peut arriver à tout le monde… […] Mais en général c'est rare.* » (Travailleur social de l'UTPAS)

Parmi les 19 personnes interrogées, trois personnes ont subi un certain type de déclassement :

- Miriam a obtenu un diplôme mais en raison de sa maladie ne peut pas travailler. L'AAH (allocation adulte handicapé) qu'elle perçoit n'est pas suffisante pour subvenir à ses besoins ;
- Cloé, ayant eu un mari ingénieur, n'avait jamais été obligée de travailler. Le divorce et la dégradation de sa santé l'ont amenée à vivre pendant plusieurs années dans une situation économique très précaire. Aujourd'hui, elle perçoit une retraite de 500 euros. Elle connait une situation financière très modeste mais équilibre son budget grâce à un loyer faible pour son logement locatif social ;
- Saïd, quant à lui, a fait des études en Algérie, mais ses diplômes ainsi que son expérience professionnelle ne sont pas reconnus en France où il travaille depuis quelques années comme agent de Transpole.

Dans le cas de Miriam et Saïd, il s'agit d'un déclassement concernant leur niveau de diplôme, pour Cloé ce fut le changement de son statut social et familial.

La majorité des personnes pauvres ont toujours vécu dans la précarité

Seize des dix-neuf personnes avec qui nous avons mené les entretiens ont des origines sociales modestes et connaissent diverses situations de pauvreté ou de privation depuis longtemps. C'est aussi une impression partagée par tous les professionnels interviewés qui affirment que leur public est constitué surtout des personnes qui ont connu la précarité pour la première fois il y a longtemps.

Le cumul d'accidents de la vie : la précarité comme routine

Un seul événement entraîne une difficulté passagère

Le basculement dans la pauvreté peut être une conséquence d'un accident de vie, tel que le décès, la séparation, le licenciement, la maladie, etc. Il apparaît particulièrement important de souligner qu'un seul accident de vie ne signifie pas forcément un basculement dans la pauvreté mais constitue plutôt un événement qui déstabilise la situation de la personne d'une manière temporaire. C'est ainsi qu'un des travailleurs sociaux de l'UTPAS parle des personnes aisées qui ont subi un licenciement :

> « *[…] mais eux ils ont leurs ressources et leurs réseaux. Ils vont forcément retomber sur leurs pattes.* » (Travailleur social de l'UTPAS)

Le témoignage de Pierre constitue une bonne illustration du fait qu'une entrée dans la pauvreté est passagère quand elle ne s'accompagne pas d'un cumul de difficultés et qu'il est possible se débrouiller grâce à un réseau de connaissances. Pierre, ouvrier dans le bâtiment, a été licencié en 2016. L'entreprise dans laquelle il a travaillé a subi une liquidation judiciaire et il a eu des difficultés pour recevoir son salaire. Même si les problèmes financiers causés par cette situation ont entraîné des retards de paiement de loyer et de factures, Pierre a pu solliciter des aides auprès des associations ; il a fait une demande du RSA (revenue de solidarité active) et a monté un dossier FSL (fonds de solidarité pour le logement). Et, le temps que ses demandes soient traitées, il s'est débrouillé financièrement grâce à ses économies et en travaillant au noir :

> « *Comment ? Bah j'avais un petit peu d'argent de côté. Quand je travaillais, j'en mettais un petit peu de côté… Après un petit peu de black… [silence] Et puis… et puis voilà. Après voilà, toutes les aides, elles sont arrivées… Donc, tout est bien tombé comme il fallait.* » (Pierre)

Aujourd'hui sa situation reste stable et il prévoit de trouver un autre emploi, notamment grâce au réseau professionnel qu'il a constitué pendant les longues années pendant lesquelles il a travaillé dans le secteur du bâtiment. Son exemple reste pourtant une exception, les autres personnes enquêtées n'arrivant pas à stabiliser leur situation de la même manière.

Pour la majorité, la pauvreté découle d'un cumul d'événements

Pour la majorité des interviewés, l'entrée dans la pauvreté découle d'un cumul de difficultés et d'événements. Nous pouvons l'observer notamment au travers des propos de Stéphanie qui se rappelle ainsi de la période qui a précédé son entrée en contact avec des associations caritatives :

> « *Là, ça fait un cumul de choses. Il [son mari] a perdu son travail. J'avais trop de fatigue et je comprenais pas pourquoi. Le médecin n'arrêtait pas de me dire que ça pouvait être le stress.* » (Stéphanie)

Dans le cas de plusieurs personnes une précarisation durable de la situation commence lorsque des problèmes financiers s'inscrivent dans un environnement où d'autres difficultés sont présentes : santé, manque de qualification, décès, divorce, licenciement, travail à temps partiel. A cela il faut ajouter un faible capital social qui empêche la recherche d'aide auprès des personnes proches.

Les accidents deviennent « routine »

Les témoignages des personnes qui ont vécu dans la pauvreté permettent de constater que pour un grand nombre des personnes enquêtées, les accidents de vie sont devenus une routine. En effet, des personnes comme Miriam, Cloé, Jennifer, Catherine, Georgette, Hassan, Michèle et Bruno, Stéphanie ou Saïd sont devenus coutumiers de l'enchaînement des difficultés auxquelles ils font face. La

multiplicité d'accidents qui caractérise leurs parcours est perçue comme faisant partie du quotidien.

Nous pouvons citer notamment l'exemple de Jennifer, aujourd'hui âgée de 22 ans. Elle vient d'un milieu précaire, n'a pas connu son père et a dû vite devenir indépendante et s'occuper de sa mère qui est paralysée depuis dix ans. Jennifer, devient mère à quinze ans. Suite à cela, elle a dû arrêter l'école et n'a pas obtenu de diplôme. Elle a eu son deuxième enfant à l'âge de 18 ans et le troisième à l'âge de 19 ans. Le couple était sans emploi, ce qui rendait difficile la recherche d'un logement. Ils se sont logés dans le parc privé et ont changé souvent de logement. En 2016, naît leur quatrième enfant et le mari de Jennifer trouve un travail en tant qu'agent d'entretien. La même année, le couple rencontre un problème de cafards à son domicile. Suite à la récurrence du problème et à son caractère aigu, ils ont été obligés de se débarrasser de toutes leurs affaires et ont été logés pendant quinze jours grâce aux aides du CCAS et des associations pendant que leur maison est désinsectisée. Aujourd'hui, ils doivent racheter tous leurs meubles et leurs habits.

Une sortie de la pauvreté rare et conditionnée par le travail pérenne et le logement à bas coût

Il est rare de sortir de la pauvreté. Selon les témoignages des acteurs de l'action sociale, ceux qui sortent durablement de la pauvreté ne sont pas nombreux. Les exemples donnés par des travailleurs sociaux de la CAF concernent des personnes qui ont réussi à stabiliser leur situation au prix d'un effort très important dont tout le monde ne serait pas capable. Il s'agit de personnes qui ont suivi des formations ciblées dans des communes éloignées, qui se sont levées régulièrement à quatre heures du matin pour emprunter le transport en commun. L'aide des proches s'est alors avérée indispensable pour s'occuper de leurs enfants. Un autre travailleur social, en charge du suivi de bénéficiaires du RSA nous indique que sur 100 personnes suivies, elle en compte 1 ou 2 seulement par an qui retrouvent un emploi stable et sortent de la précarité (travailleur social du CCAS).

Seul un travail pérenne à temps plein permet de sortir de la pauvreté

Nous constatons que le fait d'avoir un travail ne signifie pas forcément la stabilisation de la situation d'une personne vivant dans la pauvreté. Ceci est dû notamment à la prolifération des emplois précaires, en CDD ou en intérim et, par conséquent, à l'apparition du phénomène des travailleurs pauvres. Cette notion renvoie à « une catégorie de personnes pour laquelle l'exercice d'une activité professionnelle ne permet pas, à elle seule, de vivre dans des conditions satisfaisantes au regard des normes sociales » (SENAT, Rapport « La lutte contre la pauvreté et l'exclusion : une responsabilité à partager », 2017). Ce phénomène est apparu en France dans les années 90 et est aujourd'hui en progression. Les travailleurs sociaux observent également l'apparition de ce nouveau type de public, comme en témoignent les propos d'un travailleur social de l'UTPAS :

> « *Là j'ai fait des documents pour un monsieur qui travaille... Il a 1 200 euros par mois, il est maçon, il travaille dans le bâtiment, mais il a des postes d'intérim. Parfois il travaille, parfois, il ne travaille pas, etc. Mais en tout cas c'est un monsieur qui travaille, qui se bouge... Et là, il arrive, il est seul, il est séparé, il verse 250 euros de pension alimentaire, il a 560 euros de loyer. Ce sont des agences d'intérim qui font qu'il galère. Il n'a pas payé la pension alimentaire parce qu'il n'y arrive pas. Du coup, il a un huissier qui lui prend directement sur ses Assedic. Quand je l'ai reçu, il avait 1 200 euros de ressources, et quand il avait payé son loyer, sa pension alimentaire, l'EDF, le gaz, l'eau et son téléphone et assurance habitation, ça veut dire le stricte minimum, quoi […], il lui restait 90 euros pour le mois. […] Forcément il ne s'en sort pas.* » (Travailleur social de l'UTPAS)

Les personnes qui n'arrivent pas à joindre les deux bouts malgré un emploi, même à temps plein, sont également connues des associations caritatives :

« *[Ce sont] des travailleurs pauvres, bien sûr.* » (Bénévole au Secours Populaire)

Comme nous l'avons décrit plus haut, le travail précaire et aux horaires variables concerne surtout les femmes. Des

compléments de salaire comme le RSA ou le complément chômage restent ponctuels et le salaire incertain ne permet pas de se projeter dans le futur ou d'anticiper des dépenses. Travailler en emploi précaire ne permet pas aux gens de subvenir à leurs besoins :

> « *Mais après, on peut voir que même des personnes qui travaillent et qui ont des revenus c'est quand-même très difficile pour eux… de subvenir à leurs besoins. Même s'ils ont des revenus, des faibles revenus et des revenus, pas que le RSA, mais ce sont des gens qui travaillent.* » (Travailleur social de l'UTPAS)

Parmi les 19 personnes interrogées, seul Saïd travaille aujourd'hui en CDI à temps plein. Son exemple est particulièrement intéressant car il montre que le fait d'obtenir un emploi stable constitue un facteur stabilisant le parcours de la personne en situation précaire.

L'entrée dans le logement social est un facteur stabilisant

Le logement joue un rôle important dans les trajectoires des personnes enquêtées car il est un facteur d'entrée ou de sortie de la pauvreté (voir page 50).

Les récits de vie montrent que l'accession au logement social peut rendre possible la stabilisation de la situation précaire et permettre « une vie autonome », comme c'était notamment le cas de Hassan et de Miriam qui, avant d'obtenir un logement social, ont vécu dans des conditions difficiles. Le coût modéré du logement social est important également pour les personnes ayant des petites retraites, comme Bernadette et Cloé, qui arrivent, malgré leurs petites ressources, à équilibrer leur budget. Comme évoqué plus haut, l'accession au logement social, bien que bénéfique pour des personnes vivant dans la précarité, n'est pas possible pour un grand nombre de personnes, notamment en raison des délais trop longs ou de critères imposés.

LES TYPOLOGIES DE TRAJECTOIRE

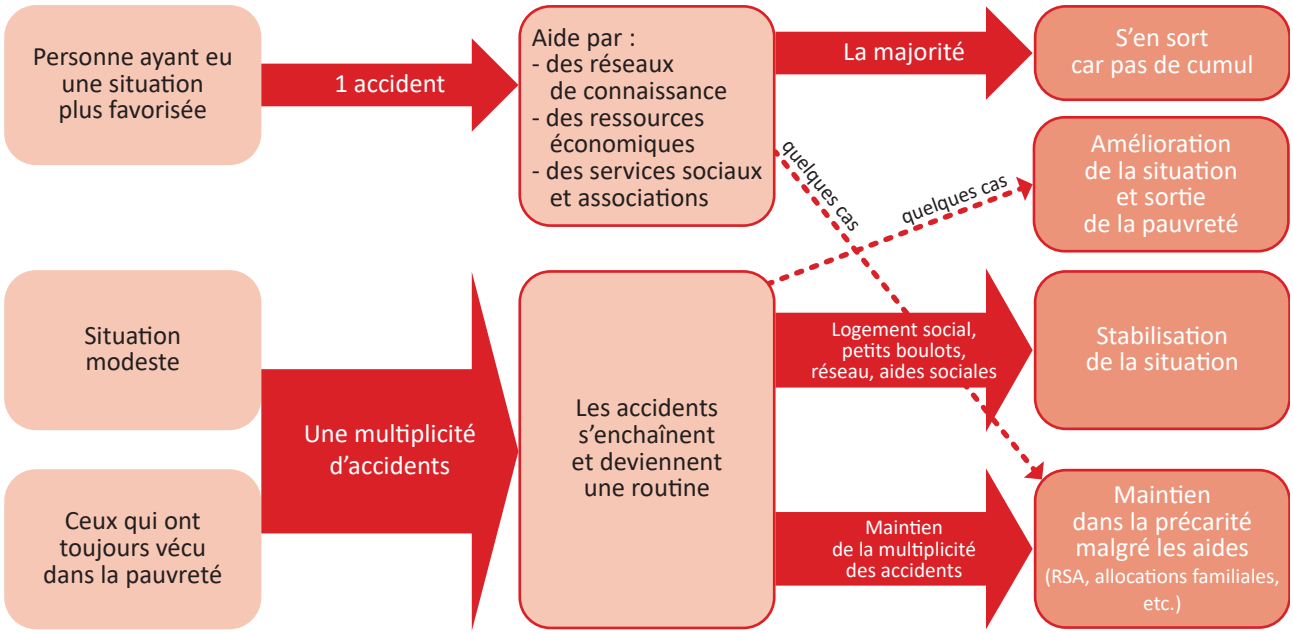

La très grande majorité des personnes pauvres interrogées ont toujours vécu dans des situations modestes. Elles sortent peu de la pauvreté.

LES TRAJECTOIRES DE VIE ET LE RESSENTI DU VÉCU DE LA PAUVRETÉ

À partir des éléments des récits de vie des personnes interrogées (ressenti exprimé, privations décrites), nous avons réalisé des schémas qui montrent approximativement les trajectoires des personnes rencontrées selon le ressenti de la pauvreté qu'ils ont vécu selon les époques de leur vie. Il faut noter que l'axe du temps est approximatif et sert à montrer des tendances générales.

Définition de cinq strates de ressenti de la pauvreté

Les récits de vie des personnes interrogées nous permettent de décrire 5 niveaux dans l'intensité de la pauvreté ressentie.

1- **La « situation plus aisée »**, est associée à l'absence de difficultés financières et à la capacité d'investir. Elle recouvre des situations de milieux populaires qui permettent, par exemple, d'acheter un logement (comme cela a été le cas de : Malika, Magalie, Louise, Cloé et Georgette).

2- **La « situation modeste mais pas pauvre »**, caractérise les origines de la majorité de personnes rencontrées qui viennent du milieu ouvrier.

3- **« La pauvreté en équilibre stable »**, correspond à une situation où l'individu est contraint à des privations mais se sent sécurisé et peut, dans une certaine mesure, se projeter dans l'avenir.

4- **« La pauvreté avec un équilibre instable »**, recouvre une variété de situations où l'individu doit faire face à des privations et ressent un niveau élevé d'incertitude concernant son avenir.

5- **« La misère »**, englobe des situations où les besoins fondamentaux d'un individu sont en jeu (par exemple la difficulté à se nourrir). Par conséquent, il est difficile de se projeter dans l'avenir, même à très court terme.

Les deux premières strates ne sont pas associées à la pauvreté. Les trois autres situations distinguées : « pauvreté en équilibre stable », « pauvreté en équilibre instable » et « misère » correspondent aux différentes « degrés » de la pauvreté que nous avons pu saisir à travers les récits des personnes enquêtées.

Il convient de souligner que dans la cadre de cette étude, n'ont pas été recueillis de témoignages de personnes qui ont vécu à la rue. Cela pourrait constituer une sixième strate.

EXEMPLES DE TRAJECTOIRES DE VIE VUES SELON LE RESSENTI DE LA PAUVRETÉ

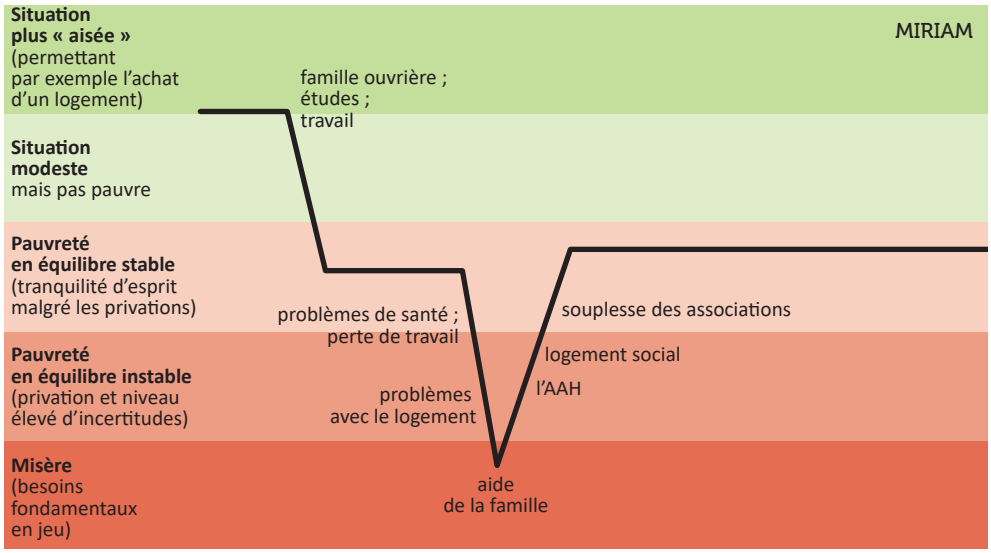

EXEMPLES DE TRAJECTOIRES DE VIE VUES SELON LE RESSENTI DE LA PAUVRETÉ

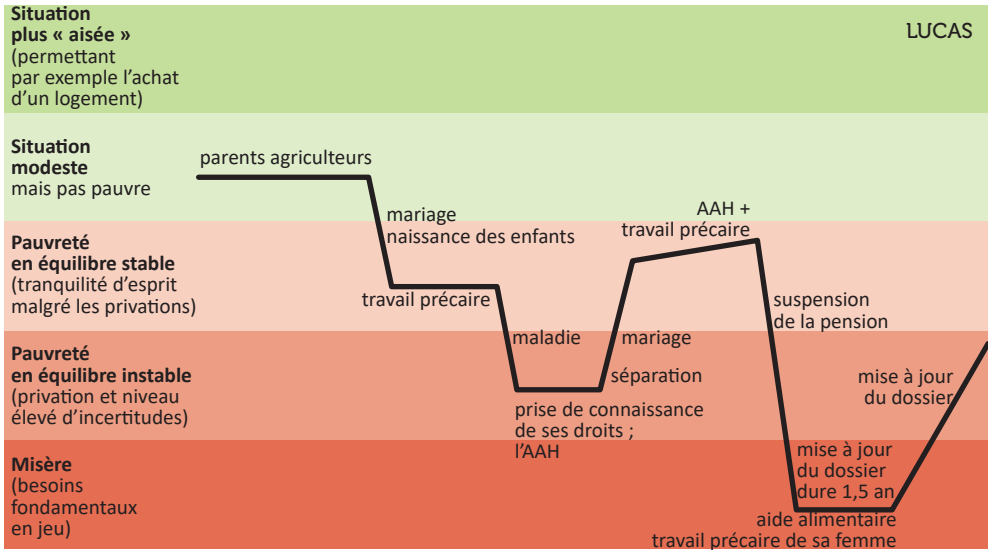

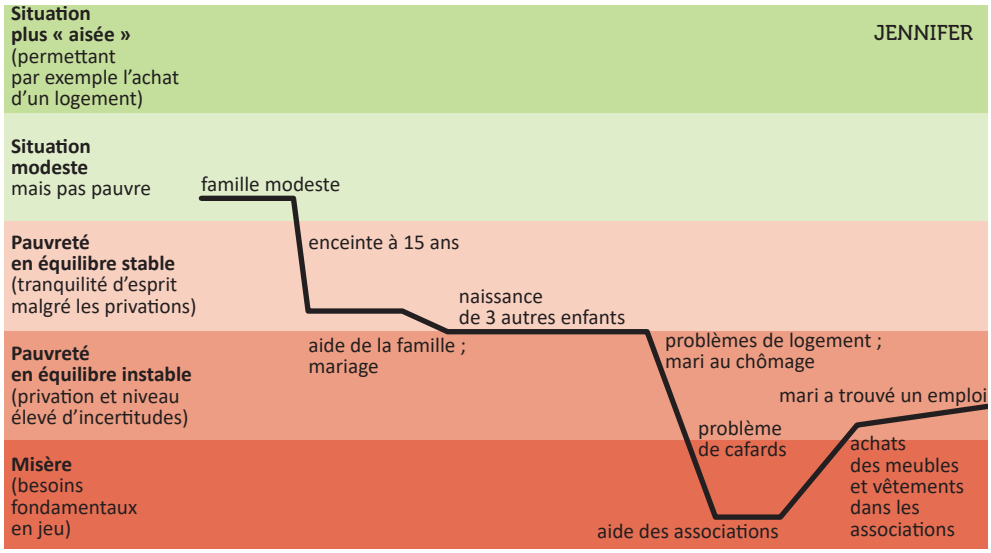

EXEMPLES DE TRAJECTOIRES DE VIE VUES SELON LE RESSENTI DE LA PAUVRETÉ

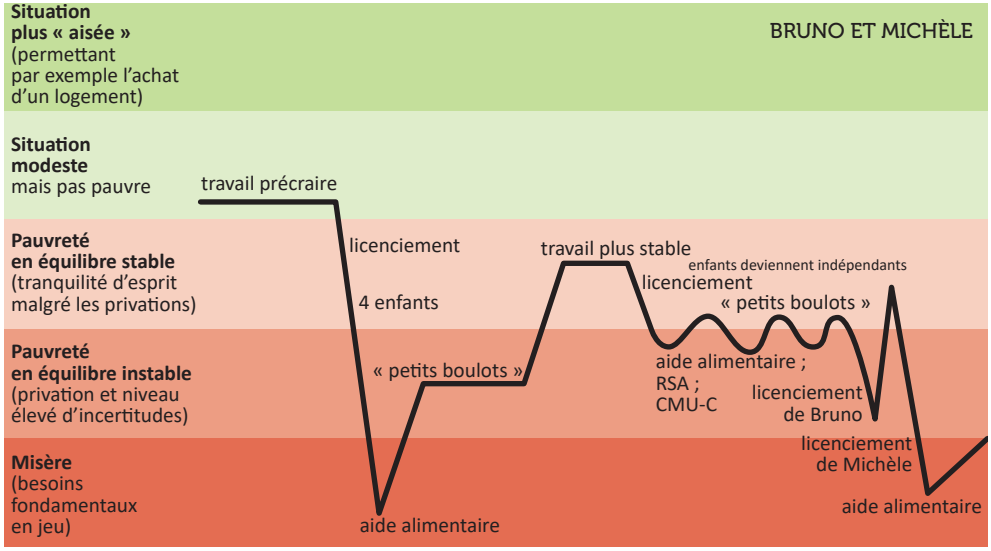

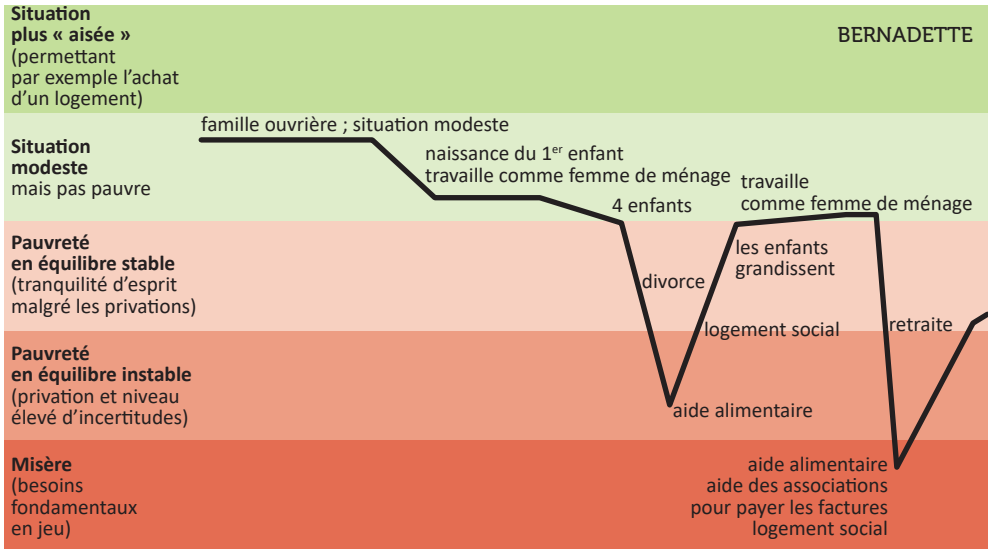

EXEMPLES DE TRAJECTOIRES DE VIE VUES SELON LE RESSENTI DE LA PAUVRETÉ

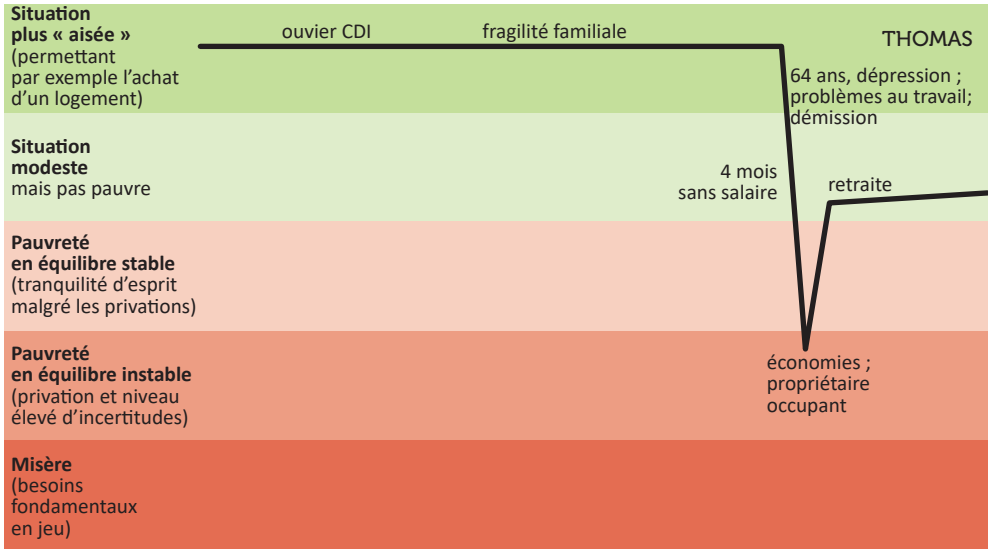

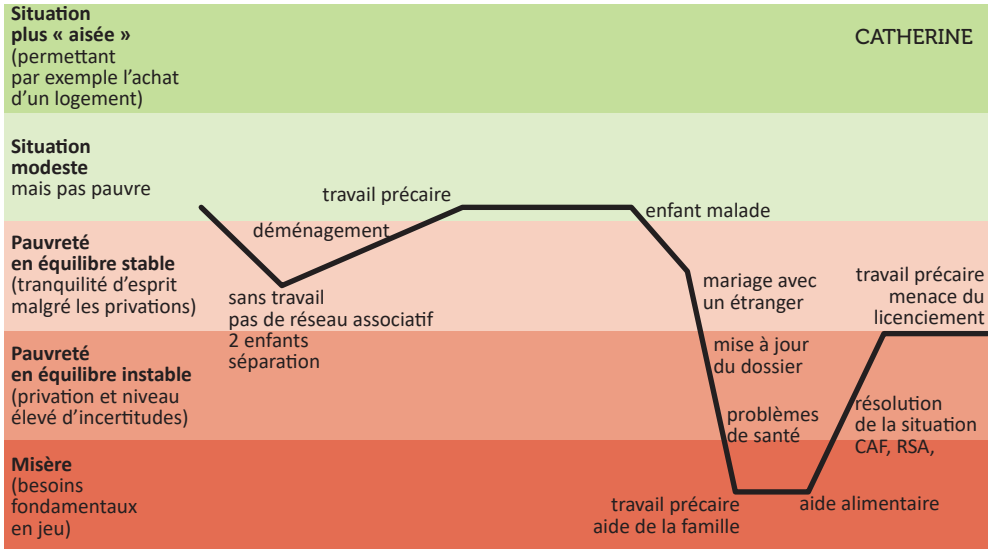

Les trajectoires de vie s'orientent vers une aggravation du ressenti de la pauvreté

Sur les dix-neuf personnes rencontrées, trois personnes ont commencé leurs parcours par une situation relativement aisée, treize personnes commencent leurs parcours de vie dans la deuxième strate, « situation modeste mais pas pauvre », trois personnes sont originaires des milieux précaires : ont connu des privations ou/et leurs parents bénéficiaient des minimas sociaux.

Au moment de l'enquête, aucune personne n'est dans la strate « situation plus aisée », quatre personnes sont dans la strate « situation modeste », 15 personnes sont donc dans les strates où les personnes se perçoivent comme pauvres : 9 personnes sont dans la situation « pauvreté en équilibre stable », 4 personnes dans la strate « pauvreté et insécurité » et 2 personnes sont dans la strate « misère ».

Les causes de dégradation de la pauvreté recoupent aussi les difficultés administratives

Les causes de dégradation de la pauvreté sont clairement identifiées dans les récits : à côté des causes connues et décrites précédemment - divorces, licenciement, maladie, etc. - figurent aussi les difficultés administratives. Le fait de mal remplir un dossier d'aide ou de rencontrer une difficulté pour accéder à une aide est un élément décrit comme une des causes aggravant la pauvreté.

16 personnes sur 19 sont passées par la phase la plus difficile de misère

À partir de la représentation graphique des parcours des enquêtés, nous pouvons constater que seize personnes sur les dix-neuf personnes rencontrées passent par la phase la plus difficile, que nous avons qualifié de « misère ». **Dans ces moments-là, l'aide des associations est clairement décrite comme indispensable pour assurer les besoins vitaux.**

La famille et les relations, un facteur protecteur important

En plus des facteurs de sortie de la pauvreté que sont le retour à l'emploi et l'accès à un logement abordable, les récits de vie font apparaître un facteur protecteur important contre la pauvreté : le soutien de la famille et des relations qui jouent un rôle à plusieurs moments de la vie des personnes interrogées. Par exemple, quand le personnel de l'école et les voisins s'organisent pour garder les 8 enfants de Georgette pour qu'elle puisse travailler.

L'ACCÈS AUX DROITS DANS LES TRAJECTOIRES DE VIE : DES MOMENTS AIDÉS / DES MOMENTS NON AIDÉS

L'analyse de l'accès aux droits dans les trajectoires de vie

Rappel du cadre réglementaire : l'entrée statutaire

Les aides sociales en France sont dépendantes des cadres réglementaires à plusieurs niveaux. Tout d'abord, il existe des textes nationaux dont l'application est déléguée à des collectivités locales (nous pouvons citer comme exemple notamment le RMI (revenu minimum d'insertion), créé en 1988, aujourd'hui remplacé par le RSA (revenu de solidarité active), dont la gestion a été confiée aux Départements) et à des organismes paritaires (Caisses d'allocations familiales). S'y ajoutent des politiques volontaristes départementales, régionales et communales (ces dernières peuvent se réaliser par exemple via les Conseils communaux d'action sociale). À côté de cela, le secteur associatif vient suppléer aux manques de ces dispositifs.

Ce système est traversé par quelques principes réglementaires, parmi lesquels il faut citer notamment les principes de subsidiarité, d'équité et d'égalité.

À côté des aides institutionnelles, il existe également les ressources des personnes. Ces dernières peuvent reposer sur le soutien local, familial, etc., et sont mobilisées avant de solliciter les institutions ou lorsque l'individu rencontre des difficultés à accéder à ses droits.

Il convient de souligner que les cadres réglementaires auxquels sont soumises les aides sociales en France reposent sur des entrées « statutaires ». Autrement dit, l'accès aux droits implique une reconnaissance d'un certain statut (par exemple « mère seule », « chômeur », etc.).

Le rapport différent des classes populaires aux services publics

Selon Yasmine Siblot, il existe une « intrication entre les rapports aux administrations et le positionnement des individus dans le monde social » (Siblot 2006). Autrement dit, les personnes appartenant aux classes populaires ont un rapport aux services publics différent de celui présent chez les classes moyennes, notamment du fait de leur capital social ou culturel moins important.

Une étude de l'accès aux droits à travers les moments aidés et les moments non aidés ou le changement de statuts tout au long de la vie

Le but de ce chapitre consiste à explorer la question de l'accès aux droits par les personnes en situations précaires. Le rôle des aides dans les trajectoires des individus, et la question de l'accès aux droits sont analysés à travers les moments de vie qui permettent d'y accéder ou qui ne le permettent pas. Cette perspective permet de saisir la question par l'entrée « statutaire », tout en montrant que les individus ont des statuts différents au cours de la vie.

La prise de connaissance des droits

Etre aidé : une épreuve

Au travers de l'analyse des entretiens effectués, il apparaît évident qu'être aidé est une épreuve difficile pour beaucoup de personnes interviewées. Bruno parle d'un « parcours du combattant » en décrivant le rapport aux institutions. Le premier contact avec les services sociaux ou les associations caritatives est souvent un événement qui marque la trajectoire des gens, comme nous pouvons le voir également avec le témoignage de Bernadette :

> « *Bernadette : C'est dur, hein. [silence] Maintenant je peux dire que c'est derrière moi et c'est tout. C'est dur, oui… Franchir le pas, oui, c'est ça… C'est dur, oui.*
> *Enquêtrice : Oui… Et avant, vous avez dit, vous ne connaissiez pas ?*
> *B : Ah non, moi, avant je n'ai jamais eu affaire à… Ni au Secours Catholique, ni à Emmaüs… Jamais eu affaire. Je me suis débrouillée et puis… Voilà… [silence]* » (Bernadette).

Le manque de connaissance des droits

Le fait de demander de l'aide implique d'être au courant d'une telle possibilité. Or, nous constatons que même si pour beaucoup de personnes, le fait de voir une assistante sociale ou de bénéficier des aides alimentaires apparaît comme quelque chose de naturel, certaines personnes n'avaient pas connaissance de l'existence des dispositifs auxquels elles pouvaient prétendre. Louise a pris connaissance de ses droits grâce à son mari qui travaille dans le secteur privé et a été victime d'un accident. Bernadette décrit comment elle a appris l'existence d'une aide à laquelle elle pouvait prétendre grâce à une collègue de travail :

> « *L'AER [Allocation équivalent retraite] ? Je l'ai su parce que j'étais embauchée dans une association... Défi. Et la dame voyait que j'avais beaucoup de mal à bouger et tout ça. Et elle m'a dit : « Vous savez que vous avez le droit d'avoir ça et tout. » (…), moi je n'étais même pas au courant, je ne connaissais pas... Elle est à la retraite aussi, elle a le même âge que moi. Et c'est elle qui m'a dit : « Vous devriez demander à... à la CAF ». C'est auprès de la CAF.* » (Bernadette)

Dans le cas d'Hassan, c'est grâce au CCAS qu'il a appris que sa famille pourrait faire des courses à l'épicerie sociale et solidaire.

Entrer dans le « barème »

Il faut remplir certains critères pour bénéficier des dispositifs destinés à aider les personnes dans le besoin. Une observation plus précise de ces critères permet de constater qu'ils peuvent être révélateurs d'une forme de la relativité de la pauvreté. Sophie souligne la différence du barème utilisé par les Restos du Cœur à Roubaix, où elle habitait avant, et à Armentières où elle habite depuis 4 ans :

> « *Aux Restos du Cœur à Armentières, c'est par exemple, par personne 5 euros. (…) Ici, c'est à un centime près.* » Sophie
> « *Tu vas passer pour un centime. Un centime ou 10 centimes. Tu fais quoi avec 10 centimes ?* » Catherine

Correspondre aux critères

Les institutions ont aussi des critères bien définis qui permettent aux gens d'accéder aux aides. Le témoignage de deux assistantes sociales de la CAF nous apprend qu'afin de prendre un rendez-vous avec un travailleur social de la CAF, il faut que la situation de la personne corresponde à un des « faits générateurs », définis par cet organisme. Il s'agit des « événements de vie déstabilisant la cellule familiale » liés à la parentalité, l'insertion ou le logement. Il en va de même pour le dossier FSL (Fonds de Solidarité pour le Logement) auquel l'on peut avoir droit qu'une fois dans une vie, à l'exception des « motifs dérogatoires », pourtant peu clairs même pour le travailleur social qui s'occupe de ces dossiers.

La nécessité « d'entrer dans le barème », une problématique face à des situations de plus en plus complexes

Plusieurs bénévoles et travailleurs sociaux nous ont fait part de leur impression que les situations auxquelles ils font face deviennent de plus en plus compliquées et que, par conséquent, il est difficile de trouver un dispositif approprié.

Les paradoxes

Les critères qui permettent à la personne « d'entrer dans les bonnes cases » conduisent parfois à des paradoxes. Seules certaines situations permettent d'accéder aux dispositifs d'aide. Les entretiens effectués permettent d'observer que des paradoxes concernent surtout le domaine du logement. Dans certains cas, il vaut mieux se retrouver à la rue ou habiter dans un logement sous arrêté d'interdiction pour pouvoir bénéficier d'un dispositif.

Les délais

Parfois ce sont les délais qui ne correspondent pas aux situations vécues par les personnes. Le cas de Pierre montre que l'attente pour obtenir des aides peut s'avérer trop longue lorsqu'on est dans l'urgence et que par conséquent, il est facile d'accumuler les difficultés. Après son licenciement, il a dû attendre 3 mois pour obtenir le RSA et 6 mois pour le dossier FSL. Pendant cette période, il s'est débrouillé en travaillant au noir :

« *Après... le temps pour faire tous les papiers, le temps qu'ils prennent le dossier en compte, voir si c'est accepté... Les mois sont vite passés. Et après, le RSA, je l'ai eu... Je sais plus quand, en février, je crois. Février, oui, février ou mars. Oui, février. Donc de décembre, janvier, février, oui... 3 mois sont passés. Donc, pendant 3 mois, le loyer n'a toujours pas été payé. Après, tout s'est accumulé. Le loyer, l'électricité, l'eau... Après, c'est tout un ensemble. Et après, la demande de FSL, pareil, il y a eu un mois et demi d'attente... Un mois et demi d'attente... euh... Après, quand ça a été accepté... ils ont accepté il y a pas longtemps, peut-être 3 semaines. Donc depuis décembre à maintenant [juin], c'est pas mal [rit].* » (Pierre)

Les incertitudes des prestations sociales dans les situations du travail irrégulier

Nous observons également des situations où, face au manque d'emploi à temps plein, les individus sont amenés à veiller à travailler ni trop, ni trop peu. Nous pouvons citer notamment l'exemple de Lucas, qui depuis une dizaine d'années, bénéficie de l'AAH, mais qui, afin de ne pas la perdre, est contraint de travailler un certain nombre d'heures. En 2014, Lucas a travaillé à temps plein pendant 6 mois, gagnant 1 200 à 1 300 euros par mois, le plus gros salaire de sa vie. Son contrat n'a pas été prolongé et après avoir terminé de travailler, il a perdu le droit à son AAH à partir du moment où il a gagné « trop ». La mise à jour du dossier a pris un an et demi. Pendant ce temps, la famille vivait des allocations de sa femme. La conclusion que le couple a tirée de cette expérience se résume dans les propos de Sophie :

« *S : Alors j'ai dit : « arrête de travailler à temps plein, tu fais des petits boulots à droite à gauche. Ça sert à rien, hein ». Après, il travaille 6 mois, et après on est un an et demi dans la merde.* » (Sophie et Lucas).

Les moments de vie spécifiques insuffisamment aidés

Il existe aussi des moments de vie spécifiques qui ne correspondent pas aux critères définis pour accéder aux aides

La période de début de retraite

Bernadette, âgée de 62 ans et vivant de sa petite retraite, mentionne le fait que pour pouvoir bénéficier du transport gratuit il faut attendre encore 3 ans, une période pendant laquelle ses revenus vont pourtant rester les mêmes :

> « *Le bus c'est gratuit à partir de 65 ans, là, vous avez ça [rit] ! A partir de 65 ans. Ce n'est pas normal. Normalement ils devraient regarder par rapport au budget et c'est tout. Ça ne devrait pas être l'âge. [silence] Oui, c'est grave...* » (Bernadette)

Les jeunes

Plusieurs acteurs professionnels ont mis l'accent sur le manque de dispositifs pour les jeunes, majeurs de moins de 26 ans qui ne peuvent pas bénéficier du RSA. C'est ainsi qu'un travailleur social de l'UTPAS parle de la situation des personnes jeunes défavorisées :

> « *De 18 à 25 ans, ils n'ont rien du tout. Du coup, ils se retrouvent sans formation, sans qualification, sans logement. Parce que les allocations familiales, on peut les avoir jusqu'à 20 ans. Mais si on ne va plus à l'école, on ne les a plus. Donc les parents sont en difficultés et c'est conflictuel. Ils habitent pas chez leurs parents, ils n'ont pas de qualifications, ils squattent chez des copains [...], ils consomment des drogues, ils ont du mal à se lever, ils ont du mal à aller à des rendez-vous, ils ont du mal à investir quelque chose...* » (Travailleur social de l'UTPAS)

Un autre travailleur social de l'UTPAS met l'accent sur une autre problématique importante : les jeunes sortant de l'Aide sociale à l'enfance. Ces personnes, théoriquement, doivent être préparées à l'autonomie alors qu'en pratique ce sont des personnes qui ont vécu des choses difficiles et ont du mal à se débrouiller toutes seules. Pourtant, il n'existe pas de dispositifs qui leur soient destinés.

La situation des travailleurs pauvres

L'ensemble des acteurs interrogés s'accordent pour dire que la situation des travailleurs précaires est insuffisamment ou mal aidée.

> « *Parce que je travaille à mi-temps, je suis à 60 heures par mois, donc c'est pour ça que je vois une supérette [il s'agit de l'épicerie sociale et solidaire]. Parce que j'ai un enfant malade et je ne peux pas travailler plus d'heures en fait. [...] Oui, et après, bon, moi je travaille en théorie. Mais bon, il me faut aussi mettre de l'essence dans ma voiture. Parce que moi je n'ai pas un salaire de 1 200 euros. J'ai un salaire de 400 euros. J'ai pas plus...* » (Catherine)

Les freins personnels au recours aux aides

Il existe aussi des freins à la sollicitation des aides. Le non-recours peut être dû à plusieurs facteurs.

La honte

La honte apparaît comme un des obstacles, dont témoignent aussi bien les entretiens avec des personnes en situations de pauvreté que ceux avec des professionnels. L'interview avec la DGS (Direction Générale des Services) de la mairie d'une des communes de l'Armentiérois nous apprend que malgré l'existence de plusieurs familles avec des impayés EDF sur la commune, la Mairie a reçu seulement deux demandes d'aide en 2016. Selon la DGS de la Mairie cela peut être dû au fait qu'il s'agit d'une commune accueillant globalement une population aisée et que les gens modestes ont peur de faire la demande.

Pour ce qui est des personnes en situation de pauvreté, nous pouvons citer l'exemple de Charlotte qui se rappelle ainsi la première fois où elle et son mari se sont retrouvés contraints d'aller demander de l'aide auprès des associations :

> « *C'était mon mari, c'est lui, comme il était au chômage c'était lui qui faisait tout, hein. Je restais à la maison et la première fois que j'ai dû aller à l'Emmaüs j'étais gênée.* » (Charlotte)

Le sentiment d'avoir raté

Pour Bernadette, la honte éprouvée lorsqu'elle a dû solliciter des associations pour une aide alimentaire est liée au sentiment de « ratage ». Les représentations sociales

d'une personne pauvre comme étant une personne « assistée » qui n'a pas réussi sa vie et ne sait pas se débrouiller toute seule, peuvent empêcher ou retarder la décision de chercher de l'aide auprès des acteurs professionnels. Bernadette exprime son ressenti lorsqu'elle s'est rendue pour la première fois dans les associations :

« *Enquêtrice : Je voulais peut-être juste revenir encore sur la façon dont vous avez connu Emmaüs. Vous vous rappelez ? Qu'est-ce que vous pensiez avant de tout ça, d'Emmaüs, du Secours Populaire... avant de les contacter ?*
Bernadette : Gênée. […] Très gênée... [silence]
E : Parce que ça renvoie à quoi...?
B : Bah, à... à un ratage, c'est tout, hein. C'est clair. Que ça soit de votre faute ou que ça ne soit pas de votre faute, c'est raté quand-même et puis voilà... C'est tout. » (Bernadette)

L'importance du contact direct avec la personne au guichet

Les témoignages d'Hassan ainsi que de Sophie et Lucas soulignent un autre aspect qui peut freiner une personne à accéder aux aides : l'importance du contact direct avec la personne au guichet. Hassan, pour qui le français n'est pas la langue natale, privilégie le contact direct au guichet pour faire des démarches. C'est aussi la seule personne parmi les enquêtés qui connaît le Point d'Accès aux Droits à Armentières où il va régulièrement pour se renseigner.

Parfois c'est la complexité ou l'opacité des démarches qui peut empêcher ou freiner la personne pour solliciter un organisme. Bruno et Michèle ne veulent pas faire une demande de RSA, même s'ils affirment que probablement ils en auraient le droit, de peur que le montant puisse être mal calculé, suite à quoi ils pourraient avoir un trop-perçu qu'ils devraient ensuite rembourser. Sophie et Lucas, une mauvaise expérience avec la CAF, quand ils se sont trompés en remplissant des documents et ont dû, suite à cela, passer par un contrôle. Ils préfèrent prendre un rendez-vous à la CAF pour que quelqu'un remplisse des documents pour eux :

« *S : Maintenant on sait, on se fera plus avoir.*
L : Non, je vais directement là-bas et je demande qu'ils remplissent. Et je donne les fiches de paie, parce que ça, je ne comprends pas bien. » (Sophie et Lucas)

Les erreurs ou les retards de déclaration

Des changements de situation ou des erreurs (souvent involontaires et causées par la méconnaissance des personnes interrogées) dans la déclaration peuvent conduire à des situations d'impasse liées à la longueur des procédures alors mises en œuvre. Les témoignages recueillis nous ont appris l'existence de situations de difficultés liées à la durée des procédures menées par les dispositifs d'action publique ou associative.

Catherine, qui a actualisé tardivement son statut auprès de la CAF après son mariage, a dû attendre quelques mois pour que sa situation soit mise à jour. Pendant cette période, ses prestations ont été suspendues :

« *J'ai fait une déclaration et j'ai dit que j'étais mariée. (…) Je voulais juste qu'ils mettent mon dossier à jour. La seule chose qu'ils ont su faire à la CAF, c'est qu'ils ont bloqué mes prestations pendant 6 mois. […] Donc le complément de mon salaire, parce que je travaille à mi-temps donc le RSA... Ils appellent ça une prime d'activité. Ils m'avaient bloqué ça, ils m'avaient bloqué la rentrée scolaire de mes enfants. Je n'ai pas eu la rentrée scolaire de mes enfants. Ils sont rentrés en septembre, je n'avais pas d'argent ni rien du tout. J'ai vu une assistante et j'ai dit : « Je me suis mariée, je me déclare ». Donc je me suis déclarée en avril, « je me suis mariée en juillet », ils m'ont laissé 6 mois en galère...* » (Catherine)

Suite à une hausse de revenus, l'AAH de Lucas a été suspendue :

« *L : Si, je peux travailler, mais par contre si je travaille trop, ils enlèvent ma pension.*
S : C'est comme il y a trois ans... […] Il a travaillé pendant 6 mois... […] À Bois-Grenier il avait un salaire de mille, de mille trois cent euros.
E : Donc ils ont arrêté la pension.
S : Oui, mais ça a mis deux ans avant qu'on la récupère, hein. » (Sophie et Lucas)

Le temps pour débloquer son dossier étant très long, le couple s'est retrouvé contraint à faire leurs courses à l'épicerie sociale et solidaire pendant cette période.

Face à ces difficultés d'accès aux droits, l'intérêt de la flexibilité des structures aidantes

Les entretiens avec les professionnels et avec les personnes en situation de pauvreté ont permis de mettre en évidence l'intérêt pour les structures aidantes de maintenir des aides dont les critères sont plus flexibles.

Les aides mobilisables en dehors de critères pré-établies : à la CAF, à l'Épicerie Solidaire

Les travailleurs sociaux interrogés ont insisté sur le fait que la pauvreté prend des formes nouvelles et qu'il est nécessaire de trouver d'autres définitions des situations à aider afin de pouvoir procurer l'aide nécessaire aux personnes qui en ont besoin. Les travailleurs sociaux interrogés à la CAF ont particulièrement soulevé le cas des travailleurs pauvres qui entrent difficilement dans les critères d'aide. Une aide est mobilisable à la CAF par le biais d'une commission qui peut être sollicitée à l'initiative du travailleur social.

Une épicerie sociale et solidaire a été créée à Armentières par le CCAS en 2014, elle est gérée par l'association PACT 59. L'accès à l'épicerie a volontairement été conçu pour permettre son utilisation par les travailleurs pauvres grâce à l'établissement d'un barème large. Et en cas de dépassement du barème, il est possible de solliciter une commission pour répondre à un cas particulier. C'est le cas de Myriam dont la maladie l'oblige à réaliser des achats coûteux liés à sa santé (crème solaire, eau minérale…).

Le rôle vital des associations

Un besoin vital

Seize des dix-neuf personnes interrogées ont eu besoin à un ou plusieurs moments de leur vie, des associations pour pouvoir s'alimenter.

> « *Au début, j'y allais toutes les semaines, parce qu'au début, franchement, j'avais… rien de rien.* » (Magalie)

Une convivialité appréciée

> « *C'est vrai, ils sont sympas ! Mais même les personnes qui vous servent, ils sont agréables ils vous servent. Parce que quand vous arrivez là-bas et que vous n'avez pas eu l'habitude c'est… C'est dur.* » (Bernadette)

Des critères et des délais plus souples faces aux situations urgentes

Sept personnes interrogées mettent en avant le fait que les associations ont des critères ou des délais plus souples, ce qui permet plus facilement de remédier à des situations d'urgence ou peu communes.

> « *Pendant une année, ça a été très, très dur. Et l'année d'après encore pire… le temps que tous les papiers se fassent pour le divorce, la déclaration auprès de la CAF. C'était très long. Donc, j'ai dû faire pas mal d'associations… J'ai connu Emmaüs, les Restos du Cœur, le Secours Catholique. Ils m'ont bien aidée pendant un an.* » (Cloé)

Une aide qui ne concerne pas que l'alimentaire

L'éventail des aides fournies par les associations aux personnes démunies est bien plus large que l'aide alimentaire et peut recouvrir une aide pour se vêtir, se meubler, ou même de l'aide pour de l'hébergement d'urgence.

03.

PAROLES D'ACTEURS : ATELIERS TERRITORIAUX MENÉS PAR LES AGENCES DANS LE DOUAISIS, L'ARTOIS, À DUNKERQUE ET DANS L'ARMENTIÉROIS

LA DÉMARCHE ET LES OBJECTIFS DES ATELIERS TERRITORIAUX

Abordée régulièrement dans les médias nationaux, la question de la pauvreté demeure très présente à l'échelle de la région Hauts-de-France. De nombreux chiffres issus de différentes sources (Insee, CAF, Secours Catholique, fondation Abbé Pierre, études spécifiques…) démontrent la situation particulière de notre région. Ils mesurent l'importance des difficultés rencontrées et leurs évolutions.

Au-delà de ces chiffres, des échanges ont été organisés avec des partenaires institutionnels et associatifs œuvrant au plus près de ces populations. Ils permettent de mesurer l'importance des difficultés rencontrées et de leurs évolutions, de rendre compte du quotidien des personnes en difficulté en approchant leurs conditions de vie, voire de subsistance.

Trois ateliers territoriaux ont été organisés

Dans le cadre du réseau des agences Hauts-de-France (Urba 8), quatre agences d'urbanisme ont organisé et animé des ateliers territoriaux sous la forme de « World Café[42] » :

- **à Douai**, le 03 octobre 2017 avec 32 participants ;
- **à Lillers**, le 12 octobre 2017 avec 12 participants ;
- **à Dunkerque**, le 19 octobre 2017 avec 25 participants ;
- **l'approche de terrain de l'Armentiérois** a été réalisée de mai à juin 2017 par l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole à travers 20 entretiens auprès de partenaires institutionnels et associatifs du territoire.

Au total, 89 acteurs de terrain, institutionnels ou associatifs ont participé aux ateliers ou ont été rencontrés. Ces acteurs représentent une diversité de structures : Caisse d'allocations familiales, Centre communaux d'action social, Conseil régional, Villes, Conseil départemental du Nord, Conseil départemental du Pas-de-Calais, agglomérations, Direction régionale de le jeunesse, du sport et de la cohésion sociale, centres sociaux, associations : Fondation Abbé Pierre, Carrefour des solidarités, Association d'action éducative et sociale, Emmaüs, SOLIHA Flandres, Epicerie sociale et solidaire, Comité armentiérois du logement, Culture et Liberté, Secours Populaire…

Les acteurs confrontés à des problématiques urbaines étaient davantage représentés à Dunkerque, Douai et Armentières ; ceux confrontés à des problématiques rurales à Lillers.

Les propos des acteurs ont été synthétisés en deux parties

Les principaux éléments issus de ces témoignages ont été repris de manière synthétique au cours des pages suivantes, et permettent également de souligner quelques spécificités territoriales :

- **la première partie décrit la situation observée** dans les territoires : elle rappelle ce qu'est la pauvreté et les différentes formes qu'elle revêt, le profil des personnes qui sont les plus touchées et leurs conditions de vie, et rapporte la façon dont les acteurs perçoivent l'évolution de la situation. Cette partie s'intéresse également aux mécanismes qui participent à la construction et/ou au renforcement de ces situations ;
- **la seconde partie s'attache à la question de l'accès aux droits, et plus précisément du non recours aux droits de ces populations et aux pistes d'amélioration de la lutte contre la pauvreté.**

Il faut noter qu'il s'agit ici de la restitution des propos des acteurs ayant participé aux ateliers territoriaux. Les réponses aux questions posées ne sont, de fait, pas forcément exhaustives et les propos n'engagent que leurs auteurs.

Dans tous les ateliers, force est de constater une volonté de développer des partenariats, autour de l'idée de mutualisation des moyens notamment.

42- Le « World café » ou « café du savoir » est une technique d'animation de réunion basée sur un processus conversationnel inventé par Juanité Brown et David Isaacs. Après une étape d'introduction du sujet, les participants sont divisés en sous-groupes (ici de 5 à 8 personnes) encadrés par un animateur, dans lesquels circulent une question toutes les 20-25 minutes. Les questions et les réponses circulent entre les groupes, chaque groupe complétant le travail du groupe précédant.

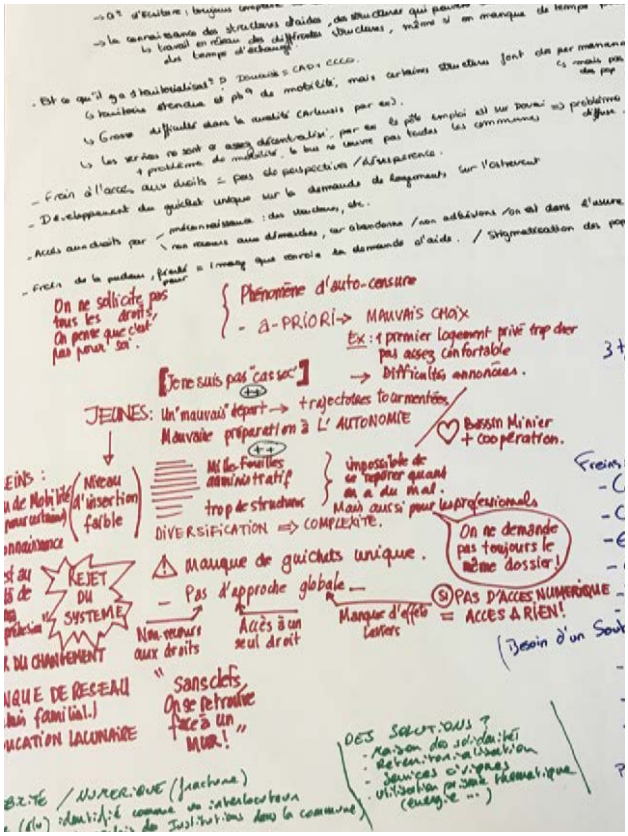

Douai le 3 octobre 2017

VISAGES DE LA PAUVRETÉ, CONDITIONS DE VIE ET CARACTÉRISTIQUES DES PUBLICS

De multiples facettes, une caractérisation difficile

Les acteurs s'interrogent sur la définition de la pauvreté et de sa mesure. La pauvreté n'est pas uniforme, elle a de multiples facettes qui ne sont pas toujours visibles et mesurables. Elle regroupe une diversité de situations qui ne sont pas forcément figées dans le temps.

La pauvreté n'est pas uniquement monétaire. Au-delà des statistiques, il faut également prendre en compte les restrictions sur la qualité de vie (alimentation, santé…) qui sont souvent méconnues et invisibles mais qui sont des signes préoccupants pour l'avenir des personnes touchées (notamment les personnes âgées).

Au-delà de la pauvreté des personnes, le manque de ressources publiques ou de capacité de développement des territoires pourrait aussi être interrogé.

Malgré la diversité des situations, des publics particulièrement touchés par la pauvreté peuvent être identifiés :

- **des jeunes**, en particulier avec un bas niveau de qualification, en décrochage scolaire. Mais aussi des étudiants, des diplômés sans travail. La solidarité familiale joue un rôle important dans la situation des jeunes. Parfois, elle fait défaut et entraîne des situations de difficultés aigues jusqu'à des ruptures familiales entraînant la mise à la rue du jeune ;
- **des actifs pauvres** (chômage, contrats précaires, temps partiel…) ;
- **des séniors** « notamment en secteur rural, qui n'ont pas l'habitude de solliciter des aides en cas de difficultés ». « Des retraités pauvres qui se retrouvent dans l'obligation de vendre leur maison faute de ressources suffisantes pour vivre ». Plus couramment, les seniors se retrouvent dans des logements dégradés faute de moyens pour les entretenir ;
- beaucoup de **familles monoparentales** sont touchées par la pauvreté. Il s'agit particulièrement de femmes en responsabilité de ces familles ;

› **des personnes handicapées**, qui ont de faibles ressources liées au montant de leurs allocations, et encore plus fortement ressentie lors de changements familiaux : « des personnes handicapées qui se retrouvent seules au décès de leurs parents chez qui elles vivaient » ;
› **des migrants** (problématique forte dans le Dunkerquois, également dans le Douaisis), qui n'ont pas de statut et connaissent des conditions de vie « extrêmes ».

D'autres profils ont été évoqués : célibataires, familles nombreuses, agriculteurs, enfants (dont la précarité des parents impacte les conditions de développement, l'alimentation, la santé, l'éducation).

Une spirale d'appauvrissement

La pauvreté est perçue comme un processus, un cumul de difficultés, de pertes en cascade, de ruptures, d'accidents de la vie, qui sont bien souvent le déclencheur de difficultés financières et qui entraînent à termes une démotivation (à force d'obstacles) : décrochage scolaire (souvent le point de départ), ruptures familiales (divorce, séparation, décohabitation), ruptures sociales (entraînant moins d'entraide, situations d'isolement et de repli sur soi), problèmes de santé (maladies, dont troubles mentaux).

La prise en charge tardive des personnes se traduit par des situations complexes, une multiplicité de problématiques à traiter. « Quand les effets se cumulent, la dégradation s'accélère », ce qui complique encore la prise en charge et rend les solutions encore plus difficiles à trouver.

Des besoins primaires non satisfaits, des renoncements

Dans de nombreux cas, les situations de pauvreté relèvent plus de la « survie » que de « conditions de vie », les ménages ne parvenant pas à **accéder aux besoins primaires** :
› se nourrir, accéder à des repas cuisinés ;
› se vêtir (« il arrive que des enfants ne disposent pas de vêtements chauds en cas de sorties scolaires ») ;
› se soigner ;
› se loger ;
› se chauffer ;
› …

Les personnes pauvres ont des **ressources insuffisantes pour satisfaire l'ensemble de leurs besoins** et sont contraintes de faire des choix entre payer le loyer, l'alimentation, l'énergie, le smartphone… Ce qui se traduit par des privations, des renoncements et une gestion des urgences au jour le jour.

Elles rencontrent **des difficultés à se projeter dans le temps**, « elles vivent à court terme, au jour le jour, sans perspective, sans projet car elles se disent que ça ne sert à rien ! ». Un certain nombre de personnes « ont baissé les bras », « semblent résignées à leur situation de pauvreté ».

Une reproduction des situations de pauvreté entre les générations, un ancrage territorial

Un certain nombre de ménages connait les mêmes problématiques que leurs parents et leurs grands-parents. On parle de « **reproduction sociale** » **de la pauvreté**, d'une succession de générations qui vivent dans la précarité (« Les petits enfants n'ont jamais vu leurs parents et grands-parents travailler »). Cet « héritage » freine la capacité à se projeter par absence de repères, ancre la pauvreté dans le temps et sur les territoires et inquiète les professionnels, témoins d'une intensification du phénomène.

Une présence diffuse de la pauvreté

La pauvreté est partout sur les territoires, elle est diffuse et touche des publics de plus en plus différents. On ne la trouve pas exclusivement dans les secteurs en géographie prioritaire, ce qui a des conséquences dans le repérage, la prise en charge et le suivi des personnes en situation de pauvreté. Les particularités des secteurs ruraux et urbains, doivent être prises en compte dans l'organisation de la prévention et de la prise en charge de la pauvreté.

Deux types de pauvretés cohabitent : une plus ancienne, « inscrite, historique, locale » et une plus « nouvelle », considérée comme plus visible, en lien avec les migrants à Dunkerque et Grande-Synthe. De de plus en plus de personnes vivent à la rue.

Des problèmes de santé importants

Le renoncement aux soins des personnes pauvres est fréquent. Il concerne toute la famille et notamment les enfants. Il est particulièrement élevé pour les médecins spécialistes (soins gynécologiques, auditifs, dentaires et ophtalmologiques). Le non recours aux soins (ou le recours tardif) **se traduit par l'aggravation des situations de santé**. Les facteurs explicatifs évoqués sont notamment l'insuffisance du nombre de médecins sur les territoires, les freins psychologiques, les difficultés d'accéder physiquement aux soins avec par exemple la fermeture des centres de santé de la CARMI (Caisse régionale de la sécurité sociale dans les mines).

La mauvaise alimentation, les privations entraînent des problèmes de santé (diabète, obésité), des pathologies graves. « La malnutrition impacte aussi la capacité à étudier ».

Il est observé chez les personnes en précarité **des problèmes de santé mentale** (souffrances psychiques, troubles psychologiques), des troubles du sommeil, un état d'irritation. En parallèle, il est constaté un manque de structures prenant en charge des maladies comme la schizophrénie (notamment dans le Dunkerquois).

Les addictions sont fréquentes. Elles sont perçues comme étant à la fois la cause et la conséquence de la pauvreté. « L'alcoolisme fait des ravages, brise des vies », « Certaines situations de « pauvreté culturelle et de déficience intellectuelle » sont à relier à la problématique de la consommation d'alcool et de drogues ». Il est constaté une hausse des pratiques addictives chez les très jeunes (notamment dans l'Artois et l'Armentiérois), ainsi que des **addictions aux sites de rencontres**, avec une prostitution sous-jacente.

Lillers le 12 octobre 2017

Un délitement des liens familiaux / des réseaux de solidarité actifs

Il est difficile de mesurer le degré de solidarité et son évolution, il est difficile de généraliser. « La solidarité familiale existe encore mais pas pour tout le monde ! Elle est par exemple inexistante pour les personnes sans domicile ». La solidarité familiale a souvent une histoire avec des ruptures parfois brutales.

Il existe différents cas de figure :
- situations de maltraitance ;
- absence de liens familiaux ;
- des liens familiaux existant mais un refus des personnes en difficulté de demander de l'aide ;
- des liens familiaux forts, de la solidarité, de l'empathie ;
- des liens amicaux, de voisinage avec des personnes au profil similaire (liens du quotidien) qui se substituent aux liens familiaux ;
- des réseaux amicaux très volatiles ;
- des personnes isolées, seules, démunies, sans aucun soutien, en souffrance psychique ;
- …

Il est toutefois globalement perçu un délitement des liens familiaux, une perte de solidarité intergénérationnelle envers les plus âgés comme les jeunes dans certains secteurs : « explosion de la cellule familiale », « beaucoup de non relations ». « Les jeunes mamans n'ont plus l'appui de leur mère ! On ne peut donner que ce que l'on a connu ! », « Des jeunes majeurs sont mis à la porte de chez eux par leurs parents qui ne touchent plus les prestations familiales », « il y a une hausse du nombre de signalements de maltraitance ».

En même temps il est constaté que les territoires disposent d'**un tissu associatif dense et d'une grande capacité**

d'engagement et d'entraide des populations précaires (particulièrement évoqué à Dunkerque). Les personnes en situation de pauvreté donnent de leur temps pour aider les autres, elles y trouvent une utilité sociale, une valorisation. Les populations sont aussi très ancrées dans leurs quartiers et leurs voisinages (Bassin minier-Artois).

Une offre de loisirs qui « se démocratise » mais qui reste peu fréquentée

L'offre de loisirs semble importante avec des efforts soulignés de la part des municipalités pour en faciliter l'accès. « Les centres-sociaux, maisons de quartier et associations jouent un rôle important. Ils proposent à la population de nombreuses activités gratuites ou d'un montant raisonnable et de ce fait facilitent l'accès à la culture, au sport et aux loisirs ».

Il faut noter cependant que la fréquentation par la population précaire n'est pas toujours au rendez-vous. On observe par exemple dans l'Artois « une très faible consommation de supports écrits dans les médiathèques ».

Des conditions de logement précaires, un droit au logement inégalitaire

Le logement est perçu comme étant **l'une des clés essentielle à la stabilisation des personnes**, au même titre que l'emploi.

Il est difficile d'accéder à un logement décent lorsqu'on a des ressources insuffisantes. « Après une séparation, il est par exemple fréquent qu'un des deux adultes se retrouve sans logement ».

De nombreuses familles en précarité vivent dans **des logements anciens très dégradés**, véritables passoires thermiques, y compris dans certains parcs locatifs sociaux. À noter que dans le Bassin minier, le parc social principalement composé d'anciens logements de mineurs est encore fortement dégradé et en cours de rénovation.

Le logement social n'est plus pour les populations précaires une étape dans leur parcours résidentiel mais une « situation durable de vie ».

Les ménages précaires logent fréquemment dans **le parc privé dégradé** (en lien avec les difficultés à accéder au logement social). Un certain nombre occupent des logements insalubres, surpeuplés qu'ils louent à des « marchands de sommeil ». Les mauvaises conditions de logement ont des effets sur la santé et le moral des occupants. L'isolement des personnes renforce ces difficultés.

Il existe **des inégalités en termes d'accès à l'énergie**. Des familles ne se chauffent plus, ce qui entraine de l'humidité dans le logement, des dégradations, un manque de confort.

Même si les ménages précaires sont présents sur l'ensemble du territoire, il existe des secteurs qui concentrent les populations fragiles, notamment ceux de la géographie prioritaire de la politique de la ville. Ces quartiers généralement stigmatisés ne sont pas plus attractifs pour les ménages pauvres. « Il arrive que des familles refusent la proposition d'un logement dans ce genre de quartier et que ce soit mal perçu, sous couvert de l'idée que « c'est déjà mieux que rien ! ». Cela illustre le fait que les personnes pauvres ont moins de droits que les autres ».

Il est constaté une hausse du nombre de personnes à la rue, notamment des jeunes.

Bas niveau de qualification, travail précaire, chômage…

Dans les territoires étudiés, le taux d'emploi des femmes est particulièrement bas et le niveau de chômage est particulièrement élevé.

Beaucoup de personnes pauvres sont au **chômage en fin de droits**. De nombreux chômeurs voient leur situation s'inscrire dans la durée et rencontrent de grosses difficultés à en sortir.

Il existe **de nombreux travailleurs pauvres** en raison de **l'instabilité et la précarité de leur emploi**. Il s'agit souvent d'emplois **peu qualifiés**. « Certains ont intégré l'idée du zapping, de l'intérim (effet génération), qui s'accompagne d'une banalisation du surendettement et de la transmission de la dette ». Il arrive que les travailleurs pauvres connaissent une situation plus instable et incertaine que les bénéficiaires des aides sociales.

La question de **la valeur du travail** se pose. En termes de revenus, il peut être plus avantageux de ne pas travailler, compte tenu d'un faible niveau de salaire (contrats précaires), du coût de la garde d'enfants, des déplacements et de la perte des aides sociales (revenus au-dessus des plafonds). De ce fait, un **certain nombre de personnes** et notamment des femmes (qui ont plus souvent des contrats à temps partiels) **sont contraintes de renoncer à travailler**.

Le **niveau de formation** joue un rôle important. Bien souvent les personnes pauvres ont des niveaux de formation très bas. Certains ont de grosses difficultés avec l'écrit (illettrisme) et des problèmes de maitrise de la langue. Les échecs scolaires sont fréquents. La formation est « subie ».

Des inquiétudes apparaissent notamment dans l'Artois quant à la **multiplication des auto entrepreneurs**, dont le statut est perçu comme étant une « **bombe à retardements** » en termes de droits notamment à la retraite.

La faible mobilité des personnes

Les personnes en situation de précarité sont peu mobiles au-delà de leur quartier. Ce qui pose des difficultés en termes de formation et d'emploi. Plusieurs raisons peuvent expliquer ce constat :

- un frein monétaire : coût des transports en commun, coût d'un véhicule ;
- un frein culturel (état d'esprit, barrière mentale, « éloignement intellectuel des études et de la formation ») ;
- des difficultés d'accès aux transports sur certains territoires (horaires, fréquences des bus, localisation des arrêts…), en particulier, dans la communauté de communes des Hauts de Flandre et dans les anciennes Communautés de communes du territoire de l'Artois.

Mises en œuvre de « stratégies » de subsistance

Pour faire face aux difficultés, les personnes pauvres doivent mettre en œuvre des « stratégies de survie », faites de « débrouilles », de recours aux associations et aux différents réseaux existants.

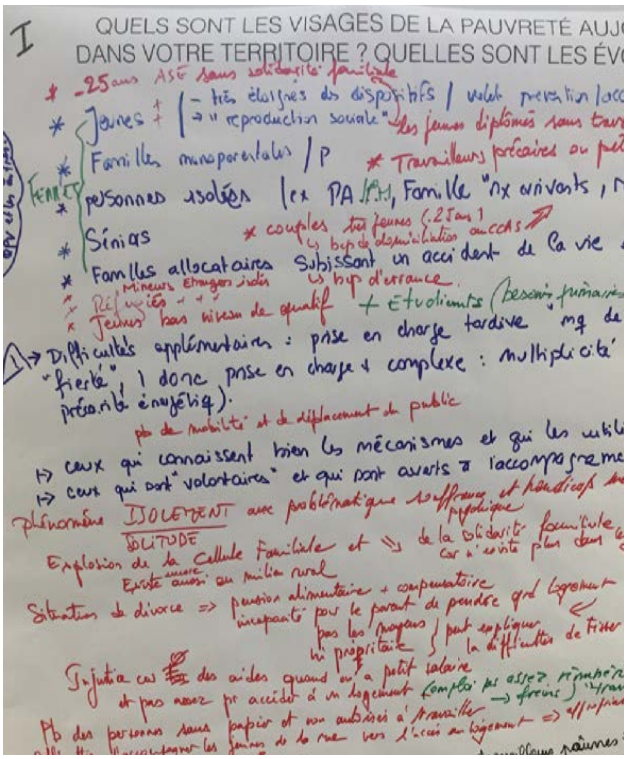

Dunkerque, le 19 octobre 2017

Dunkerque, le 19 octobre 2017

De façon générale, les personnes en situation précaire cherchent des solutions faites de « bons plans » (bouche à oreille), font du troc, échangent des services, achètent et vendent des biens d'occasion (site internet « le Bon coin »), cherchent des logements en colocation, louent une partie de leur habitation (site internet « airB&B »). Elles fréquentent aussi les associations caritatives et les épiceries solidaires (même si elles ne sont pas suffisamment connues). Les personnes en situation de précarité sont en demande de terrain à cultiver pour s'en sortir, partager, échanger des ressources alimentaires.

Certains font aussi des petits boulots, ont recours au travail non déclaré, « ou font du trafic en tout genre ».

Un sentiment d'aggravation partagé par tous

Les acteurs des territoires perçoivent un certain nombre d'évolutions :

- hausse de la pauvreté ;
- dégradation des situations et des mœurs : inceste, suicides, perte de repères (familles décomposées, recomposées) avec des parents en totale difficulté éducative ;
- troubles mentaux de plus en plus fréquents ;
- développement des addictions notamment chez les jeunes ;
- hausse du nombre de personnes à la rue, des domiciliations, beaucoup d'errance, hausse du public jeune et féminin ;
- délitement des solidarités familiales, phénomènes d'épuisement ;
- hausse du nombre de grossesses précoces et de familles monoparentales jeunes ;
- augmentation du nombre de personnes handicapées en situation de pauvreté ;
- besoins spécifiques des populations migrantes.

FREINS ET ACCÈS AUX DROITS

Le non recours aux droits, une problématique centrale pour les populations pauvres

Plusieurs chiffres sont relayés concernant le non recours aux droits. L'Odenore (Observatoire des non-recours aux droits et services) par exemple, estime ainsi à plus de 10 milliards d'euros chaque année au niveau national, les aides (Revenu Social d'Activité -RSA-, prestations familiales et de logement, Couverture Maladie Universelle Complémentaire -CMUc-, aide à l'Acquisition d'une Complémentaire Santé -ACS-...) qui ne sont pas versées à des personnes qui pourraient pourtant en bénéficier.

Le non recours aux droits est particulièrement présent en région Hauts-de-France, où les difficultés sur les plans économiques et sociaux accompagnent souvent ce phénomène. Il renvoie aux freins à l'accès aux droits des populations les plus démunies, et ce, même si de nombreuses initiatives sont engagées ici et là pour les accompagner et pourraient être valorisées davantage, voire généralisées sur d'autres territoires.

Les acteurs rencontrés à Armentières, Douai, Dunkerque ou Lillers ont souligné que, même si de nombreuses personnes ont une bonne connaissance des dispositifs existants et y ont accès, le non-recours aux droits est une des problématiques les plus marquantes des populations en situation de pauvreté à l'échelle de leurs territoires. Elle s'intègre, comme nous l'avons vu précédemment, dans une spirale d'appauvrissement, née d'un cumul progressif de difficultés, qui participe bien souvent à ancrer les populations dans des conditions difficiles.

Les raisons du non-recours aux droits

Les raisons du non-recours aux droits portent principalement sur :

- **la non-connaissance et/ou la méconnaissance des dispositifs par les personnes en situation de pauvreté ;**
- **la non-proposition** : dans ce cas précis, ce sont les professionnels qui expriment leurs propres difficultés à pouvoir connaitre toutes les aides présentes sur le territoire et les conditions à remplir ;
- enfin, on retrouve également **la non-demande ou le renoncement** à demander toute ou partie des aides. On observe des phénomènes d'épuisement « à quoi bon ! ».

Les freins au recours aux droits

Ces situations (renoncement, méconnaissance, non-proposition) trouvent leurs origines dans plusieurs obstacles rencontrées par les populations :

La complexité du système

L'absence de lisibilité des démarches et des dispositifs ne facilite pas leur appropriation et alimente le phénomène du non-recours.

L'empilement et le cloisonnement des dispositifs entraînent découragement et phénomènes d'usure parmi les populations confrontées à des sollicitations multiples et successives des mêmes documents (« autant de dispositifs que de structures »), mais également chez les professionnels ou les bénévoles, qui ne disposent pas nécessairement des informations ou des formations nécessaires (notamment parmi les personnes en charge de l'accueil) permettant d'orienter les populations vers l'ensemble des dispositifs adaptés (« être solidaires, ça se construit »).

Par ailleurs, cette **complexité est renforcée lorsqu'il s'agit de démarches à destination de publics spécifiques** en situation de pauvreté (personnes en situation de handicap, migrants…) en raison de la démultiplication des demandes.

La lourdeur du système

La question de la réactivité des aides a également été évoquée lorsqu'est abordée la lourdeur du système : la **lenteur administrative face aux situations urgentes apparaît très problématique** pour les professionnels quand il s'agit de répondre rapidement à un accident de parcours mais aussi lors de changements de situation. Elle a pour conséquence une prise en charge insatisfaisante faute de réponse, particulièrement pour certains publics comme les jeunes à la rue, les travailleurs pauvres, les personnes porteuses d'un handicap.

Des phénomènes d'autocensure

Certaines personnes **pensent ne pas pouvoir prétendre aux aides** (« ce n'est pas pour moi ») ou n'y prétendent pas :

- **par pudeur, fierté** (« dépendance douloureuse aux services publics », « volonté de garder la tête haute ») ;
- **par dignité** (« problème de la qualité d'accueil et du premier contact avec un sentiment fort d'infantilisation ») ;
- **par peur du changement** (« c'est au-delà de ma compréhension », « sans clé, on se retrouve face à un mur ») ;
- **par peur d'être stigmatisées et rabaissées.** Elles refusent d'y prétendre ou retardent ce moment le plus longtemps possible (« Je ne suis pas un cassoc' », « sous personnes/sous services »), au risque d'aggraver leurs situations personnelles ; ce recours tardif aux droits renforçant les difficultés pour traiter les situations.

L'isolement

La précarité vécue par les personnes génère bien souvent de l'isolement qui peut lui-même renforcer cette précarité. Sans aide et face aux complexités et aux lenteurs administratives, ces personnes isolées se découragent et renoncent à se faire aider.

L'isolement auquel les populations démunies doivent faire face prend diverses formes, souvent liées les unes aux autres :

- **l'isolement « géographique », avec une absence ou un manque de relations de proximité au niveau des différents services ou dispositifs existants.** Cette situation est renforcée dans certains territoires inégalement desservis par les structures d'aide sociale avec le redéploiement des lieux d'accueil au public dans quelques lieux centralisés depuis plusieurs années. Cet isolement est notamment présent au niveau des communes rurales et touche davantage les personnes âgées ou les personnes non motorisées en raison des **difficultés de mobilités** rencontrées pour pouvoir accéder aux dispositifs ;
- **l'isolement « numérique », la « fracture numérique »**, en lien avec une couverture internet encore inégale, mais surtout lié à **un accès aux dispositifs qui passe de plus en plus via la dématérialisation des procédures**. Or, avec la fermeture de certains lieux de proximité proposant notamment un accès numérique, il est nécessaire de disposer de moyens financiers, pour bénéficier d'un accès internet, acheter un équipement informatique, que les personnes n'ont pas. Parallèlement, cela implique également de comprendre les démarches et les termes employés (maîtrise de l'outil et du langage) ; compréhension qui est parfois impossible sans accompagnement (situations d'illettrisme par exemple) ;
- **l'isolement personnel, le « repli sur soi »**, qui trouve son origine dans de multiples causes (pudeur, fierté… vis-à-vis de la pauvreté, délitement des liens familiaux, disparition de l'entraide au sein des quartiers…) et qui ne permet pas de bénéficier d'un accompagnement familial ou amical. Ce sentiment est d'autant plus marqué qu'il existe néanmoins pour les non-initiés un manque global d'informations sur les lieux d'aide existants, qui pourraient répondre à ce repli sur soi.

AMÉLIORER LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Face à ces freins à l'accès aux droits et, plus globalement, aux difficultés pour faire face aux situations de pauvreté, les participants aux différents ateliers ont été unanimes pour rappeler certains impératifs permettant de répondre aux situations les plus difficiles, mais aussi pour mettre en avant plusieurs solutions déjà expérimentées au sein des territoires.

Douai le 3 octobre 2017

Une politique volontariste indispensable pour participer à la lutte contre la pauvreté

Si les questions de l'emploi et de la formation sont évidemment incontournables pour répondre aux situations de pauvreté, **une volonté politique forte en matière d'action sociale, de repérage et d'accompagnement des populations en difficulté et des différentes formes de pauvreté**, a ainsi été rappelée comme une condition indispensable pour y répondre le plus efficacement possible. Il est ainsi ressorti des échanges la nécessité de sécuriser les dispositifs sur le long terme en pérennisant les actions qui fonctionnent dans un cadre pluriannuel.

L'importance de l'accompagnement et de la proximité

Un des leviers pour améliorer l'accès aux droits et participer à la lutte contre la pauvreté concerne **l'accueil de proximité**. Les acteurs ont rappelé **l'importance des relations personnifiées, humanisées**, via notamment les travailleurs sociaux, les médiateurs, les bénévoles, etc., Il faut aller à la rencontre des publics, sans les attendre, grâce, par exemple à **des permanences mobiles, itinérantes** permettant le déplacement de plusieurs structures. Ceci devrait permettre de répondre aux impératifs d'accompagnement, notamment en matière numérique, et per-

mettre de toucher toutes les populations. Une attention particulière doit être portée aux jeunes, exclus de certains dispositifs, pour les préparer à la vie d'adulte en intervenant rapidement auprès des jeunes déscolarisés, et en les éduquant au numérique et à ses usages.

Des partenariats à renforcer pour faire face au cloisonnement des dispositifs

Parallèlement, cette proximité doit passer également par le maintien et le renforcement d'accueils regroupés permettant la **mise en place de guichets uniques d'accueil** susceptibles d'orienter les personnes. Ceci implique à la fois la **formation des personnes chargées de l'accueil**, mais plus globalement un **renforcement de la structuration et de la coordination entre les structures, passant notamment par le partage des diagnostics et ainsi une montée en compétence conjointe des acteurs** (« partenariat, communication et logique de réseau à développer ou améliorer afin que les structures se connaissent et se complètent mieux ») en faveur des populations démunies. Ce partenariat doit s'exprimer cependant dans le cadre d'une volonté partagée de travailler ensemble, et surtout de connaître et de reconnaître qui fait quoi au quotidien et dans la proximité. Le maillage du territoire par des maisons des services au public (regroupant des services administratifs, des CCAS, la CAF, la CPAM, la MDPH…) participe à la réponse de proximité, tout comme celui des maisons de santé pour favoriser l'accès à la santé.

Affirmer le faire pour et le faire avec les personnes en situation de pauvreté

Parallèlement, un autre levier important concerne directement les publics en situation de pauvreté, et notamment **la reconnaissance de la personne dans sa capacité à faire, pour faire évoluer les pratiques**, participant ainsi à enrayer une dévalorisation personnelle de son savoir être et de son savoir-faire qui accompagne souvent les personnes suivies. La mise en place de « comité d'usagers » a ainsi été évoquée dans l'optique de repérer les manques et de faire remonter les besoins directement à partir des personnes. Leur participation dans les réflexions pour inventer de nouvelles façons de faire, pour innover, apparaît légitime.

l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole

Centre Europe Azur
323 Avenue du Président Hoover
59000 LILLE

+33 (0)3 20 63 33 50
agence@adu-lille-metropole.org
www.adu-lille-metropole.org

adulm59 ADULM59 adulm